



# Emmanuel Macron veut faire de la moralisation de la vie publique le socle de son action

Un projet de loi de moralisation de la vie publique sera présenté par le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, avant les élections législatives de juin prochain. Au menu notamment : le renforcement de la probité des parlementaires, la lutte contre les conflits d'intérêts dans la sphère publique et le renouvellement des institutions.

Le nouveau président de la République, Emmanuel Macron, l'a promis : il fera de la moralisation de la vie publique un axe fort de son action. Un projet de loi, renforçant entre autres la probité et le contrôle des parlementaires, devrait être présenté en Conseil des ministres avant les élections législatives des 11 et 18 juin prochains. Et ce pour être "connu de tous les candidats et donc de tous les futurs parlementaires".

"Le renouvellement de notre vie publique s'imposera à tous dès demain, a-t-il affirmé au soir de sa victoire, dimanche 7 mai. La moralisation de notre vie publique, la reconnaissance de notre pluralisme seront dès le premier jour le socle de mon action."

Condition sine qua non au ralliement du président du MoDem, François Bayrou, ce projet de loi s'inscrit dans la droite ligne de l'action de la Présidence sortante et des chantiers menés par les gouvernements successifs en matière de moralisation de la vie publique et de lutte contre les conflits d'intérêts: loi sur la transparence de la vie publique de 2013 qui a créé la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) suite à l'Affaire Cahuzac, loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires qui renforce la lutte contre les situations de conflits d'intérêts dans le secteur public, loi de décembre 2016, dite Sapin II, relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

#### Probité des parlementaires

Dans son premier "grand" projet de loi, le fondateur du mouvement En marche! entend s'attaquer aux conflits d'intérêts "concomitants à l'exercice d'une fonction publique" et notamment les situations dans lesquelles les parlementaires pourraient se trouver.

"Il est faux de prétendre que rien n'a été fait pour tenter de retisser un lien de confiance entre la nation et ses représentants [...] mais ce n'est pas assez, précisait Emmanuel Macron dans son programme. Des pratiques que l'on pensait impossibles, parce qu'elles sont à l'évidence inacceptables, sont en réalités répandues". Des propos qui ne manquent pas de faire référence à l'affaire concernant l'ancien Premier ministre François Fillon, mis en examen pour détournement de fonds publics, complicité et recels d'abus de biens sociaux et manquement aux obligations déclaratives de la HATVP.

Pour y remédier, Emmanuel Macron compte donc interdire aux élus d'exercer des activités de conseil parallèlement à leur mandat, mais également d'embaucher un membre de leur famille

ou encore exiger de tous les candidats à des fonctions électives un casier judiciaire de catégorie B vierge. Cette probité devrait aussi s'accompagner du rattachement du régime spécial de retraite des parlementaires au régime général et de l'intégration de leur indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) à l'indemnité parlementaire et donc à sa fiscalisation.

#### Credo du renouvellement

Au menu également du projet porté par le nouveau président de la République : le renouvellement, la modernisation et la rénovation du travail des institutions. Outre l'interdiction du cumul de plus de trois mandats identiques successifs et l'instauration d'une dose de proportionnelle aux élections législatives (à partir de 2022), Emmanuel Macron compte ainsi réduire d'un tiers le nombre de parlementaires ou encore moduler le financement des partis politiques en fonction du degré de renouvellement de leurs candidats. Une volonté de renouveau devenue le cheval de bataille du mouvement En marche !, celui-ci ayant décidé d'investir 50 % de candidats de la société civile pour les prochaines élections législatives.

Le fonctionnement des assemblées parlementaires devrait lui aussi être modernisé, avec l'application "par défaut" de la procédure accélérée d'examen des textes législatifs, c'est-à-dire avec une seule lecture initiale par chambre contre deux actuellement. Le nombre de mois pendant lequel les assemblées légifèrent sera également "limité" pour "consacrer plus de temps à l'évaluation de l'action du gouvernement".

Avant d'être appliquée, cette loi de moralisation de la vie publique devra encore recevoir l'approbation... des parlementaires eux-mêmes. Une tâche qui promet d'être ardue, tant les incertitudes demeurent sur la future composition de l'Assemblée nationale, sur le degré de représentation du mouvement En marche! mais aussi, évidemment, sur la volonté des parlementaires de se pencher sur des dispositions régissant leurs propres fonctions.

Benjamin Scordia

### Le programme du Président pour la fonction publique et les services publics

Voici l'essentiel du programme d'Emmanuel Macron sur les grands thèmes de l'action publique. Les mesures figurant dans le programme du Président élu le 7 mai devraient bouleverser en profondeur la fonction publique.

#### **Fonctionnaires**

- Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires en cinq ans (50 000 dans la fonction publique d'État, 70 000 dans la territoriale)
- Le statut des fonctionnaires ne sera pas remis en cause, mais modernisé et décloisonné
- Développement de la rémunération au mérite
- Restauration d'un jour de carence pour le paiement des indemnités journalières d'assurance maladie
- Les 250 postes pourvus en Conseil des ministres feront l'objet d'une confirmation ou d'une nouvelle nomination
- Limitation à cinq ans de la durée de mise en disponibilité ou de détachement des fonctionnaires dans des entreprises à caractère commercial
- Recrutement d'un quart au moins des directeurs d'administration centrale en dehors de la fonction publique
- Suppression de l'accès aux grands corps dès la sortie de l'ENA

#### Services publics

- D'ici 2022, 100 % des démarches administratives pourront être effectuées depuis Internet, sauf première délivrance des documents d'identité officiels
- L'État doit devenir un "État plateforme", qui s'appuie sur les contributions de la rnultitude des usagers pour améliorer les services existants ou en créer de nouveaux
- Création d'un compte citoyen en ligne (site et application), qui rassemblera sur une même interface tous les droits, notamment ceux liés à la santé, à la trajectoire professionnelle, à la formation, à la situation fiscale, aux droits civiques

#### **Territoires**

- Les collectivités territoriales devront réaliser 2 milliards d'euros d'économies par an
- Réduction du mille-feuille administratif. Suppression d'au moins un quart des départements, là où ils peuvent être rapprochés d'une grande métropole
- Les préfets auront la capacité d'adapter l'organisation des services de l'État aux besoins de chaque région et département

#### Sécurité

- Recrutement de 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires. Création d'une police de sécurité quotidienne
- Augmentation des moyens des armées à 2 % du PIB

#### Éducation - Enseignement supérieur

- Création de 4 000 à 5 000 postes
- Division par deux des effectifs des classes de CP et de CE1 en REP et REP+.
- 12 000 enseignants seront mobilisés sur ce projet en réorientant entre 6 000 et 10 000 postes des 60 000 créés au cours du quinquennat Hollande

- Plus aucun professeur (hors choix motivé) en zone prioritaire pendant ses trois premières années d'enseignement
- Plus de liberté pour les chefs d'établissement et leurs équipes dans l'élaboration de leur projet pédagogique
- Les universités et les grandes écoles la liberté pourront recruter elles-mêmes leurs enseignants-chercheurs "suivant les standards internationaux de qualité et d'indépendance".
- Sanctuarisation du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche **Justice**
- Création d'un service public numérique de la justice, avec un portail unique d'accès sur le modèle d'impots.gouv.fr.
- Création dans chaque département, un tribunal de première instance qui fusionnera l'ensemble des tribunaux locaux spécialisés de première instance.

#### Relations cabinets ministériels-administrations

- Établissement d'une relation de confiance entre les ministres et les directeurs d'administration centrale. Pour cela, "il faut que les cabinets cessent de faire écran sur tous les sujets"

#### Parlement

- Réduction d'environ un tiers du nombre de députés et de sénateurs, lesquels disposeront de moyens supplémentaires pour faire leur travail
- Diminution du financement public des formations politiques qui auront une représentation déséqulibrée en termes de parité.

### Les premières mesures du quinquennat Macron

Dès avant les élections législatives des 11 et 18 juin, le nouveau président de la République entend lancer trois premiers chantiers, dont un projet de loi sur la moralisation politique. D'ici la fin de l'année, les principaux postes de hauts fonctionnaires doivent être renouvelés.

Trois chantiers prioritaires doivent être engagés dans les prochains jours, avant les élections législatives, par le nouveau chef de l'État, Emmanuel Macron: un audit sur les finances publiques "afin de disposer à la mi-juin des résultats de la gestion en cours"; la présentation d'une feuille de route pour chaque ministre, avec des objectifs "clairs"; un projet de loi présenté en Conseil des ministres sur la moralisation de la vie politique, qui interdira entre autres le népotisme pour les parlementaires.

À l'issue des élections législatives, cet été, le président de la République compte demander au Parlement, lors d'une session parlementaire extraordinaire, l'autorisation de légiférer par ordonnances. Premier objectif: "simplifier" par ordonnances le droit du travail en donnant la priorité à l'accord d'entreprise pour fixer la durée du travail, et en encadrant le montant des dommages et intérêts accordés par les prud'hommes pour licenciement. Deuxième ambition: établir par ordonnances un droit à l'erreur pour tous face aux administrations, notamment en matière fiscale, et supprimer les normes européennes "surtransposées" dans le droit français.

Doter la zone euro d'un "vrai budget"

Un débat parlementaire sur la prolongation de l'état d'urgence est également programmé, ainsi que la création d'un état-major permanent des opérations de sécurité intérieure, de renseignement et de lutte contre le terrorisme. Emmanuel Macron veut également constituer une cellule spéciale du renseignement dédiée au groupe État islamique (EI).

Le nouveau chef de l'État prévoit de faire le tour des capitales européennes pour proposer une feuille de route quinquennale afin de doter la zone euro d'un "vrai budget". Enfin, la période estivale devrait marquer l'ouverture d'états généraux de l'alimentation pour améliorer la rémunération des producteurs et moderniser l'agriculture, d'assises de l'outre-mer et d'une conférence des territoires avec les collectivités locales.

#### Détricotage de la réforme du collège

Pour la rentrée scolaire, en septembre, Ernmanuel Macron veut mettre en application deux mesures phares : la limitation à 12 du nombre d'élèves de CP et CE1 par classe en zone d'éducation prioritaire et le détricotage de la réforme du collège, conçue par la ministre Najat Vallaud-Belkacem, avec notamment le retour des classes bilangues en 6<sup>e</sup>.

À l'occasion d'une nouvelle session exceptionnelle du Parlement, en septembre, doit être présenté un projet de loi sur la mobilité et le logement pour créer un "choc de logement" dans les zones tendues.

Il ne devrait pas y avoir de loi de finances rectificatives à l'été, mais un texte quinquennal de finances publiques, à l'automne, ainsi que le projet de loi de finances 2018, qui se tiendra lors de la session ordinaire du Parlement (à partir du 1<sup>er</sup> octobre).

#### Réduire d'un tiers de nombre de parlementaires

Enfin, Emmanuel Macron souhaite instaurer une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale et réduire d'un tiers le nombre de parlementaires, réforme qui entrera en vigueur aux élections législatives suivantes (en principe en 2022).

Sur les questions européennes, Emmanuel Macron devrait lancer des conventions démocratiques dans toute l'Union européenne à propos "du contenu de l'action de l'Union" et sur "ses priorités".

D'ici à la fin de l'année, le nouveau chef de l'État prévoit également de renouveler les principaux postes de hauts fonctionnaires.

Soazig Le Nevé avec AFP

## Macron: ma présidence, mes premières mesures

Mediapart a reçu Emmanuel Macron, vendredi 5 mai, pour plus de deux heures d'entretien. Pour parler, au-delà du combat du second tour de la présidentielle, de la manière dont il conçoit l'exercice du pouvoir, du futur gouvernement, de la réforme de la loi électorale. Il précise les dossiers sociaux prioritaires et les premières mesures qu'il entend prendre. Verbatim de ses propos.

deux heures d'entretien. Il s'agissait de sa dernière intervention de campagne. Mais sur le plateau de Mediapart, celui qui était encore le candidat d'En Marche! a surtout voulu parler de ce qu'il ferait une fois élu président. Il a donc expliqué, au-delà du combat du second tour, la manière dont il conçoit l'exercice du pouvoir, évoqué le futur gouvernement, la réforme de la loi électorale, les dossiers sociaux et les premières mesures qu'il entendait prendre.

Par les précisions données, les réponses apportées à de nombreuses questions qui avaient été laissées de côté (par exemple, sur l'international), cet entretien est donc un moyen de prendre acte pour les mois qui viennent. Au vu des propos tenus ce 5 mai, chacun aura ainsi les moyens de vérifier si le nouveau président respecte ses engagements et s'il a les bons outils pour mettre en œuvre ses choix politiques. L'entretien vidéo complet peut être regardé ici.

### 1. LE VOTE DU 7 MAI, LA PRATIQUE DES INSTITUTIONS, LA REFORME DU SYSTEME POLITIQUE

« Ce choix m'oblige », avait dit Jacques Chirac, élu massivement en 2002 avec 82 % des voix face à Jean-Marie Le Pen. Élu face à Marine Le Pen, à quoi vous sentirez-vous obligé ?

D'abord, à aller au bout d'une refondation politique. Ce qui n'a pas été fait en 2002. C'est au cœur de ce que je porte. Nous sommes dans une situation très différente de 2002, à la fois parce qu'il n'y a pas de front républicain, mais aussi parce que la démarche politique que j'ai initiée a pour partie généré la situation dans laquelle nous sommes. Elle a créé cette polarité réelle entre un parti d'extrême droite,

réactionnaire, nationaliste, anti-européen, antirépublicain, et un parti progressiste, patriote, pro-européen, qui réconcilie la gauche de gouvernement, une partie de la droite sociale, pro-européenne, une partie d'ailleurs du gaullisme, et le centre.

Il faut donc aller au bout de cette recomposition, et ne pas mentir. Il faut en tirer toutes les conséquences en termes de renouvellement. Et aussi inventer les formes démocratiques qui vont permettre au pluralisme et à la vitalité démocratique qui a émergé durant cette campagne de s'exprimer. C'est-à-dire, de manière très concrète : il faut rapidement, et sans doute plus rapidement que je ne l'avais initialement envisagé, conduire une réforme de la loi électorale qui vise à introduire de la proportionnelle. On ne pourra pas le faire dès juin, mais il faut le faire avant la fin de l'année.

Vous ne la reporterez pas à la fin de votre mandat?

Je ne la reporterai pas parce que je pense qu'il faut l'ancrer tout de suite dans notre vie démocratique. La deuxième réforme, je l'ai évoquée le 1er mai, c'est l'idée de transformer le CESE (Conseil économique, social et environnemental) en « Chambre du futur ». C'est une idée qui a été abordée d'ailleurs à un moment par Jean-Luc Mélenchon, et qui a surtout été portée par Nicolas Hulot, les associations, les ONG. Il y a une chose positive dans cette campagne, dont on a trop peu parlé, c'est l'émergence, avec La France insoumise et En Marche!, de forces politiques nouvelles, citoyennes, qui ont mobilisé beaucoup de nos concitoyens. Et ca, c'est de la vitalité. L'idée de transformer le CESE, qui a des règles de nomination qui font que ce sont beaucoup des responsables politiques ou syndicaux qui en sont membres, correspond à cette émergence. Les mouvements citoyens, les ONG, les associations pourront être représentés et pourront prendre part à la décision politique de manière beaucoup plus forte.

Vous allez annoncer un gouvernement dans quels délais? Il y a d'abord un délai avant la passation de pouvoirs, et c'est une fois que la passation de pouvoirs est faite que vous pouvez nommer un gouvernement. C'est le président en place qui me proposera une date de passation. Je crois comprendre que ce sera en fin de la semaine qui vient.

Vous parlez beaucoup de renouvellement. Comment ferez-vous pour que les gens qui vont arriver dans votre gouvernement réussissent à faire sans être neutralisés par la technostructure? Le renouvellement homéopathique, ça ne marche pas. Parce que vous êtes alors le corps étranger dans un monde qui a ses règles, ses usages et son organisation. Et vous êtes très rapidement détruit si vous ne respectez pas les règles. Vous êtes mis à part de la bande. Donc, il ne faut pas ce que soit homéopathique.

Le renouvellement, on va d'abord le faire au Parlement. Ce que certains partis n'ont pas vu et qui m'aide dans cette recomposition, c'est la dynamique électorale, mais c'est aussi la règle du non-cumul. Beaucoup de responsables politiques installés, notables de la vie politique et de leur parti, ne se représentent pas, parce qu'ils préfèrent rester dans les exécutifs locaux. Une centaine de députés à gauche, une centaine à droite ne se représentent pas. Donc une nouvelle génération, de toute façon, arrive.

Nous investirons au moins pour moitié de nouveaux candidats aux législatives. Ces temps de recomposition de la vie politique sont des moments d'alliage entre le neuf et l'ancien, entre des gens qui sont du sérail et des gens qui n'en procèdent pas. Il y aura aussi des parlementaires qui viennent de la gauche et qui viennent de la droite, qui seront dans cette majorité.

Au gouvernement, je ferai la même chose. Je choisirai des femmes et des hommes qui ont de l'expérience politique, mais une crédibilité dans le domaine choisi. C'est là qu'il y a eu beaucoup d'erreurs dans le passé. On a souvent nommé des gens en fonction de leur poids politique, mais en les envoyant dans un champ ministériel qu'ils ne connaissaient pas. Je ferai monter des femmes et des hommes qui viennent de la société civile, mais qui ont une légitimité dans le champ qui est le leur. Nous parviendrons à faire cet alliage, à la fois à l'Assemblée et au gouvernement, et à le faire dans des proportions suffisantes.

Vos ministres seront-ils candidats aux législatives? Ferez-vous un « gouvernement de combat » pour la campagne?

Je nommerai un gouvernement qui a vocation à durer. Avec un premier ministre qui sera à la tête, évidemment, de la campagne.

Et ce premier choix sera maintenu? Il n'y aura pas de ministres de transition?

Oui, parce que je pense que c'est un élément de cohérence et d'action. Les gens veulent de l'action, de l'efficacité. Je pense qu'il faut tout de suite placer les choses. Certains ministres seront peut-être candidats aux législatives. Mais nous ne sommes pas dans un système parlementaire où, pour être ministre, il faut être un parlementaire élu. Les institutions de la Ve République sont plus fortes que les hommes. C'est donc bien la question du pouvoir personnel qui se pose...

Les institutions ne sont pas celles d'un pouvoir personnel. Ce que vous dites de l'importance du Parlement dépasse très largement le sujet des ordonnances et du 49-3, avec lesquels nous avons un rapport névrotique. Il y a eu un affaiblissement récent du Parlement. Mais enfin le 49-3: le Parlement a alors la possibilité de renverser le gouvernement par le vote. Et le recours à des ordonnances suppose de voter deux textes de loi. Un projet de loi d'habilitation, un projet de loi de ratification. Donc ça ne court-circuite pas le Parlement, ça raccourcit la procédure parlementaire.

En novembre 2016, vous disiez « je ne crois pas à la réforme par ordonnance » et « les gens le prennent très mal quand on réforme par 49-3 »...

Je critiquais le contexte de la loi Travail. C'est-à-dire une loi en fin de quinquennat qui n'est pas expliquée, qui n'est pas portée politiquement et où on refuse le débat. Sur la réforme du travail que je veux faire, c'est tout l'inverse.

### • 2. UN NOUVEAU ROLE POUR LE PARLEMENT AVEC UN CONTROLE RENFORCE

Vous dites, je peux le faire parce que je l'ai annoncé avant... Cela fait partie de mon programme depuis décembre, c'est la proposition que j'ai le plus martelée. Donc, ce n'est pas caché derrière un arbre. Dans mon livre *Révolution*, je vais au bout de ce que je pense sur le Parlement. Si on réussit aux législatives, nous pourrons construire une majorité d'idées.

Nous sommes en train de faire un alliage politique qui va rassembler des femmes et des hommes qui jusqu'alors ne travaillaient pas ensemble. Si j'arrive à rassembler des gens qui viennent de la société civile, du parti socialiste, du MoDem et des Républicains autour d'un

même projet, cela n'aura rien d'une majorité présidentielle disciplinaire. Je pense qu'on peut le faire avec nos institutions de la V<sup>c</sup> République.

La deuxième chose que je souhaite, mais cela dépend du président de l'Assemblée et non du président de la République, c'est de changer la pratique parlementaire. C'est beaucoup plus fort que tous les gadgets qu'on peut faire en supprimant le 49-3 ou autre. Il s'agit d'avoir un vrai contrôle parlementaire. Les institutions ne l'empêchent pas, au contraire. Je souhaite qu'il y ait une procédure d'audition parlementaire des ministres, je souhaite qu'il y ait surtout la mise en place d'un vrai contrôle parlementaire et d'un vrai travail d'évaluation.

On est tombés dans une pratique parlementaire qui affaiblit le Parlement, celle de la dysenterie législative. Comme on fait de la loi sur tout, la loi n'a plus aucune valeur.

Ça veut dire que vous augmenterez les moyens des députés? Ma réforme de la loi électorale a pour objectif d'introduire de la proportionnelle et de réduire d'un tiers le nombre de députés. Pas pour faire des économies, pour leur donner plus de moyens pour travailler. Ensuite, je souhaite qu'on arrive à une autre organisation du temps législatif. C'est-à-dire qu'on ait une fenêtre où il y a les lois de finances, évidemment, à l'automne-hiver. Je vous dis ce que j'ai en tête. C'est évidemment à travailler, discuter, mais qu'on ait un trimestre pour légiférer et porter les lois du gouvernement (cela peut souffrir d'une dérogation en début de quinquennat, parce que c'est un moment plus intense). Et je pense que le reste du temps, on doit le consacrer au contrôle parlementaire. C'est comme cela qu'on retrouvera de la crédibilité parlementaire.

Il faut aussi des moyens qui permettent de demander à l'exécutif de rendre des comptes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

On les a, mais on les utilise peu. Par exemple, je considère que dès que le sujet de la souveraineté nationale est en cause, on devrait avoir une commission d'enquête parlementaire. Il y a des choses qui doivent rester confidentielles, elles sont classées secret défense. Mais les parlementaires ont à en connaître...

Ce n'est pas dans les mœurs collectives. Mais je suis convaincu qu'il est bon pour le gouvernement d'avoir un contrôle extérieur. Avoir un contrôle parlementaire, c'est une discipline. J'ai été, à deux reprises,

auditionné par des commissions parlementaires pérennes. C'est très stimulant et ça fait que vous vous comportez différemment.

Vous autoriserez les commissions parlementaires sur votre propre gouvernement ?

Je souhaite que les commissions permanentes soient beaucoup plus présentes, qu'elles aient un temps de débat dans l'hémicycle et qu'il soit médiatisé. Il faut ensuite avoir des commissions *ad hoc* sur des sujets, avec une place donnée à l'opposition. On recrée ainsi de la responsabilité politique.

Je veux nommer des ministres qui auront une compétence, à qui je demanderai d'ailleurs moi-même des comptes chaque année. La condition pour qu'on ait un président qui ne fasse pas tout, qui ne soit pas ministre de tout, c'est qu'il accepte de déléguer cette compétence, qui est, je pense, le sens de nos institutions. Ce n'est plus le cas dans la Vedepuis des décennies.

Si l'on veut redonner à la vie politique son sens, sa force, le Parlement doit être l'artisan de cette mise en responsabilité politique de l'exécutif. Voilà comment je vois un parlement rénové. Je ne le vois pas dans un grand sujet institutionnel, mais je pense que la V° contemporaine peut nous permettre de faire vivre ce nouveau système. Et si vous ajoutez à cela la proportionnelle, vous faites exister le débat qui aujourd'hui est cantonné à la rue.

### • 3. MORALISER LA VIE PUBLIQUE : UN PROJET DE LOI AVANT LES LEGISLATIVES

Les noms que l'on entend comme possibles ministres ou premier ministre sont ceux de personnes beaucoup vues dans les années 1990 : Anne-Marie Idrac, Jean-Louis Borloo, François Bayrou... Est-ce que ça ne risque pas de ternir ce fameux renouvellement? Je tiendrai mes engagements. Je ne fais pas tout ça pour refaire de l'ancien. Il y aura quelques figures d'expérience, venant de la droite et de la gauche, parce que nous sommes à un moment de refondation politique où il faut prendre des décisions fortes, savoir porter des réformes, comme celle du Parlement.

Il faut savoir construire cet alliage du neuf et de l'ancien. Ce ne sera pas un gouvernement de gens que vous avez déjà vus. Il y aura aux premières fonctions des gens que vous n'avez pas vus aux responsabilités.

Corruption, fraudes, financement illégal de la politique, conflits d'intérêts, la situation de la France est assez désastreuse. Vous avez annoncé un projet de moralisation de la vie publique avec ces dispositions: interdiction des emplois familiaux; interdiction pour les parlementaires d'exercer des activités de conseil ; fiscalisation de toutes les indemnités des parlementaires; casier judiciaire vierge pour les élus et pour les candidats aux élections. N'est-ce pas seulement un socle minimum?

Je voudrais d'abord rendre grâce à ces dernières années. Il est très à la

mode d'accabler de reproches le président sortant mais c'est un honnête homme. François Hollande n'a jamais eu d'affaires et il quittera l'Élysée en ayant porté cette volonté de clarifier, d'améliorer, de moraliser notre vie politique. Il faut le dire, car je crois qu'il y a eu un assainissement du côté du pouvoir politique.

Donc on ne part pas d'une feuille blanche. Et beaucoup d'exemples cités de pratiques déviantes individuelles relèvent de systèmes politiques passés. Dans le cas de François Fillon, et je veux être très prudent parce qu'il y a présomption d'innocence, on voit bien que ce que lui-même a reconnu, c'est ce que ne peuvent plus comprendre nos concitoyens. Quand bien même c'est dans le champ de la légalité, ce n'est pas explicable, c'est sorti du champ de la moralité ou de l'entendable collectif.

Alors oui, c'est une priorité pour moi, car c'est une lèpre qui corrompt le rapport à la politique. Or il faut avoir une capacité à faire.

Il y a les remugles de l'ancien temps mais un processus est en cours. J'investirai des candidats aux législatives avec des vérifications faites. Ils doivent avoir tous un casier judiciaire vierge et n'avoir eu aucune peine d'inéligibilité. Donc, certains responsables de partis ne pourraient pas avoir l'investiture d'En Marche! s'ils la demandaient.

### Un quitus fiscal sera-t-il demandé à ces candidats?

Non, on ne demande pas un quitus fiscal. Le quitus fiscal comme précondition pour être candidat, cela peut être excessif. Demander un quitus fiscal pour des gens qui sont élus et pour des ministres, oui. La loi de moralisation portera tout ce que vous avez évoqué. Elle portera aussi des dispositions qui permettront de renforcer le rôle de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), en

amont des prises de fonction. Le cas Thévenoud est illustratif : on l'apprend, mais trop tard. Donc, il faut demander avant.

Sur les conflits d'intérêts, vous allez constituer une équipe à l'Élysée et un gouvernement avec des gens venus du privé.

Comment anticiper d'éventuels conflits d'intérêts?

Le conflit d'intérêts qu'on doit éradiquer, c'est celui qui est concomitant à l'exercice d'une fonction publique : c'est-à-dire se faire rémunérer par le privé tout en exerçant un mandat ou une fonction. C'est tout le problème qui a été soulevé à l'occasion de l'affaire Fillon. Cette situation, il faut l'interdire totalement. Quand on est ministre ou parlementaire, on ne peut pas être rémunéré pour une autre fonction dans le privé.

Ensuite, il y a la question du conflit d'intérêts potentiel lié à des fonctions antérieures ou postérieures. C'est une situation qui est traitée pour les fonctionnaires par la commission de déontologie. J'ai eu l'occasion de m'y soumettre et il faut être très strict à ce sujet. Quand je suis devenu secrétaire général adjoint en 2012, j'ai évidemment cédé ce que je détenais dans la structure financière de Rothschild et j'ai déclaré les affaires que j'avais eu à connaître dans le secteur privé. Et je n'ai pas traité de dossiers que j'avais eu à connaître. J'ai fait la même chose en tant que ministre. Donc, je me déportais.

Ce que je demanderai à toutes celles et ceux qui viennent du secteur privé, c'est de faire auprès du secrétariat général du gouvernement et la Haute Autorité une déclaration exhaustive de tous les intérêts et de toutes les affaires qu'ils ont eu à connaître dans les cinq années précédentes.

Mais allez-vous éviter de les nommer sur des postes où ces conflits d'intérêts sont possibles ?

Non! Il faut contrôler, mais jamais je ne me priverai d'un talent parce qu'il vient du secteur privé. Jamais. Sinon, nous rentrons dans un système qui est totalement fermé. Il faut utiliser les gens pour leurs talents. On doit pouvoir créer la transparence par des institutions fortes et des procédures complètes. Le secrétariat général du gouvernement et surtout la Haute Autorité de transparence de la vie publique seront les garants de cela. Et puis il y a le parquet spécialisé qui a été créé suite à l'affaire Cahuzac. Les structures sont là, il faut

les doter d'un peu plus de moyens, mais la pratique doit être renforcée.

Pour cette réforme de modernisation de la vie politique, envisagez-vous un référendum ?

Je ne l'ai pas dit pour la loi de moralisation de la vie politique. Mon souhait est de déposer un projet de loi avant les législatives pour que tout le monde sache les choses et que les règles soient très claires. Par ailleurs, j'ai dit que je souhaitais aller vers une nouvelle loi électorale (introduction de la proportionnelle et réduction du nombre de députés). Cela se fera après et j'ai dit que si celle-ci n'était pas acceptée par le Parlement, je ne m'interdisais pas d'aller devant le peuple. On sait quelle est la nature humaine... Il peut y avoir des blocages légitimes quand on est amené à légiférer sur soi. Or ce sujet m'apparaît très important et je veux aller jusqu'au bout.

Vous annoncez la création d'une « task force » sur le terrorisme à l'Élysée alors qu'il existe déjà beaucoup d'autres structures. Pourquoi ? Vous connaissez les précédents, ce qui est devenu un cabinet noir de Mitterrand ?

Ce que je veux faire, c'est muscler ce qui est aujourd'hui le coordinateur national du renseignement. Il y a une balkanisation du renseignement français, DGSE, DGSI, police, gendarmerie, préfecture de police. On l'a vu dans les pires moments, ça ne circule pas très bien.

Il y a aujourd'hui une instance de décision qui coordonne tout cela, c'est le conseil de défense, dont le président de la République est la tête. Donc je souhaite que cette cellule, cette task force incluant le coordinateur national, coordonne tous les services et rapporte à ce conseil de défense. Elle n'aura pas de forces d'intervention ou de forces d'investigation mais devra coordonner au quotidien tous les services compétents. Ni plus ni moins. Et je souhaite sur ce sujet qu'il puisse y avoir un contrôle parlementaire, que des parlementaires habilités secret défense puissent contrôler tout cela.

 4. REFORMER L'ASSURANCE-CHOMAGE, LUTTER POUR L'EMPLOI Est-ce que les 5,5 millions de chômeurs ont des raisons de voter pour vous ? Ou est-ce que, dans cinq ans, ils auront encore plus la rage ? Sur le sujet économique et social, celui du chômage comme celui des inégalités, si j'échoue à le régler, à apporter une réponse, dans cinq ans, ce sera encore pire. Ce dont se nourrit le Front national sera encore plus vivace. Cette responsabilité, je la mesure. Cette campagne, je l'ai menée avec cette rage, cette colère, parfois cette peur au ventre parce que je vois la société française telle qu'elle est. C'est pour cela que je veux faire vite et que cela produise des résultats.

C'est mon grand désaccord avec certains qui sont à gauche et à l'extrême gauche. Ils veulent protéger un modèle qui, depuis 35 ans, fait que nous sommes le seul pays de l'Union européenne qui n'a pas réglé le chômage de masse. Pour autant, je ne veux pas du modèle anglo-saxon, qui est un modèle injuste. Je ne propose pas les minijobs.

Sur le chômage, qu'est-ce que je propose? Ce n'est pas de sortir d'un modèle solidaire, c'est de sortir d'un modèle assurantiel. Notre modèle actuel est assurantiel: celui qui cotise a une prestation, et le temps de la prestation dépend du temps de la durée de cotisation. Ça marche très bien quand vous êtes en plein emploi ou quand le chômage est résiduel, ça ne marche plus quand on est en chômage de masse depuis 30 ans. Bilan: ce régime qu'on appelle l'Unédic a accumulé plus de 30 milliards de déficit courant. Donc, en réalité, il n'est plus assurantiel, c'est le contribuable qui le paie! Il n'est donc pas juste que ce soit un système paritaire. Le fait que l'Unédic ne soit piloté que par les partenaires sociaux ne se justifiait que par son financement exclusif par les cotisations. Dans la mesure où la réalité de son financement est aujourd'hui l'impôt par la garantie d'État, l'État doit avoir son mot à dire.

Et c'est un système injuste. Si vous êtes entrepreneur, autoentrepreneur, artisan, commerçant, agriculteur, vous n'accédez pas à ce régime. La réalité, c'est que le chômage n'est plus un risque individuel sur lequel on peut s'assurer mais un risque macroéconomique lié aux changements profonds technologiques. Je veux donc transformer et la gouvernance et le financement. Je supprime les cotisations sociales salariales sur le chômage, comme on l'a fait pour la maladie progressivement depuis 20 ans. Et je fais de l'assurance-chômage une assurance universelle qui est financée par la CSG. Je supprime 3 points de cotisations sociales pour faire 1,7 point de CSG. Ce qui fera gagner du pouvoir d'achat aux salariés parce qu'avec la CSG, j'élargis la base – y compris sur les revenus du capital, y compris sur les retraités les plus aisés. Les 40 % des retraités les plus modestes n'auront pas cette augmentation.

C'est une vraie transformation. Je rentre dans une logique universelle, où l'État reprend la main avec les partenaires sociaux autour de la table. C'est tripartite. Aujourd'hui, les partenaires sociaux n'ont aucun intérêt à trouver un accord responsable puisqu'ils ont la garantie implicite de l'État. Donc on a un système qui marche, objectivement, à l'envers. Avec le tripartisme, l'État revient, il y aura un vote et donc un contrôle parlementaire. L'objectif n'est ni de diminuer le niveau des prestations, ni de réduire les durées. Là-dessus, je peux vous rassurer.

### Vous escomptez pourtant de ces contrôles sur les chômeurs un milliard d'euros d'économies...

Non, j'articule cette transformation de la gouvernance de l'Unédic avec une réforme à la fois des contrôles et de la formation. Quand vous tombez au chômage, le premier mois, on fait un bilan de compétences. S'il y a des offres d'emploi qui existent face à vos compétences, on vous les propose. Des offres qui sont à une distance vous permettant de les avoir, à même distance kilométrique que votre dernier emploi. C'est ce que j'appelle l'offre acceptable, avec un niveau de revenu de référence qui correspond à ce qu'on a fait avec l'offre raisonnable d'emploi, c'est-à-dire 95 % dans un premier temps, et il ne faut pas qu'il y ait plus de 20 % d'écart. Ce sera à négocier, mais c'est ce que j'ai en tête. Ce sont les partenaires sociaux qui le définiront dans la négociation.

Donc, s'il y a des emplois à proximité, vous pouvez en refuser deux. Mais au troisième, je suis en droit de vous enlever l'indemnisation, puisque manifestement vous ne voulez pas travailler. Là, j'assume totalement. Il faut faire un contrôle. Ça tordra le coup à cette idée qu'il y a des gens qui profitent du système.

Derrière, s'il n'y a pas d'offres qui correspondent à vos compétences, il y a formation et c'est là la révolution. Car aujourd'hui, s'il n'y a pas d'emploi, personne ne vous forme pour aller vers un emploi qui existe dans votre bassin ou votre région. Rien! Il faut une transformation profonde de la formation professionnelle pour la désenclaver des

partenaires sociaux et de la gestion de branche. Ils en seront les opérateurs.

C'est pour cela que dans les 50 milliards d'investissements que je porte, il y a 15 milliards qui sont fléchés sur la formation des personnes. La formation des plus jeunes, en élargissant la garantie jeune, et une formation du million de chômeurs qui sont peu qualifiés ou qualifiés de manière inadaptée, et dont on sait qu'ils n'auront jamais d'emploi. Aujourd'hui, quand on dépense 100 en formation professionnelle, il y en a 10 qui vont vers les chômeurs. C'est comme ça que l'on fait des économies, en articulant cet ensemble.

Vous allez lancer une réforme des retraites au début de l'année prochaine. Est-ce que vous pouvez vous engager sur le maintien du pouvoir d'achat des retraités sans augmentation de la durée d'activité pour les actifs ?

Dans les cinq ans qui viennent, je garantis le maintien de tout. Il n'y aura pas de décalage de l'âge de départ, il n'y aura pas de baisse du niveau des pensions, il n'y aura pas d'augmentation du niveau des cotisations. Ensuite, on rentre dans un système qui est l'inverse d'une aventure... Parce qu'aujourd'hui, quand vous êtes jeunes, vous ne croyez plus dans le système des retraites. Plus personne n'a confiance dans le système. C'est cela qui fragilise le système par répartition. Moi, je crois au système par répartition, mais je veux qu'il soit transparent. Donc il va y avoir un temps de négociation, de concertation, puis on légiférera au premier semestre 2018 pour mettre en place un système unique, où chacun aura accès à son compte unique à points.

C'est l'une des réformes fondamentales qui doit refonder la confiance dans la solidarité intergénérationnelle. L'objectif est de mettre en place un système avec lequel, chaque année, pour un euro cotisé, vous savez quels droits vous avez acquis parce que les paramètres sont fixés. Ensuite, il y aura un suivi individuel. Si vous êtes exposés au très chaud, au très froid, à porter des palettes, vous aurez des bonus. C'est cela qui doit être négocié avec les partenaires sociaux, branche par branche. Le compte pénibilité, on n'arrivera pas à le débrouiller...

Moi je veux qu'on négocie branche par branche et qu'on puisse le décliner de manière individuelle.

Cette partie pénibilité doit être au plus près du terrain, sinon on recrée des régimes spéciaux. Il faut aussi qu'on avantage les entreprises qui font des investissements, qui réduisent la pénibilité, et qu'on pénalise un peu les autres. C'est le bonus-malus que j'ai proposé.

Est-ce que la France que vous voulez construire, c'est la compétition, la réussite du plus fort, l'envie de consommer, l'envie de s'enrichir?

Le programme que je porte n'est pas un programme qui est fait pour les gens qui réussissent. Il parle aussi à une autre France. C'était mon opposition avec François Fillon, qui avait un programme conservateur qui était fait pour que les gens qui ont déjà réussi réussissent mieux. C'est pour cela que j'assume une part de réforme de l'ISF mais que je n'ai jamais cédé sur la part qui relève de l'enrichissement personnel, la propriété. C'est pour cela que j'ai privilégié la suppression de la taxe d'habitation, qui parle aux classes moyennes et populaires. Le cœur de mon projet, dans l'éducation et le travail, c'est avant tout un projet de mobilité.

Je revendique le libéralisme politique parce qu'il y a derrière la notion de liberté à laquelle je suis profondément attaché. Notre responsabilité aujourd'hui est de faire vivre la liberté économique, et évidemment la liberté politique, en corrigeant les excès de ce monde. C'est-à-dire passer de la compétition qui mène à la cupidité à une coopération qui reconnaît les talents. C'est cela notre défi.

Ce qu'il y a derrière cela, c'est la fracture des classes moyennes. Or, nos démocraties occidentales se sont construites sur la défense des libertés individuelles et sur l'enrichissement progressif de classes moyennes, avec une cohésion économique et sociale. Et depuis une quinzaine d'années, il y a une fracture de ces classes moyennes. Elles ne croient plus dans ce cours du monde.

Si nous n'arrivons pas à remettre de la convergence entre les pays, entre nos sociétés, nos démocraties sont mortes. Dans cinq ans, en France, c'est fini, en Europe, c'est fini. Si les classes moyennes ne se retrouvent pas dans ce pacte qui les a toujours fait grandir, elles diront stop. C'est cela le défi politique et culturel qui est le nôtre.

### • 5. ÉNERGIE NUCLEAIRE, ENERGIES RENOUVELABLES, ORGANISER LA TRANSITION

Vous défendez l'objectif de 50 % de nucléaire en 2025, ce que dit l'actuelle loi de transition énergétique. Or, faire tourner les centrales nucléaires coûte de plus en plus cher ; l'électricité qu'elles produisent est de moins en moins compétitive sur le marché européen. Cela crée des difficultés économiques graves pour EDF et Areva, peut-être irréversibles. Pourquoi ne fixezvous pas dès aujourd'hui l'horizon de sortie du nucléaire pour passer au 100 % d'énergies renouvelables ?

Si je faisais cela, j'aggraverais à la seconde les problèmes d'Areva et d'EDF, qui est le plus grand émetteur obligataire d'Europe. À la seconde où vous avez quelqu'un en responsabilité qui dit : « Mon objectif c'est la mort de son business », c'est fini. Plus personne ne lui prête.

### EDF peut faire autre chose que du nucléaire.

Oui, mais ça va prendre du temps. Je souhaite qu'on arrive à l'engagement de la loi de transition énergétique, 50 % de nucléaire dans la production d'électricité en 2025 [contre 75 % actuellement – ndlr]. Si on se dit les choses en vérité, personne ne sait comment on arrive concrètement à 50 % de nucléaire en 2025.

Peut-être que le marché et la situation économique vont conduire EDF à fermer les centrales nucléaires que l'autorité politique aura refusé de fermer.

Il faut que l'autorité politique les ferme mais dans le bon ordre. Le nucléaire aujourd'hui, c'est ce qui me permet, à structure productive constante, de fournir l'électricité la plus décarbonée. C'est un argument de poids qui fait que compte tenu de nos engagements climatiques, le nucléaire ne doit pas être mis à la poubelle. Personne ne sait dire quel est le coût complet du nucléaire. Et je pense, pour avoir beaucoup regardé le sujet, qu'il est bien supérieur à ce que beaucoup ont dit. Et que le débat commence à se jouer maintenant avec les renouvelables. Les coûts de production ne sont pas loin de se croiser.

La question est celle d'une transition. Quand on a investi très lourdement dans un appareil productif et qu'il y a des dizaines de milliers de gens qui y travaillent, vous ne pouvez pas dire « je ferme » du jour au lendemain. C'est irresponsable économiquement, c'est

même irresponsable sur le plan environnemental à court terme, tant que vous n'avez pas fait la transition.

Je veux prendre sur ce sujet deux engagements. Le premier, c'est que je lancerai tous les appels d'offres en renouvelable dès le début du quinquennat, parce que sur l'éolien terrestre, sur le solaire et l'hydraulique, c'est compétitif. Il faut lancer les appels d'offres car on doit industrialiser la production, le faire massivement pour encore plus contribuer à faire baisser les prix. Et je suis pour continuer les appels d'offres et les recherches sur l'éolien en mer et les énergies marémotrices, même si l'on sait que les coûts sont beaucoup plus élevés et que ce n'est aujourd'hui pas rentable.

Ensuite, à la lumière de ce que l'Autorité de sûreté donnera, je veux prendre les mesures de fermeture des centrales. Mais je le ferai sur la base de ce que l'Autorité de sûreté du nucléaire dira. Et si elle dit : « Les coûts de rénovation de telle centrale sont de X ou Y », il faudra la fermer.

Mais pourquoi ne pas fixer un cap à long terme, à 2050, 2055 de sortie de ce système nucléaire qui empêche le développement des renouvelables?

Aujourd'hui, si on fait juste ce qui est engagé, on n'arrive pas au 50 % en 2025. Donc, déjà, je veux l'engager. Je veux le faire, je veux que ce soit une réalité. Mais au-delà, ce cap est désespérant pour les gens qui travaillent dans le nucléaire. Ce sont des ouvriers, des gens qui sont fiers de leur métier, de leurs compétences. Je ne peux pas leur dire, et je ne sais pas si c'est vrai, que la nouvelle génération [de réacteurs – ndlr] qu'on est en train de faire n'aura pas du sens. On parle à horizon de 60 ou 75 ans. Je ne veux pas préempter à cet horizon les innovations technologiques de la même façon. L'horizon 2025, je sais le porter, le crédibiliser, le défendre. Mais à la fois sur le plan scientifique, politique et social, si je place un cap sur la sortie du nucléaire, je condamne à mort des dizaines de milliers de gens. Je ne veux pas de ça.

Vous avez des propositions sur l'écologie, sur des sujets importants : l'élimination des pesticides, l'interdiction des perturbateurs endocriniens, pas de nouveau permis de recherche d'hydrocarbure... Comment prenez-vous l'engagement de résister aux lobbies pour les faire appliquer ? Quand vous étiez au

### gouvernement, des ministres disaient : « Macron dit tout le temps oui aux lobbies. »

Si votre boussole, c'est ce qu'ont dit mes collègues, j'en ai beaucoup dans le dos. Car on a dit pis que pendre de moi. Je vous défie de me donner une décision que j'ai prise comme ministre qui était le fait de lobbies. Dans la loi Croissance que j'ai portée, j'ai été à l'encontre de tous les lobbies. Y compris le lobby bancaire, car c'est le premier texte de loi qui a ouvert la brèche du monopole bancaire en permettant le premier crowdfunding entre equity et en permettant le prêt interentreprises, qui a été une émeute avec le secteur. Je n'ai jamais pris mes décisions en fonction des lobbies, car il y a une chose à laquelle je suis attaché plus que tout, c'est la liberté. La mienne, je l'ai conquise, à chaque instant.

J'ai entendu ce que disait Nicolas Hulot sur le CETA, le traité de libre-échange avec le Canada. J'ai défendu le CETA dans son principe parce qu'il a été négocié – je veux réformer les modes de négociation européen -, mais j'ai entendu les doutes qu'il y avait sur la santé et l'alimentation. J'ai dit que je nommerai une commission d'experts et de scientifiques, totalement indépendante des lobbies – ils feront des déclarations d'indépendance et de non-conflit d'intérêts qui éclaireront le choix politique. Et s'il y a un problème scientifique avéré sur ce sujet du CETA, je le répercuterai devant mes collègues au Conseil européen pour pouvoir modifier les choses. De la même façon, sur tous ces sujets de santé et d'environnement, je mettrai en place une structure totalement indépendante pour éclairer la décision publique par la recherche scientifique. J'y crois beaucoup. La COP21 est un succès diplomatique plus que climatique, puisque le dérèglement climatique n'a cessé de s'aggraver depuis 2015. Donald Trump veut peut-être remettre en cause l'accord de

2015. Donald Trump veut peut-être remettre en cause l'accord de Paris. Qu'est-ce que vous lui direz lorsque vous le rencontrerez, peut-être dès le sommet de l'Otan à Bruxelles, les 25 et 26 mai? J'en ferai l'un des trois sujets principaux de discussion. Nous avons à parler de sécurité collective, du climat et des sujets économiques. Sur le climat, son intérêt, sa responsabilité et ce que veut la société civile, comme d'ailleurs le monde économique américain, c'est de mettre en œuvre les engagements de la COP21. S'il décidait de sortir de cette voie, il prendrait une responsabilité majeure à l'égard de la planète et de son peuple. Je m'appuierai très fortement sur la Chine. Il y a une

transformation de la conscience mondiale de la Chine. Et l'actuel président, que l'on pouvait croire sceptique au début sur les sujets climatiques, a totalement intégré dans la mutation du modèle chinois les engagements climatiques. Donc il faudra travailler avec la Chine. Si ce duopole Europe-Chine se constitue, on fera bouger les États-Unis.

### • 6. TRUMP, POUTINE, PALESTINE, QUELLES AMBITIONS DIPLOMATIQUES?

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, et Donald Trump, mercredi 12 avril, à la Maison Blanche © Reuters

L'armée française est engagée sur plusieurs fronts hors de nos frontières, notamment depuis la présidence Hollande. La situation se dégrade et les groupes terroristes ne font que se renforcer. Quelle est la doctrine Macron? Plus de moyens et d'interventions militaires?

Je ne lierai pas les deux. Il y a une trajectoire militaire contrainte sur laquelle j'ai pris des engagements budgétaires, car il y a des équipements, la modernisation de l'armée. On a aujourd'hui la deuxième armée du monde. Il faut garder cette situation pour notre protection. Et il y a la force de dissuasion nucléaire, que je souhaite maintenir, car c'est un élément de notre crédibilité militaire et diplomatique – et cela supposera dans notre quinquennat des investissements.

Sur la doctrine d'emploi, mon désaccord avec ces dix dernières années, c'est que je crois qu'on a un peu cédé à la tendance néoconservatrice, avec des interventions parfois malheureuses. Je pense à la Libye, mais pas seulement. Je souhaite revenir à une filiation française gaullo-mitterrandienne. L'intervention armée a du sens quand elle s'inscrit dans une feuille de route diplomatique. Là où il y a du risque, notre pire ennemi, après les djihadistes et les terroristes islamistes, ce sont les États faillis. Je ferai tout pour qu'on maintienne la stabilité des États, je pense notamment à la Syrie.

Vous êtes sur les positions de Dominique de Villepin sur ces sujets, qui a appelé à voter pour vous ?

Totalement.

En même temps, vous aviez dans votre équipe de campagne Gérard Araud, l'ambassadeur de France aux États-Unis, qui est tout à fait le contraire de Dominique de Villepin. Son surnom au

### Quai d'Orsay est le « chef de la secte ». C'est le symbole des néoconservateurs au cœur de la diplomatie française.

Je suis un homme de débat qui aime la complexité. C'est important d'avoir des gens qui ne pensent pas comme soi. Si vous voulez en déduire des nominations, je ne vous y inciterai pas. Gérard Araud est un grand diplomate français. Je ne partage pas ses positions sur certains points, mais je l'écoute toujours, car il a une très bonne connaissance du système onusien et américain. Comme je parle à François Delattre, qui n'a pas du tout les mêmes positions, et que j'écoute beaucoup.

# Pourquoi êtes-vous contre la reconnaissance unilatérale de la Palestine, alors que de très nombreux pays l'ont fait depuis longtemps ?

Parce que j'ai une position pragmatique. On a plutôt un dirigeant palestinien modéré, qui a pris ses responsabilités. Et on a un durcissement de la position israélienne. Avec de vrais sujets d'insécurité. Je respecte la démocratie israélienne, avec des désaccords sur le non-respect des accords d'Oslo. Reconnaître de manière unilatérale la Palestine, est-ce que ça sert l'avancée du débat sur place? C'est totalement contre-productif. Le jour d'après, je ne parle plus une seule seconde avec l'État d'Israël.

Je défends le principe de deux États, l'engagement français en sa faveur et la condamnation de la colonisation. Mais une autre chose est de reconnaître unilatéralement la Palestine, qui fait que vous perdez toute relation avec l'État d'Israël. Reconnaître unilatéralement la Palestine aujourd'hui, dans ce contexte, c'est faire le choix d'un camp et c'est complètement se couper avec l'autre. La force de la diplomatie française, c'est d'avoir toujours tenu ce point d'équilibre qui fait que l'on est l'un des rares partenaires qui parle aux deux. Je veux maintenir cela. Si on veut être utile à l'humanité, à la région et à celles et ceux qui y vivent, c'est la capacité à parler aux deux qui est efficace.

### Est-ce que ce pragmatisme diplomatique s'étend au cas russe ? Étes-vous favorable au maintien des sanctions de l'Union européenne contre la Russie ?

Je me suis prononcé en faveur du processus de Minsk. Je suis pour le maintien des sanctions tant que ce processus n'est pas respecté. Je ne veux pas qu'on bloque le sujet avec une espèce de situation où les

deux parties ne respectent pas le processus. Or, la vraie difficulté du processus de Minsk, c'est que l'Ukraine elle-même est en train de dévier. Vous me reconnaîtrez une faible complaisance à l'égard de la Russie. Et un pragmatisme pour dire qu'on doit parler à la Russie sur le sujet syrien parce qu'ils sont autour de la table. Nous avons une histoire commune et je distingue le peuple russe de son dirigeant, mais nous n'avons pas les mêmes valeurs que Vladimir Poutine. Quand il enfreint le droit international, il y a un processus mis en place. Il faut le respecter.

### Diriez-vous « ne pas avoir les mêmes valeurs » que le président américain ?

Non. Je ne suis pas persuadé d'être au clair sur les valeurs de Donald Trump. Mais la démocratie américaine n'a pas changé de nature avec l'arrivée de Donald Trump. Il y a des décisions inexpliquées ou inattendues, mais il y a une démocratie très forte avec des leviers, des contre-pouvoirs. C'est quelqu'un qui est en train d'affiner, je l'espère, sa vision des choses.

Êtes-vous pour l'effacement, partiel ou total, de la dette grecque? Je suis pour le principe d'une restructuration de la dette grecque, concertée, et en maintenant la Grèce dans la zone euro. Parce que le système est aujourd'hui intenable. Nous savons tous qu'il faudra en venir là. J'ai souvent dit qu'en Europe une guerre de religion se jouait entre les catholiques et les luthériens et calvinistes. Le camp des États dits sérieux dit : « Vous avez péché, il faudra payer jusqu'à la fin des temps. » Ce sont les dirigeants grecs qui ont failli. Mais le peuple grec, on lui a menti. Or, c'est lui qui paie. Il n'y a pas de possibilité de retrouver une société et une économie stable dans l'euro avec le niveau de dette actuel. Il faut des réformes, renforcer l'État grec. Je ne suis pas favorable à sortir qui que ce soit de la zone euro. Je suis favorable à la restructuration de la dette grecque. Mais une chose est de l'être, une autre est d'obtenir une décision collective. Il faudra mener ce combat. Je le mènerai, car il est inéluctable et nous redonnerait de la crédibilité collective.

### • 7. DIVERSITE OU MULTICULTURALISME?

Au début de votre campagne, votre spécificité était d'allier le libéralisme économique et le libéralisme sociétal. On a l'impression qu'en cours de route, un des aspects s'est perdu.

Vous avez commencé votre campagne comme un Justin Trudeau à la française. Vous aviez parlé ici même des « accommodements raisonnables à la laïcité ». En meeting à Lyon le 4 février, vous avez dit : « Il n'y a pas une culture française. La France est diverse et multiple. » Et deux mois plus tard, vous faites un entretien à Causeur, dans lequel vous dites que « la France ne sera jamais une nation multiculturelle ». Faut-il croire l'Emmanuel Macron du début de la campagne ou celui de la fin ?

Il n'a pas changé. On peut dire que la culture française n'est pas univoque. Et dire dans le même temps que la société française n'est pas multiculturelle. Car le multiculturalisme, c'est une notion beaucoup plus précise. Je reconnais la diversité dans la République – la culture française est un fleuve avec de multiples affluents – et en expliquant cela, je réagissais à ce que disaient François Fillon et Marine Le Pen. Pour eux, il y a une structure monolithique de la culture française. Or, la France n'est pas une identité figée ou fermée. Ce n'est pas une culture prédéfinie. Elle est faite d'une diversité, et souvent façonnée par des mécréants.

C'est pour ça que je suis allé à Villers-Cotterêts, pour célébrer Alexandre Dumas, fils d'esclave et mulâtre. Je célèbre la culture de la créolité dans la République car il y a cette diversité. Il y a bien sûr des éléments qui la structurent et qui la cimentent, dont la langue française, qui est d'ailleurs le socle de notre pays, ce qui est unique au monde. Mais c'est à Villers-Cotterêts que la France se construit. Seulement, la notion de multiculturalisme est une notion beaucoup plus structurée, figée, et telle qu'elle est définie par exemple par Taylor ou d'autres, telle qu'elle est pratiquée au Canada, je ne l'ai jamais défendue dans le cas français. Donc c'est compliqué, mais je n'ai pas changé de discours. Je veux qu'il y ait cette multitude, cette diversité, mais je ne veux pas d'une communauté juive qui vive à part, d'une communauté musulmane qui vive à part, d'une communauté créole qui vive à part, et qui se vivent d'abord comme des communautés. Je veux qu'ils se sentent d'abord comme un peuple un.

Mais quand vous parlez à *Causeur* et que vous dites que la société n'est pas multiculturelle, ce qu'entendent les Français, c'est que la France est uniforme...

Allez entrer dans ces subtilités dans un débat politique... Vous allez réveiller des peurs. Dans un moment d'extrême tension, c'est contreproductif. Donc si vous voulez défendre la diversité, n'utilisez pas le mot multiculturalisme dans son acception maximale.

Mais à l'inverse, une partie du peuple a l'impression qu'on lui parle d'un autre monde que celui qu'il est. Le discours politique ne reflète pas la France, telle qu'elle est, telle qu'elle vit, telle qu'elle travaille.

C'est pour ça que je revendique cette diversité. Mais je ne revendique pas un multiculturalisme à l'anglo-saxonne pour la société : il est moins pacifié que ce qu'on peut faire en France avec la laïcité.

### 8. RACISME, DISCRIMINATIONS, VIOLENCES POLICIERES

Beaucoup d'électeurs se sont abstenus dans les quartiers populaires, ou ont voté pour Jean-Luc Mélenchon. Ces habitants sont soumis à un racisme quotidien. Ils seraient les premières victimes du Front national. Pour autant, beaucoup hésitent à voter pour vous. Les jeunes vivent des discriminations à l'embauche, au logement, les formations leur sont plus fermées parce qu'ils n'ont pas la bonne couleur de peau ou la bonne adresse : qu'est-ce que vous allez faire concrètement, au-delà des déclarations d'intention ?

Je pense que sur ce sujet, j'ai un des programmes les plus ambitieux. La seule chose que j'ai refusée, c'est sur les contrôles aux faciès. Mais sur le plan économique et social, la plupart de ces quartiers sont des zones d'éducation prioritaires. Douze élèves par classe en CP/CE1 pour aider à la réussite scolaire, c'est très ambitieux. Pour cela, il faut des moyens supplémentaires, prévus dans le schéma budgétaire : 8 000 postes redéployés et 4 000 embauches. Je pense qu'on pourra mettre quasiment la réforme en place dès la rentrée. Sur l'orientation, je mets du tutorat dès la fin du collège car l'inégalité se crée là. Je généralise le testing à l'embauche, pour éviter la sélection sur le CV – pas le CV anonyme dont tout le monde a conclu qu'il ne marchait pas.

Mais il faut une généralisation de la pratique du testing et une pénalisation, ainsi que le « name and shame » : on nomme les entreprises épinglées pour leur faire honte. C'est puissant. C'est extrêmement dissuasif. Et enfin, les emplois francs.

Sauf que l'expérimentation n'a généré que 250 offres d'emplois. Mais parce qu'il y avait des critères d'âge, de contrat, c'était impossible. Avec moi, il n'y aura pas de limite d'âge. Pour ceux qui viennent d'un quartier « politique de la ville », s'ils ont un CDI, il y a les 15 000 euros pendant trois ans. Il n'y a pas de contraintes. C'est un levier de mobilité économique et sociale. Tout ce qu'on dit pour l'instant à cette jeunesse, c'est de rester dans son quartier. On assigne à résidence. Là, on t'aide à en sortir si tu veux, et on le valorise. Enfin, sur les contrôles au faciès, je ne crois pas du tout à l'efficacité de la mesure [du récépissé – ndlr]. Je connais la réalité des contrôles aux faciès. J'ai lu les livres et les statistiques établis sur le sujet. Je ne remets pas en cause cette réalité. Mais le récépissé ne changera rien à cette réalité, car il y aura du trafic au récépissé. Car quand il y a ce niveau de violence, de défiance, ce n'est pas un bout de papier qui change la chose. Mettre la caméra portée dans les situations les plus chaudes, je souhaite le généraliser. J'y crois, c'est efficace. Et ensuite, je veux changer la culture, le management et le mode de recrutement dans la police. En France, on forme tous les policiers à faire du contrôle d'identité. Il y a de la discrimination dans tous les pays. Mais chez nous, on a deux à trois fois plus de contrôles d'identité qu'à l'étranger. Il y a un problème de discernement. Il faut donc former différemment.

Mais si on veut être justes, il faut voir aussi ce que les policiers subissent. J'ai été à Sarcelles, j'ai vu le commissariat. Il faut voir les caillassages, les agressions en bande et le reste. Les contrôles au faciès, c'est aussi parce qu'il y a de la tension dans ces zones. Donc, formation, changement de la doctrine d'emploi, police de sécurité quotidienne, caméra embarquée dans les zones difficiles et tolérance zéro.

L'État a été condamné pour les contrôles au faciès, des contrôles parfaitement illégitimes. Et ce qui nous a surpris, c'est que l'État a fait appel...

Je ne connais pas le sujet dans le détail. L'appel sert parfois à quelque chose. Par contre, je serai intraitable : il faut mettre en cause la

hiérarchie policière quand il y a de manière évidente un problème. Il faut une responsabilité policière et administrative quand il y a des comportements déviants.

#### • LEVER L'ETAT D'URGENCE ?

Sur la sécurité, quand lèverez-vous l'état d'urgence ? Tous les spécialistes disent qu'il doit être levé, qu'il est inefficace, et qu'il ne fait que créer un tout-sécuritaire qui ne cherche pas à nous protéger mais à nous mettre dans une situation de tension.

Je ne crois pas que ce soit l'état d'urgence qui nous mette en situation de tension. Au début de l'état d'urgence, il y a eu de la tension dans certains quartiers à l'occasion de perquisitions. Ce n'est plus le cas. Je ferai le point avec les services de renseignement. S'il est avéré que les perquisitions administratives sont justifiées en raison du niveau de risque, je le maintiendrai. Si ça ne sert plus à rien et que la surveillance des éléments les plus dangereux, les modes d'action hors état d'urgence sont aussi efficaces, je le suspendrai.

Nous sommes la seule démocratie à mettre des militaires dans la rue, alors que les spécialistes du renseignement estiment qu'on ne traite que l'urgence, qu'on ne traite pas le mal de fond, que nous sommes dans une sorte d'affichage, qui n'est pas au cœur du problème...

Si c'est de l'affichage, je ne le garderai pas. Mais il permet les perquisitions administratives...

### Hors de tout contrôle de la justice, avec des excès...

Dans un cadre limité, pour les terroristes. Si dans ce cadre, les services de renseignement en ont besoin, je le maintiendrai. Si vous le suspendez et que vous avez 15 jours plus tard un attentat avec un fiché S, sur lequel on n'a pas pu faire de perquisition administrative, vous ne tenez plus le pays.

### Dans ce cas, on ne lève jamais l'état d'urgence.

Non, il y a des gens compétents, qui ne sont ni vous ni moi, qui doivent éclairer la décision politique, qui savent la réalité de la menace et ce dont ils ont besoin. Et je souhaite un contrôle parlementaire sur ce sujet, car il faut éclairer la nation. Mon souhait, c'est de sortir de l'état d'urgence. Je l'ai dit. Mais ce qui crée de la

tension, c'est la menace terroriste, beaucoup plus que l'exercice de l'état d'urgence.

Vous avez pris position sur les crimes de l'humanité en Algérie. Quel sera l'équivalent du fameux discours du Vél' d'Hiv' prononcé par Jacques Chirac? Quel sera votre acte solennel pour qu'il n'y ait plus la concurrence des mémoires et que la France regarde en face son passé?

De fait, je prendrai des actes forts sur cette période de notre histoire, parce que ma conviction profonde, au-delà de mon rapport à la vérité et à l'histoire que Benjamin Stora défend admirablement, c'est qu'il y a une fracture dans la société qui s'est construite, qui touche les Français d'origine algérienne, les binationaux, mais aussi les harkis, les rapatriés, les anciens soldats, qui nourrissent du ressentiment et qui structurent du ressentiment politique qui, aujourd'hui, paralyse la France et qui paralyse nos quartiers. Quand on dit qu'on croit à la diversité d'un peuple et qu'on veut le réconcilier et lutter contre le communautarisme, on doit prendre ces actes forts. Donc je le ferai.

Mesurez-vous à quel point ce quinquennat a blessé la jeunesse ? Avec des symboles : Rémi Fraisse, Adama Traoré, le jeune Théo, sans parler du quotidien. Or, « si la jeunesse n'a pas toujours raison, la société qui la méconnaît et qui la frappe a toujours tort ». Cette phrase de François Mitterrand, en mai 1968, c'est ce qu'a vécu la jeunesse sous François Hollande. Qu'avez-vous à dire à cette jeunesse, qui n'est pas forcément tentée de voter dimanche ?

Je ne lui promets pas le bonheur, car c'est une promesse dangereuse. Personne ne peut la tenir. L'engagement que je veux prendre, c'est qu'elle puisse être libre de choisir son avenir. Être éduquée, formée, pouvoir choisir son destin dans la société. Je lutterai toujours contre ceux qui frappent la jeunesse, contre ceux qui la bloquent, qui lui disent qu'elle a une place assignée, un destin déjà écrit. C'est malheureusement aujourd'hui ce à quoi nous sommes rendus, et quand la République en est là, c'est qu'elle a trahi ce qui la fonde.

Et puis, une toute dernière question :

- Vous avez dit que vous ferez un bilan annuel avec vos ministres. Est-ce que vous seriez d'accord de revenir à Mediapart, chaque année de votre quinquennat, pour faire l'examen de votre bilan?
- Chiche!
- Eh bien banco!

LA RÉDACTION DE MEDIAPART

A pelne élu, Emmanuel Macron

a promis de rencontrer les leadeurs syndicaux cette semaine Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière, lui demande déjà de reconsidérer son projet social, sur le fond comme sur la forme

### «Je ne veux pas d'ordonnance sur les questions sociales »

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, demande au nouveau président d'ouvrir le dialoque.

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE GASTE

POUR LE LEADEUR de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly, les ralliements entre le premier et le second tour ne constituent pas un vote d'adhésion, mals sont plutôt la conséquence d'un barrage au Front national.

Quels enseignements tirez-vous des résultats d'hier? MEAN-CLAUDE MAILLY, La mon tée des mouvements de rejet de l'autre, en France comme ailleurs, est due en grande partie aux politiques d'austérité me nées en Europe. Cela fait plu-sieurs années que je le dis. Je l'avais expliqué à l'ex-président Hollande. Que s'est-ll passé de-puis 2002 ? Chômage en haus se, pouvoir d'achat en haisse, conditions de travail détériorées... tant qu'on ne cherchera pas à éradiquer les causes, le Front national prospérera. C'est ssus qu'on doit travailler et si on obtient des résultats, les scores de l'extrême droite balsseront. Emmanuel Macron a une responsabilité historique. Son programme économique et social est-il à la hauteur

de ce défi ou risque-t-il au contraire d'amplifier la fracture sociale ?

Ce que le nouveau président an nonce, notamment en matière de Code du travall, m'inquiète Sur le fond mais aussi sur la forme. Il veut agir très vite par des ordonnances au mois de juillet. Certes, il prévoit une concerta tion préalable avec les syndi cats, c'est plutôt bon signe mals on n'en connaît pas la nature Dans le même temps, il fait des déclarations pour le moins sur-

prenantes. Comme la semaine dernière à Albi face à des salariés, lorsqu'il a déclaré qu'il y avait plus d'intelligence au nivenude l'entreprise que dans les états-majors syndicaux Qu'est ce que cela veut dire ? Comment considère tell notre rôle au niveau national? Ce n'est pas clair.

Qu'allez-vous lui demander ? Que l'on débatte, que l'on discu te à tous les niveaux, après cha cun prend ses responsabilités. le ne veux pas d'ordonnance sur les questions sociales. Au-delà de la méthode, nous ne voulons pas d'une loi Travail XXL qui feralt sauter les derniers verrous pour donner par exemple aux entreprises la pos-sibilité de moduler par accord le temps de travail jusqu'à 48 heu-res. Ou qui ouvrirait la possibilité de décentraliser la question des salaires. Nous ne voulons pas non plus du plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, ni du référendum entre les mains

de l'employeur. Depuis décembre 2016, Emmanuel Macron répète pourtant que sa réforme du travail est « mûre » pour une ption rapide... N'a-t-il pas été élu pour ce programme ? Il est passé au l'\* tour avec 24 % des volx, et environ 65 % au se cond tour. Autrement dit. des **EMMANUEL** 

#### **MACRON A UNE** RESPONSABILITÉ **HISTORIQUE**"

gens gul n'ont pas voté pour lui au premier tour l'ont fait au se cond pour faire barrage au Front national. Et pas pour son pro-gramme. A partir du moment où ces soutiens par défaut sont nombreux, cela change la donne. Emmanuel Macron est-il prêt à modifier ses annonces dans le domaine du droit du travail ? Nous lui poserons la question.

Certaines sections syndicales appellent aujourd hui à manifester. Pourquoi pes FO ?

Une chose à la fols. Le président de la République vient d'être étu, on va avoir les premiers con-tacts. On verra dans les semalnes et les mois à venir s'il y a une véritable concertation. Si ce n'est pas le cas, il y aura des ten stons et des mobilisations.

Demanderez-vous au président d'interdire les groupes violents qui sévissent dans les manifestations ?

Je ne sais pas qui ils sont, mais il va failoir régier le problème. On ne peut pas laisser des gens ca eoules continuer de tels actes de violences, comme des milices. Vous êtes adhérent du PS. avez-vous respecté les consignes de vote en faveur de

Je ne réponds pas à cette question en tant que secrétaire général de FO. Nous pratiquons l'in-dépendance syndicale et nous

ne donnons jamais de consi gnes de vote

Le Front national prospère-t-fl dans vos rangs 7

Selon les sondages, les sympa thisants de FO ayant voté Front national ont été moins nom breux cette année que lors de la dernière présidentielle. Quand Jean-Marie Le Pen était aux manettes, la consigne était d'infil trer les syndicats. Aujourd'hul, le FN fait de l'entrisme dans la fonction publique, les associa-tions, mais aussi les chambres de commerce et de métiers et d'agriculture

Parts OCV\*3, hier Le secrétaire général de FO, J Claude Mailly. attendies premiers contacts avec le nouveau président de la République avant d'envisager



**NOUS NE VOULONS PAS** D'UNE LOI TRAVAIL XXL QUI **FERAIT SAUTER LES DERNIERS VERROUS**"



#### social-syndicats-élections-présidentielle-France2017 Mailly: il y aura "problème" si Macron persiste à vouloir légiférer par ordonnance

Paris, 8 mai 2017 (AFP) - Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière (FO), a prévenu lundi qu'il y aura problème" si le président élu Emmanuel Macron persiste à vouloir légiférer par ordonnances cet été sur le droit du travail.

"S'il persiste dans l'idée de faire des ordonnances au mois de juillet, ça veut dire qu'il va balayer le dialogue social et la concertation: il y aura problème d'une manière ou d'une autre, donc on attend de voir", a prévenu M. Mailly sur France Info.

"Je ne vois pas quelle est l'organisation syndicale, quelle qu'elle soit aujourd'hui, sans parler du fond, qui peut accepter que ça passe à la schlague avec des ordonnances".

Comme les autres centrales nationales, FO ne participera cependant pas au rassemblement organisé par le collectif "Front social", ce lundi à 14H00 Place de la République à Paris.

"Chaque chose en son temps", a souligné M. Mailly. "Pour le moment, il est à peine élu, on va regarder ce que ça donne", et notamment "est-ce qu'il veut faire une loi El Khomri puissance XXL?".

Il faut voir si Emmanuel Macron "va rester rigide sur ce qu'il a dit sur le plan social pendant la campagne électorale", ou "est-ce qu'il élargit, a un peu de souplesse dans la réflexion, accepte de véritablement dialoguer".

Parmi les points d'inquiétude, le responsable syndical a cité la volonté de M. Macron de "remettre en cause à nouveau la hiérarchie des normes, c'est-à-dire les négociations au niveau des branches".

"Je le dis clairement: remettre en cause le niveau national de négociations, c'est pas républicain",

paj/ao:CB

2017/05/08 10:00:48 GMT+02:00 #584140 DGTE 0377 FVN35 (4) AFP (257 words)

### 26 ENTREPRISES

### Retraites: le patronat

Les chefs d'entreprise réclament la fin du compte pér.

MARIE-CÉCILE RENAULT

**≫** @Firenault

SOCIAL La question des retraites sera à coup sûr un des dossiers clés, figurant sur le haut de la pile du président Macron. Et pas seulement parce que l'ex-ministre de l'Économie, finaliste heureux dimanche soir du deuxième tour de la présidentielle, a prévu d'unifier en dix ans tous les régimes existants. Le patronat, remonté comme une pendule, entend en effet revenir à la charge sur le compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P), mis en place par la loi de 2014 et qu'il n'a cessé de dénoncer depuis trois ans comme étant une «usine à gaz».

Ce compte permet aux salariés du privé exposés à au moins un facteur de pénibilité, parmi dix prévus par la loi, de cumuler des points - jusqu'à 20 par an - pour partir plus tôt à la retraite, se former en fin de carrière ou travailler à temps partiel. Un dispositif, promesse de campagne de François Hollande en 2012, qui pourrait concerner à terme 20 % des salaries, soit 3,3 millions de personnes, et coûter la bagatelle de 8 milliards d'euros aux entreprises... chaque année. Pour l'heure, son coùt est largement sous-financé, selon une étude de COE-Rexecode, qui laisse craindre des hausses de cotisations et conduit le Medef à dénoncer une «bombe à retardement ».

Durant la campagne, le candidat Macron avait fait un premier pas encourageant, en promettant d'agir sur le nom du dispositif. «Je n'aime pas le terme (compte pénibilité) donc je le supprimeral, avaitil déclaré. Car il induit que le travail est une douleur. Alors que le travail, c'est l'émancipation, c'est ce qui nous donne une place. » Mais il n'avalt pas prévu de le supprimer, tout juste de surseoir à sa mise en ceuvre, «Je suspends son application par la loi parce qu'elle ne marche pas, et je renvole à un dialogue social par branches, qui en définira les modalités», avait-il précisé. Le sujet devrait être traité dans le cadre de la vaste réforme des retraltes promise par le candidat, qui envisage de mettre en place un régime universel de retraites fusionL'âge légal du départ à la retraîte est fixé à 62 ans, contre 65 ans chez nos principaux voisins européens.

SYUJI HONDA/BLVDONE/ FOTOLIA nant les 37 régimes de retraite existants, supprimer les régimes spéciaux et unifier les règles du public et du privé.

#### Renforcer la prévention

Pour le patronat, le président élu devra aller plus loin et engager une refonte globale des nombreux dispositifs de retrait anticipé du marché du travall (lire ci-dessous), qui se sont empilés au fil des réformes.



42% des salariés du régime général partent en retraite de manière anticipée

### atronat veut mettre la pression

la fin du compte pénibilité. Le nouveau président prévoit juste sa suspension.

Le Medef milite ainsi pour les remplacer tous (hors amiante, handicap et accidents du travail) par un seul système, fondé sur un constat médical. « Nous voulons un système objectivé, individualisé, sur prescription médicale, alors qu'avec le C3P on indemnise un risque potentiel pour tous», explique un chef d'entreprise. En contrepartie, les employeurs se disent prêts à renforcer la prévention,

notamment en proposant un bilan de santé aux salariés à partir de 50 ans pour détecter les usures et risques éventuels.

Le Medef, très en pointe sur le sujet, ne désespère pas non plus de faire évoluer le président Macron sur la question d'un relèvement de l'âge de départ, qu'il a exclu dans son programme de campagne, alors que son adversaire de droite au premier tour, François Fillon,

proposait, lui, de le porter de 62 à 65 ans. Or l'âge de départ est aujourd'hui plus bas en France que dans la plupart des pays Européens, où il atteint 65 ans. Et cela même alors que la durée de vie en retraite des Français est plus élevée: vingt-trois ans en moyenne pour les hommes et 27,2 en moyenne pour les femmes. Soit cinq ans de plus que dans les 34 autres pays de l'OCDE! m



### Le maquis des dispositifs de départ anticipé

Chiffre étonnant! 42% des salariés du régime général partent en retraite de manière anticipée, c'està-dire avant l'àge légal désormals fixé à 62 ans, contre 65 ans chez nos principaux voisins européens. Physieurs dispositifs, mis en place au fil des ans par des majorités différentes, permettent en effet de partir en retraite précocement. Du fait de leur empllement et de leur grande complexité, ils restent mai connus et les publics concernés se recouvrent en partie.

Carrières longues

Mis en place en 2003 (et étendu en 2012 puis 2014), ce dispositif permet aujourd'hui de partir à la retraite deux ans avant l'âge légal, soit à 60 ans. Ce dispositif vise les personnes ayant commencé à travailler jeunes, soit quatre ou cinq trimestres avant 20 ans. Concernant 180 000 personnes par an sur la période 2015-2018, il devrait se réduire à 150 000 à partir de 2019 puis s'éteindre en 2040.

Inaptitude au travail

Cette mesure permet de toucher une retraite à taux plein à l'âge minimal légal de départ, même si la durée d'assurance n'est pas complète. Elle concerne les salarlés reconnus «inaptes au travail», qui ont un taux d'incapacité de travail de 50 % minimum « médicalement constaté», et les salariés «réputés inaptes», bénéficiaires d'une pension d'invalidité avant l'âge légal de départ en retraite, titulaires de l'allocation adulte handicape (AAH) ou titulaires d'une carte d'invalidité de plus de 80 %. Ce dispositif ancien concerne environ 83500 personnes en flux annuel en 2014 et 2 millions de bénéficiaires en stock.

Handicap

Les assurés handicapés et les personnes bénéficiant de la reconnaissance «travailleurs handicapés» ont la possibilité de partir en retraite à partir à de 55 ans. Le bénéficiaire doit justifier d'un taux d'incapacité permanente de 80 % et avoir une durée minimale d'assurance validée. En flux annuel, 2376 personnes étaient concernées en 2014.

Amiante Créé en 1996 et amené à s'éteindre progressivement, ce dispositif permet aux travailleurs exposés à l'amiante de partir dès 50 ans, en fonction de la durée d'exposition. En octobre 2015, il représentait un stock de 23374 bénéficiaires.

Incapacité permanente En cas d'incapacité permanente au titre d'une maladie professionnelle ou d'un accident du travail, le salarié peut demander la retraite pour pénibilité à compter de 60 ans. Cette retraite est calculée au taux maximum, quelle que soit sa durée d'assurance,

Compte personnel de prévention de la pénibilité (C3P)

Instauré par la loi de 2014, le compte pénibilité permet au salarié exposé à un ou plusieurs facteurs de pénibilité de cumuler des points, qui peuvent notamment être transformés en trimestres de majoration de durée d'assurance. Le salarié peut utiliser ces trimestres pour avancer son départ à la retraite de 2 ans maximum, soit au plus tôt à 60 ans. Il faudra plusieurs années pour qu'il soit effectif.



#### élections-présidentielle-partis-FN-France2017-social-syndicats Solidaires invite les autres syndicats à une réunion le 11 mai

Paris, 5 mai 2017 (AFP) - Solidaires a convié vendredi les organisations syndicales à une réunion le 11 mai, après l'élection présidentielle, pour parler, entre autres, du score "élevé" du Front national lors de cette élection présidentielle.

"Le résultat est certes aujourd'hui encore incertain, mais les annonces faites par celui qui semble être le choix le plus probable des électeurs et électrices, sur le droit du travail en particulier, nous semblent rendre nécessaire une discussion rapide de nos organisations", explique Solidaires dans cette invitation rendue publique.

"De même, le score, très élevé dans tous les cas, de la candidate du Front national, nous fait là aussi penser que nous ne pourrions pas nous contenter d'en rester à la satisfaction de l'avoir vue battue", avance-t-il.

"Nos organisations auront une activité importante dans les semaines et les mois qui viennent. Présenter aux salarié-es un front unitaire montrant que nous sommes les uns et les autres prêts à défendre leurs droits et à en conquérir de nouveaux serait dans cette période tout à fait positif", ajoute-t-il.

C'est dans cette optique que Solidaires invite les autres organisations syndicales à une réunion le 11 mai à 18h dans ses locaux parisiens (19e arrondissement) précisant que la date est "à débattre".

Interrogée par l'AFP, la CFE-CGC a déclaré qu'elle ne s'y rendrait pas. La CGT n'était pas en mesure de répondre dans l'immédiat, pas plus que la CFDT, FO, CFTC et Unsa.

Des syndicats, principalement CGT et SUD, prévoient d'ores et déjà un rassemblement à Paris dès le 8 mai, qui n'est pas soutenu par les centrales nationales.

how/ag/ct

2017/05/05 17:17:15 GMT+02:00 #578067 DGTE 1404 FTE62 (4) AFP (257 words)



## élections-présidentielle-France2017-entreprises-patronat-social,PREV Soulagés, les patrons attendent Macron sur sa capacité à réformer (PAPIER D'ANGLE-ACTUALISATION)

Par Eleonore DERMY, Pascale JUILLIARD ATTENTION - Ajoute manifestation ///

Paris, 8 mai 2017 (AFP) - Le patronat a accueilli avec soulagement l'élection d'Emmanuel Macron mais l'attend sur ses capacités de réforme, en particulier du droit du travail, un sujet qui constitue au contraire une ligne rouge pour nombre de syndicats.

Dans les milieux économiques et syndicaux, la victoire de l'ex-ministre de l'Economie est un heureux épilogue après plusieurs semaines d'inquiétude face à la progression de Marine Le Pen.

Pour autant, des sections syndicales ont donné dès lundi le ton de l'opposition à laquelle le nouveau président risque de faire face, en rassemblant des milliers de manifestants à Paris.

"C'est un soulagement par rapport au risque de l'extrême droite ou de l'extrême gauche", a confié à l'AFP Pierre Gattaz, président du Medef, qui avait fustigé plusieurs mesures du programme de la candidate du FN, comme la sortie de l'euro ou la hausse des dépenses publiques.

"C'est une bonne πouvelle pour le pays, on a quelqu'un qui comprend les mutations du monde, un programme pro-européen, pro-économique, pro-entreprises", a-t-il souligné.

Même tonalité du côté de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), qui avait pourtant tenu à conserver sa neutralité au cours de la campagne.

Avant l'élection, "nous avions mis en perspective les programmes économiques des uns et des autres, et ce n'était pas très compliqué de s'apercevoir que du côté de Marine Le Pen, il y avait une telle incohérence que ce n'était pas souhaitable pour l'avenir économique du pays", a déclaré à l'AFP François Asselin, président de la deuxième organisation patronale française.

Mais les patrons restent prudents sur l'avenir, au-delà de l'étape, cruciale, des législatives.

Pour M. Asselin, le futur président va devoir s'atteler à des "travaux d'Hercule" et ne pourra "s'affranchir de réformes vraiment profondes et structurelles" pour répondre aux problèmes de la "dette abyssale" française, du "déséquilibre entre le secteur marchand et la sphère publique", du déficit extérieur colossal", de la "désindustrialisation du pays" et enfin du "chômage massif".

- Mises en garde -

Emmanuel Macron "a dit pendant la campagne qu'il était déterminé", a rappelé pour sa part Alain Griset, patron de l'Union des entreprises de proximité (U2P), réunissant artisans, commerçants et professions libérales.

"On va très rapidement voir avec lui et son gouvernement de quelle manière cette détermination va se mesurer en termes de décisions concrètes".

En particulier, les milieux patronaux l'attendent au tournant sur sa volonté de réformer rapidement le droit du travail, source de fortes oppositions dans l'Hexagone. D'autant plus que son choix de recourir aux ordonnances n'est pas du goût des syndicats.

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force Ouvrière (FO), a ainsi prévenu qu™il y aura problème" s'il persistait à vouloir procéder de la sorte.

Les réformes envisagées "ne seront acceptables et acceptées que si, et seulement si, le nouvel exécutif respecte les fondements du dialogue social", a averti la CFTC.

Des sections CGT, SUD ou Unef et des associations, qui n'ont jamais accepté la fin de la bataille contre la loi travail, ont donné dès lundi le coup des batailles qu'ils entendent mener.

Réunies au sein du collectif "Front social", ces organisations ont fait défiler des milliers de personnes entre Place de la République et Place de la Bastille aux cris notamment de "bienvenu Macron, on aura ta peau".

Les centrales syndicales au niveau national ne se sont pas associées à cette initiative.

"Chaque chose en son temps", a souligné M. Mailly. "Pour le moment, il est à peine élu, on va regarder ce que ça donne", notamment "est-ce qu'il veut faire une loi El Khomri puissance XXL?".

Pour M. Gattaz, "il ne faut pas trop tarder" à mettre en œuvre ces réformes.

"S'il y a la confiance des acteurs économiques d'un côté, et de l'autre celle des acteurs internationaux, la France peut retrouver rapidement les chemins de la croissance et de l'emploi", a-t-il estimé.

paj-edy/ao/mm

by : Eleonore DERMY, Pascale JUILLIARD

2017/05/08 17:12:49 GMT+02:00 #584984 DGTE 1221 FVV79 (4) AFP (629 words) Le Figaro - Jundi 8 mai 2017

## Loi travail: des décrets publiés in extremis

Promise à une réécriture par Emmanuel Macron (lire page 17), toujours contestée par certains syndicats, dont certaines sections appellent à un rassemblement à Paris des ce lundi, la loi travail version Myriam El Khomri poursuit son chemin administratif comme si de rien n'était. En toute fin de parcours, le gouvernement sortant a publié ces derniers jours plusieurs décrets d'application de la loi du 8 août 2016, portant sur des dispositions emblématiques du texte.

Au Journal officiel du 6 mai a ainsi été publié le décret concernant la responsabilité sociale des plateformes numériques à l'égard des travailleurs indépendants, notamment en matière de couverture des accidents du travail. Un texte qui vise à apporter un début de réponse au phénomène d'«ubérisation» du travail. Autre décret publié, celui qui impose l'installation d'instances de dialogue social dans les réseaux de franchise d'au moins 300 salariés. Un dispositif glissé in extremis

au moment de l'adoption – par l'article 49-3 – de la loi El Khomri et qui avait provoqué de vives réactions au sein des organisations patronales. La loi travail prévoyait également la création d'une commission de refondation du Code du travail. Une mission ultrasensible pour laquelle le gouvernement Cazeneuve avait en début d'année préféré temporiser en commençant par installer une «mission de préfiguration» de cette fameuse commission. On ne salt pas ce que le futur exécutif déci-

dera d'en faire - Emmanuel Macron envisage de réformer le Code du travail par ordonnance dès cet été, et après une consultation expresse des partenaires sociaux -, mais les conclusions de cette mission seront à sa disposition. Le gouvernement a en effet annoncé par communiqué la fin des travaux qu'il avait confiés à France Stratégie, précisant que les «travaux» de la future «commission devront s'achever à l'été 2018». C'est cela qu'on doit appeler la continuité de l'État... B.B.

#### DROIT DU TRAVAIL

## Macron met sur les rails une loi El Khomri taille XXL pour l'été

Le président de la République élu dimanche veut poursuivre la démolition des droits des salariés entamée sur le temps de travail au cours du quinquennat qui s'achève, en l'étendant à toute l'organisation du travail.

mmanuel Macron sait bien qu'il n'a pas encore gagné la partie. La secrétaire d'État qui le soutient, Juliette Méadel, a beau estimer que les 66,1 % des voix qu'il a recueillies dimanche sont «un blanc-seing» pour « aller au bout de sa réforme du droit social et du Code du travail», son projet n'a pas obtenu l'adhésion des Français, en particulier du côté de cette majorité qui s'est opposée à la loi El Khomri au printemps 2016. Celui qui rentrera à l'Élysée à la fin de la semaine espère donc l'effet de surprise en passant par des ordonnances au cœur de l'été.

#### L'ÉCLATEMENT GÉNÉRALISÉ DU CODE DU TRAVAIL

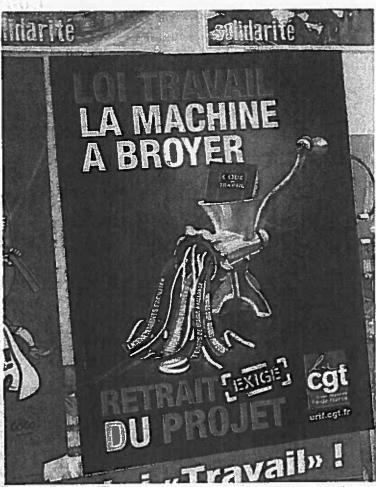
C'est le cœur de la réforme voulue par le nouveau président de la République élu dimanche: « Donner plus de place à l'accord majoritaire d'entreprise ou de branche. » En clair, Emmanuel Macron veut pousser au bout la logique qui a guidé la loi travail, qui est celle de généraliser la dérogation à la loi et aux normes nationales, jusqu'à inverser complètement la «hiérarchie des normes » sociales, au détriment du « principe de faveur » qui voulait que des accords conclus à un niveau inférieur ne pouvaient qu'améliorer les protections accordées au niveau supérieur. « La possibilité de détruire un avantage social n'est pas une invention de la loi travail, rappelle à ce sujet Emmanuel Dockès, professeur à l'université Paris Quest-Nanterre, Mais celle-ci l'a systématisée et généralisée » dans le domaine du temps de travail. Emmanuel Macron propose de l'étendre à toute l'organisation du travail. C'est ainsi que « les horaires effectifs »,

qu'Emmanuel Macron distingue de la durée légale du travail, mais aussi « les conditions de travail et les salaires » seront « négociés au plus près du terrain », de préférence au niveau de l'entreprise ou, « à défaut », de la branche. De quoi donner corps à la crainte exprimée par la CGT d'un Code du travail par entreprise. « L'idée d'une règle commune n'a pas les faveurs d'Emmanuel Macron, constate Emmanuel Dockès. Il y a effectivement un risque de disparition progressive de la règle commune. »

Le nouveau président de la République entend mener cette réforme au nom de l'emploi, en visant l'objectif d'un taux de chômage «ramene à 7 % en 2022». Pour Emmanuel Dockès, la «croyance» en un llen entre le chômage et le niveau de protection des salariés relève pourtant de l'«idéologie». «L'idée selon laquelle l'accroissement de la flexibilité, c'est-à-dire l'accroissement du pouvoir des employeurs, est la source d'une meilleure compétitivité et de création d'emploi est très ancienne. Elle n'a été démontrée à aucun moment, explique le chercheur. Au contraire, des études de l'OCDE démontrent qu'il n'y a pas de corrélation entre le taux de chômage et le taux de protection. » Le professeur de droit du travail y voit un « vice de raisonnement, qui consiste à faire conflance aux grands entrepreneurs pour dire ce qui est bon pour l'emploi. Mais ce qui est bon pour le grand patronat n'est pas forcément bon pour la société entière »

## 2 LES CHÔMEURS SANCTIONNÉS POUR LES RENDRE FLEXIBLES

Non content de promettre la nationalisation de l'assurance-chômage pour mieux la transformer en « assurance universelle ».



Maigré l'Importante confestation de 2016, Emmanuel Macron veut pousser au beut la logique

Emmanuel Macron envisage de se lancer dans la chasse aux demandeurs d'emploi. Dans le pacte qu'il propose, si une personne refuse deux emplois dits décents ou ne peut justifier d'une « intensité » de recherche d'emploi suffisante, le versement des allocations sera bloqué. En parallèle de ce durcissement des règles, le nouveau président met en avant l'élargissement de l'assurance-chômage aux professions libérales et aux démissionnaires. Il évoque aussi l'orientation des chômeurs vers des formations « vraiment qualifiantes », laissant présager une prise en compte des desiderata patronaux avant les besoins des précaires.

En réalité, l'ex-ministre de l'Économie se contente de recycler de viellles recettes, suivant la vole d'un Nicolas Sarkozy qui avait instauré la loi sur l'offre raisonnable d'emploi (ORE) en 2008. Au-delà de deux postes non acceptés, le chômeur est bouté hors des listes de Pôle emploi pour deux mois. Dans les faits, ce dispositif, censé faire chuter artificiellement les statistiques, s'est révélé très peu applicable, l'ex-locataire de l'Étysée ayant sabré des milliers de postes dans les effectifs de l'ex-

ANPE. Le scénario est un peu différent avec François Hollande. Accentuant la stigmatisation et le flicage, le président de la République sortant s'était montré favorable à la création d'une brigade de 200 conseillers Pôle emploi dédiés au contrôle renforcé des chômeurs. Un dispositif de harcèlement qui n'a pas contribué à abaisser les chiffres du chômage. Pour remettre au travail les 5,5 millions de chômeurs et précaires (dont 3,5 millions sans aucune activitéj, Emmanuel Macron s'entête dans la même logique répressive et inefficace que ses prédécesseurs. Sans men-tionner le problème numéro un: l'absence d'offres d'emploi suffisantes par rapport à la demande. Hier, seules 713 999 annonces de travail étalent disponibles sur le site Web de Pôle emploi.

### 3 LICENCIER SANS JUSTIFICATION EN MUSELANT LES PRUD'HOMMES

Emmanuel Macron revient à la charge sur le plafonnement des indemnités prud'homales. Cela veut dire qu'il veut sécuriser

#### UNE RÉÉCRITURE DU CODE CONCERTÉE

Les travaux de la commission de refondation, censée réécrire le Code du travail, devront se faire en concertation étroite avec les partenaires sociaux, préconise un rapport de France Stratégie alors qu'Emmanuel Macron fait de cette réforme une priorité et veut passer par ordonnances.

une priorité et veut passer par ordonnances.

Lévénement



la foi travail. Marta Nascimento/REA

ilnancièrement les entreprises qui licencient « sans cause réeile, ni sérieuse ». « C'est une véritable escroquerte intellectuelle, dénonce le professeur de droit Emmanuel Dockès. Les patrons réclamaient le droit de pouvoir licencier sans qu'on leur demande des comptes. Plutôt que d'accéder directement à cette requête, qui serait franchement choquante, Emmanuel Macron s'attaque à la sanction. Une forme de clin d'æil au patronat puisqu'on leur dit: si vous ne justifiez pas les licenciements, ne vous inquiétez pas, ce sera seulement un peu plus cher. »

Aujourd'hui, un licenciement justifié par une raison jugée sérieuse coûte très peu cher à l'entreprise. En revanche, lorsqu'il est dit « sans cause réelle, ni sérieuse », donc basé sur un prétexte ou sur la simple justification d'augmenter les profits, l'employeur s'expose à un recours en justice, qui fixe le montant des indemnités à verser au salarié selon l'appréciation du préjudice subi. Les plafonds envisagés par Emmanuel Macron s'annoncent dans certains cas tellement bas qu'ils risquent de ne même pas couvrir les frais de justice de l'employé licencié sans raison. « Les

sommes maximales prévues pour indemniser les salariés sont le plus souvent inférieures aux sommes accordées lors des plans de départs volontaires, renchérit Emmanuel Dockès. Comme on mesure une obligation à sa sanction, on peut en conciure que, dans la pratique, l'obligation de justifier un licenciement risque de disparaître. » Les patrons n'auront qu'à « provisionner » à l'avance leur plan de licenciement non justifié.

C'est la troisième fois qu'Emmanuel Macron veut faire passer cette mesure. La première, dans la loi Macron, avait été retoquée par le Conseil constitutionnel. La deuxième fois, le plafonnement des indemnités s'est glissé dans la loi El Khomri. Avant d'ètre supprimé pour tenter de calmer la contestation. Pour espérer passer le barrage du Conseil constitutionnel, Myriam El Khomri avait modifié le critère du barème pour prendre en compte principalement l'âge et l'ancienneté du salarié licencié sans raison. Emmanuel Macron devrait reprendre la même tactique.

SÉBASTIEN CRÉPEL, PIERRIC MARISSAL ET CÉCILE ROUSSEÁU DES
ORDONHANCES,
PÉCHÉ MIGNON DE
MACRON? L'EXLOCATAIRE DE BERCY
Y A EU RECOURS DANS
SA LOI DE 2015 POUR
«SIMPLIFIER» LE CODE
DE L'ENVIRONNEMENT,
AU GRAND DAM
DES ONG.

#### LE «FRONT SOCIAL», PREMIÈRE MANIF DU QUINQUENNAT

ils avaient prévenu,

ils n'ont laissé aucun répit au nouveau locataire de l'Élysée. Dès hier, deș centaines de personnes se sont rassemblées place de la République, à Paris, à l'appel de certaines fédérations de la CGT (dont Info'Com CGT et la CGT Goodyear), d'une partie de SUD (dont SUD PTT et SUD santé sociaux) et de la FSU ainsi que d'associations citoyennes et d'organisations de jeunesse. Dějà mobilisé pour feur « premier tour social» le 22 avril dernier (veille du premier tour de la présidentielle), ce « Front social » constitué de ceux qui avaient clairement appelé à «battre les deux candidats au second tour» dénonce l'élection d'Emmanuel Macron et le risque d'un « précariat généralisé», «Macron veut ubériser le salariat et revendique sa croisade contre les chômeurs. Sa prétendue assurance chômage universelle est une arme contre l'assurance sociale». estime Info'Com CGT. Pour Mickaël Wamen, de la CGT Goodvear et membre très actif de ce collectif hétéroclyte, « ce n'est pas un président qui a été élu, c'est un président-directeur général» et «le Medef applaudit des deux mains». Pour le syndicaliste, le résultat du scrutin n'a pas changé grand-chose à la nécessité de se mobiliser: «Quel que soit l'homme ou la femme politique élu, on aurait été dans la rue, car depuis guarante ans on n'a Jamais autant subl de régressions sociales.»

#### Les salariés discrètement incités à s'«ubériser»

Pour effacer la frontière entre salariat et « indépendants », le projet Macron s'attache à réduire les droits du premier en décrétant le « statut » et la « sécurité de l'emploi » obsolètes.

urant la campagne, Emmanuel Macron s'est évertué à changer son image de «candidat de l'ubérisation » du travali et de la société qui lui colle à la peau depuis la joi travail, en se présentant comme celui qui se propose de « rebâtir de véritables sécurités professionnelles » adaptées aux mutations de l'emploi. Sans parvenir à convaincre. «L'ex-ministre de l'Économie a été à l'origine de dispositions de la première version de la loi travail qui sanctuarisaient l'expulsion du droit du travail de tous les travailleurs des plateformes numériques, rappelle Emmanuel Dockès, professeur de droit à l'université Paris-Ouest-Nanterre. Si ce ballon d'essai réapparaissait, il y aurait de quoi s'inquiéter. Cela créerait une nouvelle catégorie de travailleurs sous la forme d'un sous-solariet.»

#### Un reflet déformé de l'économie

Dans le programme qu'il a défendu durant la campagne, le président de la République élu dimanche ne reprend pas ces dispositions écartées de la loi travail. Sa réforme du Code du travail met davantage l'accent sur la résorption de la fracture « entre ceux qui ont un emploi stable » et les autres. Mais cela n'en écarte nullement les dangers car, pour effacer la frontière entre salariat et « indépendants », le projet d'Emmanuel Macron s'attache

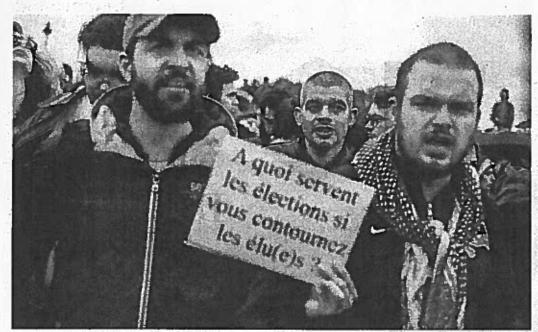
Pour le président élu dimanche, les nouvelles formes de travail seraient forcément plus flexibles.

à réduire les droits du premier. Comme justification, le président nouvellement élu oppose systéma tiquement les protections obtenues de haute lutte aux nouvelles formes de travail, qui seraient forcément plus flexibles. «Le chomage ne peut plus être un risque contre lequel certains se couvrent à titre in-

dividuel et d'autres par des garanties collectives », peut -on ainsi lire dans le programme d'Emmanuel Macron, ou encore: «Lorsqu'on est successivement salarié et indépendant, ou parfois les deux en même temps, la protection ne peut plus dépendre du statut comme dans le monde d'hier. » Idem pour la « sécurité de l'emploi », dépeinte comme incompatible avec les « mutations technologiques (qui) rendent certains métiers obsolètes et en font émerger d'autres ». « Tout cela nous est vendu au nom de l'évolution de l'économie, qui proposerait "naturellement" des emplois plus courts, plus mouvants, décrypte le professeur Dockès. Mais cela ne reflète pas forcément le mouvement réel de l'économie, car l'économie moderne est une économie de la connaissance, du relationnel, et donc aussi une économie où l'ancienneté compte. Ce n'est pas l'économie du travailleur jetable. » •

#### L'événement

...



Manifestation contre la loi travail et son passage en force avec l'article 49-3, à Nantes (Loire-Atlantique), le 12 mai 2016.

Michael Bunel/NurPhoto/AFP

«Le temps

est court, mais

de vitesse, nous

sommes prêts

à la prendre.»

FABRICE ANGEI SECRÉTAIRE CONFÉDÉRAL CGT

cette course

## Les syndicats prêts à faire barrage à la casse du Code du travail

De la CGT à la CFDT, les syndicats sont unanimes pour dénoncer le passage en force d'une loi El Khomri XXL par ordonnances. La CGT et FO évoque de possibles mobilisations. La centrale syndicale de Montreuli réunira sa direction ce mercredi.

ls ont laissé passer quelques minutes, après l'apparition du visage du nouveau président de la République sur les écrans, pas plus. Les organisations syndicales sont

en état d'alerte maximal. Toutes ont à l'esprit la volonté d'Emmanuel Macron de mettre en place dès cet été une loi travail puissance dix pour réformer le Code du travail (voir page 3). « J'espère qu'Emmanuel Macron mesure bien les conditions de son élection, car sinon on avance sérieusement vers les emuis », a réitéré le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. Le temps presse, car le nouveau président se veut «rapide et efficace», et n'hésitera pas à museler l'opposition en agissant par ordonnances. «S'il persiste dans l'idée de faire des ordonnances au mois de juillet, cela veut dire qu'il va balayer le dialogue social et la concertation, et là, il y aura un problème », a affirmé, dans le Parisien d'hier, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO.

«Une réforme à la hussarde constituerait un danger», alerte Frédéric Sève, secrétaire national de la CFDT

L'article 38 de la Constitution s'avère très utile au président de la République quand seuls 38 % des Français se déclarent favorables à son projet de réforme. Quitte à perdre, via sa méthode, la CFDT, qui avait soutenu la première salve de démantèlement du Code du travail. « Pour poursuivre la réécriture du Code, de sa hiérarchie, il faut faire preuve de patience. Une réforme à la hussarde constituerait un danger », alerte le secrétaire national, Frédéric Sève. Même si, pour le moment, la CFDT préfère « attendre » la rencontre promise par Emmanuel

Macron avec l'ensemble des organisations syndicales et patronales, afin de « voir ce qu'il veut vraiment faire ». Dénonçant la forme, les syndicats opposés à la loi El Khomri se sont tout autant déclarés « inquiets » sur le fond de la réforme, pour reprendre le terme de Jean-Claude Mailly. Un avertissement avait déjà été envoyé le l " Mai. À l'instar de la CGT qui, dans son communiqué, avait dénoncé ces politiques libérales dont « les effets (...) sur le monde du travail ont rendu possible, pour la seconde fois sous la V République, l'accès de l'extrême droite

au second tour de l'élection présidentielle ». Depuis, Emmanuel Macron reste sourd à la mise en garde. «Ce n'est pas la CGT qui est au deuxième tour de la présidentielle, ce n'est pas la CGT qui va présider le pays ! » a-t-il lancé aux militants de la CGT, jeudi dernier. Dans le Parisien, Jean-Claude Mailly a donc réitéré son avertissement: « Nous ne voulons pas d'une loi travail XXL qui ferait sauter les derniers verrous.» Dans son communiqué, la CGT affirme qu'elle « œuvrera par la mobilisation sociale ». Une réunion de sa direction est prévue ce mercredi. «Le temps est court, mais cette course de vitesse, nous sommes prêts à la prendre. Nous n'allons ni rester sans rien faire ni attendre la rentrée pour lancer un mouvement, en attendant tran-

quillement que les ordonnances tombent », précise le secrétaire confédéral CGT, Fabrice Angei. Et d'estimer: « Nous ne partons pas de rien. Nous avons vu, le 1<sup>st</sup> Mai, défiler une configuration proche de celle de la démarche unitaire qui avait eu lieu lors des mobilisations contre la loi travail. Il y a déjà des bases de posées. » Si le responsable cégétiste n'a toutefois pas évoqué de date, il a cependant précisé que « les élections législatives n'étaient pas un frein à la mobilisation ». Dans le Parisien, Jean-Claude Mailly est également monté d'un cran. « On verra dans les premières semaines et les mois à venir s'il y a une véritable concertation. Si ce n'est pas le cas, fly aura des tensions et des mobilisations. » •

CLOTILDE MATHIEU AVEC SYLVIE DUCATTEAU

### Un rabotage du droit sous haut patronage

Les révisions sévères du Code du travail par ordonnances voulues par le président élu ont reçu hier le soutien appuyé du Medef et de la CPME.

epuis l'annonce de l'élection d'Emmanuel Macron, Pierre Gattaz passe de caméras en micros avec la légèreté bondissante d'un vainqueur du gros lot. « C'est une bome nouvelle pour la France et pour l'Europe », explique-t- [l en anglais à la BBC. « On a quelqu'un qui comprend les mutations du monde, un programme proeuropéen, pro-économique, pro-entre-prises », sourit-il à l'AFP. « Macron, c'est un mélange de Tony Blair et de social-démocratie », se réjouit-il sur France Inter. Puis, tentant le lyrisme sur France Info: « La France et le monde attendent des réformes. C'est un soulagement de voir quelqu'un qui arrive en disant: "Il faut oser." »

«Le Medef travaillera en confiance» avec Macron

Avant même son entrée en fonction, Emmanuel Macron compte donc déjà un lourd soutien. Le patron des patrons lui assure que « le Medef travaillera en conflance » avec lui. L'affabilité de l'organisation patronale à son égard s'explique par l'empressement du Medef de voir le programme économique du candidat d'En marche I se mettre en place rapidement. Si, à l'issue du grand oral des candidats organisé par le grand patronat début mars, Pierre Gattaz penchait en faveur des coupes claires de François Fillon, il jugealt cependant que la feuille de route de Macron allait, «globalement, dans le bon sens ». Les rapprochements sont en effet nombreux entre le programme de l'ex-locataire de Bercy et le « livre bleu » compulsant les doléances de grands patrons : l' « allégement du Code du travail » à travers la primauté définitive des accords d'entreprise et de branche sur le droit, la fusion des instances représentatives du personnel ou le plafonnement des dommages et intérêts versés par l'entreprise en cas de licenciement abusif reconnu par les prud'hommes. Pierre Gattaz soutient donc le recours aux ordonnances : «Il ne faut pas trop tarder, Emmanuel Macron a expliqué ses réformes, contrairement à François Hollande. C'est un programme de flexi-sécurité. Plus on tardera à le faire, moins la France se réveillera. »

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) partage cet avis. « On ne peut pas reprocher à Emmanuel Macron de ne pas avoir annoncé la couleur dans ce domaine », explique François Asselin. Et tant pis si ces révisions du Code du travail court-circuitent les représentants des syndicats comme des patronats. « Ce n'est pas très agréable de sentir qu'il y a un acte d'autorité qui va s'imposer à nous, admet le président de la CPME. Mais on est dans une telle situation de blocage que, effectivement, il faudra bien poser un acte courageux et d'autorité pour pouvoir débloquer » la situation. •

ezémulum

STÉPHANE GUÉRARD

## Un parfum d'El Khomri

Comment réformer le Code du travail sans réveiller le spectre de la loi El Khomri ? L'usage des ordonnances est questionné dans l'entourage de Macron.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE

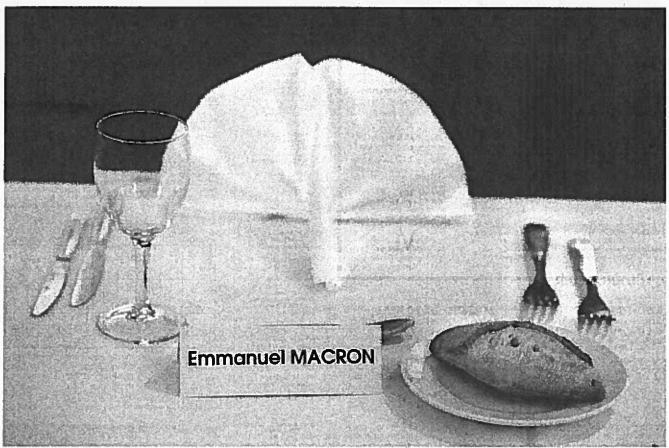
Cécile Cornudet

es premières heures sont pavées de symboles. Ceux qu'Emmanuel Macron manie pour entrer dans la fonction (pyramide du Louvre, « Hymne à la joie », démission d'En marche, etc.), et ceux qu'il recoit sans attendre de la rue. Sous forme de boomerang. Le nouveau président rêve d'apaisement et de réconciliation, il met en avant sa promesse de moraliser la vie publique, mais ce n'est pas celle-là qui s'invite sans attendre. Une partie de la CGT et l'Unef manifestaient lundi, Jean-Claude Mailly prévenait dans la presse, La France insoumise s'égosillait sur les plateaux de télévision, avec tous le même objet de colère : la réforme du Code du travail prévue pour l'été, et le recours annoncé à la procédure des ordonnances. Un double symbole, pourraiton dire, ou plutôt une double réminiscence. Celle de la loi El Khomri, qui a meurtri la gauche il y a un an. Celle des passages forcés de Manuel Valls (par le 49.3 en l'occurrence). Deux symboles traumatiques pour une scule réforme, c'est beaucoup pour commencer. Beaucoup trop. Il s'agit de déminer.

Après avoir longtemps parlé des syndicats pour les renvoyer au niveau de l'entreprise, Emmanuel Macron s'est, depuis quelques semaines, mué en négociateur. Les syndicats sont devenus « partenaires » dans ses discours ; les termes « concertation » et « République contractuelle ». ont fait leur apparition. Lorsqu'on l'interroge sur cette réforme, il fait immédiatement le lien avec celle de l'assurancechômage. Libérer et protéger, n'a-t-il cessé d'associer. Est-ce à dire qu'il prendra un peu plus de temps que prévu pour mener les deux textes de concert ? Certains proches l'évoquent. Depuis dimanche, enfin, le recours aux ordonnances ne semble plus aussi assuré qu'il l'était jusqu'ici. L'avocat Jean-Pierre Mignard n'est guère adepte de la méthode. François Bayrou non plus, qui dit, lui, préférer de loin celle du « dialogue » (France Info). « Ce qui compte, c'est le fond de la réforme, pas la manière de la faire passer, qui relèvera du Premier ministre », poursuit un membre de l'équipe. Les ordonnances, symbole encombrant dans un pays fracturé. Et dire qu'Emmanuel Macron ne s'était résolu à l'utiliser que tardivement, il y a un mois, pour convaincre les électeurs de François Fillon qu'il saurait agir. Les symboles sont des armes à plusieurs tranchants. **₩**@ccornudet

ibien Clairefond pour = Les Echos •

## Emmanuel Macron, une trajectoire



Lors d'un déjeuner d'Emmanuel Macron, alors ministre de l'Economie, avec des étudiants de l'Ecole des mines de Nantes, en mai 2015. PHOTO MARC CHAUMEIL

# Repreneur inattendu ou syndic de faillite de la Ve République?

Le candidat d'En marche s'installe à l'Elysée non pour réformer un système de pouvoir à bout de souffle, mais en réalité pour le sauvegarder.

> lu à 39 ans président de la République, Emmanuel Macron a pris soin d'afficher sa liberté par la Proport aux us et coutumes de la vie politique de la Vº République. N'ayant jamais été élu auparavant, ayant créé son mouvement politique voici un an seulement, démissionnaire à grand spectacle d'un gouvernement où l'avait propuisé un président qu'il s'apprètait à contraindre à l'abdication, le destin d'Emmanuel Macron tient selon ses thuriféraires de la chanson de

geste dédiée à révolutionner notre République, mais présente toutes les caractéristiques d'une révolution de palais. Cette croisade démocratique au service des Français tient de la révolution par en haut, de la révolution passive.

Du quinquennat à venir, on ne peut prévoir que l'imprévisibilité. La crise de régime s'aggrave et fragilise un peu plus la Ve République. Emmanuel Macron apparatira-t-il in fine comme le repreneur de cette République affaiblie mais restructurée par ses soins ou bien comme l'impulssant syndic de faillite d'un régime pollique dont le système partisan vient d'imploser sous nos yeux?

Emmanuei Macron comme dernière chance de la Vª République, c'est évidemment loin de la révolution démocratique annoncée. De dynamiteur affiché d'un système politique grippé, en deviendrait-il en fait le vigilant conservateur? Emmanuei Macron n'a, en fait, pas défié le «système» politique. Il est, au contraire, la parfaite incarnation des élites techniciennes de la V° République. Après l'échec des quinquennats de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, Emmanuel Macron remplit une fonction: préserver les fondamentaux du régime de 1958. Les soutiens d'Emmanuel Macron rappellent d'ailleurs les très riches heures des différentes familles politiques ayant gouverné depuis des décennies. Giscardiens, chiraquiens, mitterrandiens, rocardiens, déloristes, hoilandais, un ancien dirigeant du PCF, un ancien leader de Mal 68 et un ancien d'Occident, militant passionné d'un libéralisme total. Venus ainsi du PS, du RPR, de l'UDF, du PCF, ces soutiens du nouveau président de la République cor-

#### Libération 09/05/2017

respondent aux sédimentations successives des élites du pouvoir de la Ve République. Solidaires des grands choix stratégiques opérés depuis le septennat Giscard, tant en ce qui concerne l'intégration européenne que la place de la France dans le concert des nations ou la déréglementation des marchés financiers, ils défendent un héritage transpartisan «et de droite et de gauche», leur œuvre, leur legs.

Un régime politique ne se résume pas à sa Constitution. Il organise les rapports entre gouvernants et gouvernés, détermine comment ses élites sont sélectionnées, participe d'une vision du monde et d'une certaine définition des rapports sociaux. L'actuelle crise de la représentation est une des conséquences de la crise de 2008, dont on retrouve d'autres exemples en Espagne, en Italie ou même en Autriche. Emmanuel Macron, pour sauver le régime, l'ampute de son antique système partisan davantage gangrené par l'impuissance politique que par les affaires. Que toutes les têtes changent pour que rien ne change. Pour réussir cette opération, il faut s'appuyer sur une

Pour réussir cette opération, il faut s'appuyer sur une coalition sociale. Le groupe social aisé et diplômé qui forme le cœur de la coalition macronienne a pour obiectif de demeurer le groupe social dirigeant et domi-

#### <sup>Par</sup> **GAËL BRUSTIER**



Politologue

nant en France.
Autour de ce groupe social s'agglomèrent d'autres groupes, généralement porteurs d'une vision optimiste de l'avenir du pays, généralement plus répandue dans l'Ouest de la France que dans le Nord ou le Nord-Est, durement frappés en trois décennies par la désindustrialisa-

tion, dans les métropoles que dans le périurbain. Electorat plutôt diplômé, très favorable au traité de Maastricht en 1992 ou au projet de Constitution européenne en 2005, ses bastions électoraux se situent au cœur des métropoles, où la crise a installé un conflit social désormais traduit en termes politiques et électoraux.

Emmanuel Macron doit aussi être l'artisan d'une politique d'adaptation de notre pays aux standards du capitalisme en devenir. Pour cela, il doit susciter – point essentiel – le consentement des Français à ce projet. A l'heure des réseaux sociaux et des flux d'information continue, Emmanuel Macron incarne l'intellectuel organique du nouveau capitalisme directement porté à la tête d'un Etat pour exercer cette fonction.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'annonce incertain. Substituer un personnel politique nouveau à un autre, favoriser des majorités d'idées au cœur d'une crise qui déstructure les clivages autant qu'elle affaiblit les identités politiques anciennes est un pari audacieux. La crise de régime rend la situation politique durablement magmatique. Les campagnes de Jean-Luc Mélenchon et de Benoît Hamon ont, en outre, révélé l'existence d'un bloc électoral alliant les diplômés précarisés des métropoles et des classes populaires sur le chemin du retour à gauche. La crise de régime va continuer de propager ses effets. Une course contre la montre est désormais engagée. Le président Macron, soutenu par une France aisée et diplômée, optimiste en raison de la situation de certaines régions (Ouest), favorable à l'intégration européenne, réussira-t-il à susciter le consentement et l'adhésion de groupes sociaux de plus en plus contestataires et qui tendent à faire défection par rapport au régime? -



Emmanuel Macron a été élu avec 66,10 % des voix contre 33,90 % à Marine Le Pen, selon les résultats définitifs du ministère de l'intérieur. Le président élu, malgré son score, ne bénéficiera d'aucun état de grâce et va devoir envoyer des signaux aux Français qui n'ont pas voté pour lui. La bataille des législatives des 11 et 18 juin, son prochain rendez-vous, sera déterminante pour lui permettre de mener sa politique.

## Les défis qui attendent Emmanuel Macron

Deux présidents côte à côte.
Comme en 2012. Mais hier, l'élu de 2012 était le sortant. Et c'est avec Emmanuel Macron, son successeur, que François Hollande a déposé la traditionnelle gerbe des commémorations du 8 mai 1945 sur la tombe du Soldat inconnu, à Paris. Ensemble, ils ont écouté La Marseillaise puis Le Chant des partisans entonné par le chœur de l'armée française, Emmanuel Macron laissant percevoir son émotion lors de cette première cérémonie officielle depuis son élection.

Le début d'après-midi a donné un avant-goût de ce qui attend peut-être le nouvel élu, passé ces premiers rendez-vous protocolaires. Place de la République, des manifestants se sont réunis à l'appel du collectif « Front social » rassemblant des associations et sections syndicales, notamment CGT, SUD ou Unef, pour une « première mobilisation sociale » au lendemain du vote.

Élu avec 66,1 % des νοίπ, celui qui espère rassembler sous sa bannière les « progressistes républicains » sait qu'il n'a pas reçu « un blanc-seing » des électeurs, après un scrutin marqué par une abstention record et un score historique pour l'extrême droite. Dimanche 14 mai, François Hollande lui remettra les clés du pouvoir, confiant sur France 2 ressentir « beaucoup d'émotion » à indiquer « la marche à suivre » à son successeur, dont il dit qu'il l'a « suivi » dans son parcours politique, puls « s'est émancipé », sans trahir. Si Emmanuei Macron a besoin de « conseils », « il sera toujours le bienvenu et moi je seral toujours à côté de lui », a affirmé le président sortant.

## Réconcilier les Français

«Je rassembleral et je réconcilieral car je veux l'unité de notre peuple et de l'entre peuple et de l'entre peuple et de l'entre de l

Dans ce contexte tendu, son projet de libéralisation du droit du travall s'annonce comme le premier test grandeur nature de sa capacité à réformer tout en rassemblant, alors qu'il ne devrait bénéficier d'aucun état de grâce. Dès hier, une première manifestation à Paris d'un collectif réunissant associations et sections syndicales, notamment CGT, SUD ou Unef, visalt à rappeler au nou-

veau président leur ferme opposition à son projet.

Emmanuel Macron mise à la fois sur la concertation avec les syndicats, qu'il s'est engagé à recevoir, et sur la rapidité qu'offre le recours aux ordonnances. Une pratique toutefois controversée dont n'a pas hésité à se démarquer hier François Bayrou, pourtant ailié du nouvel élu. « Les ordonnances, c'est une méthode dans laquelle on fait le constat que les choses sont bloquées », a expliqué le président du MoDem, persuadé « qu'une élection comme celle-là débioque les choses ». Autrement dit, que la légitimité du nouveau président lui permettra d'éviter les ordonnances grâce au dialogue avec les syndicats. La CFTC a d'ailleurs prévenu que les réformes ne seraient « acceptées que si et seulement si le nouvel exécutif respecte les fondements du dialogue social ». Le président devra mettre en relief ce dialogue, déjà noué en amont par son équipe. Son programme prend soin par ailleurs de ne pas agiter trop de chiffons rouges à la fois, évitant d'attaquer frontalement des acquis comme les 35 heures et l'âge de la retralte.

35 heures et l'age de la retraite. Au-delà de ces priorités, Emmanuel Macron mise sur des mesures plus consensuelles, comme la moralisation de la vie publique, pour rassembler. Il s'est engagé par ailleurs à ne pas rouvrir des questions sensibles de société sans consensus établi. Il a ainsi soumis l'extension de la PMA aux couples homosexuels à l'avis du Comité consultatif national d'éthique et à « l'état de la société et des débats » avant d'agir, comme il l'a expliqué à La Croix durant la campagne.



Plus largement, sa capacité à réconcilier dépendra de sa manière de présider. La pluralité transpartisane attendue dans son gouvernement comme dans son éventuelle majorité parlementaire vise à ne pas artiser un clivage gauche-droite au-dessus duquel il s'est délibérément hissé.

Enfin, la « dose de proportionnelle » promise – à terme – aux législatives devrait permettre aux électeurs, en particulier à l'extrême droite, de se voir mieux représentés à l'Assemblée. Sébastien Maillard

## Participer à la relance de l'Europe

Aux yeux d'Emmanuel Macron, l'Union européenne (UE) est un acquis essentlel. Pas question de la détricoter, donc, mais pas de tabou non plus à l'idée de la repenser. « Emmanuel Macron porte très haut les couleurs de l'Europe et défend ses valeurs, confirme Patrick Martin-Genier, professeur de droit à Sciences-Po Parls. Sa victoire est aussi celle de l'UE. »

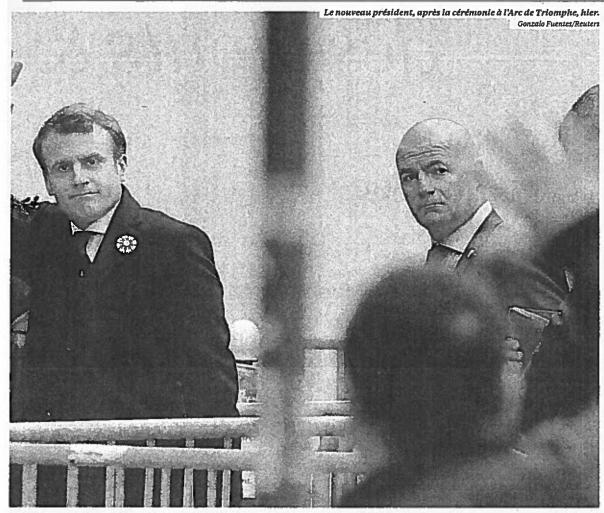
Dimanche soir, dans la cour du Louvre, les premiers pas du président élu ont d'ailleurs été rythmés par l'hymne européen – l'Ode à la joie de Beethoven. Tout un symbole pour celui que Marine Le Pen taxait d'e européiste. Au contraire, Emmanuel Macron a rappelé avec alsance qu'il défendra « l'esprit des Lumières » – dans l'Union et au-delà.

« J'œuvreral à retisser le lien entre l'Europe et les peuples qui la forment », a promis cet Européen convaincu. Il sait que l'UE, qu'il a placée au cœur de son mandat, doit regagner la confiance. À cet égard, il propose l'organisation de conventions dès la fin 2017. Le but: permettre un « débat européen », duquel émergerait une feuille de route exposant la ligne de conduite de Bruxelles. « Il est centrai de ramener le débat au niveau des villes, des collectivités... Mais faut-il pour autant faire croire que les 500 millions d'Européens seront les auteurs d'une feuille de route? » s'interroge Benjamin Bodson, spécialiste des affaires institutionnelles à l'Université catholique de Louvain (UCL).

« D'autant qu'Emmanuel Macron a déjà énoncé ses priorités! »

Le nouveau chef de l'État considère en effet que l'UE est trop dispersée. « Elle reste au milieu du gué et pèse peu dans le monde », notait sans ambages le candidat dans son programme. Face à ce constat, il réclame de concentrer les efforts européens sur cinq défis — sécurité, croissance, défense commerciale, développement durable et numérique — afin de gagner en efficacité. « Avec les problèmes de terro • • • •

## La Croix-mardi 9 mal 2017 EVENEMENT



#### repères

Les résultats du second tour

Électeurs inscrits:
47 568 588
Votants:
35 467 172
(74,56 % de participation)
Bulletins blancs:
3 019 735
Bulletins nuls:
1 049 522

Suffrages exprimés: 31 397 915 Emmanuel Macron: 20 753 797 voix Marine Le Pen: 10 644 118 voix

Pourcentage sur les exprimés : 66,10 % Emmanuel Macron 33,90 % Marine Le Pen

Pourcentage sur les inscrits: 25,44 % abstention 08,56 % blancs et nuls 43,63 % Emmanuel Macron 22,38 % Marine Le Pen

Jacques Chirac, en 2002, face à Jean-Marie Le Pen, demeure l'unique président de la République à avoir été élu avec une majorité absolue des électeurs inscrits (62 %).

 risme, Emmanuel Macron est obligé de répondre aux attentes des Européens. "L'Europe doit protéger", vollà le nouveau mot d'ordre, explique Patrick Martin-Genier. Mais hormis la défense, la construction de l'Europe fiscale et sociale est aussi très importante pour lui. > Pour atteindre ses objectifs, Emmanuel Macron n'est pas seul. « L'Allemagne est son plus clair allié », souligne Benjamin Bodson. Angela Merkel, confortée par l'élection ré-gionale dans le Schleswig-Holstein dimanche soir, a été le premier chef de gouvernement à lui téléphoner. Le successeur de François Hollande a déclaré à la chancelière qu'il se rendralt à Berlin « très rapidement »

Le président du Parlement européen a lui aussi déjà invité Emmanuel Macron dans l'hémicycle. « Il faudra qu'il prouve sa crédibilité en faisant les réformes nécessaires pour la France, insiste l'eurodéputée Françoise Grossetête (LR, PPE). En premier lieu : mettre en place les outils nécessaires pour diminuer la dette. » Toutes les ambitions communautaires d'Emmanuei Macron resteront toutefois circonscrites par une contrainte de taille : les traités, que personne, aujourd'hul, ne semble décidé à réformer. Céline Schoen (à Bruxelles)

#### paroles

« Il faut lui souhaiter de réussir »

Mgr Georges Pontier Président de la Conférence des évêques de France

« C'est M. Macron aui a été élu de manière importante, et il faut lui souhaiter de réussir pour le bien de notre pays, sinon ce seralt catastrophique. Les tensions, les recherches les mutations, les incertitudes sont telles qu'il faut qu'il réussisse », a expliqué l'archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France, interrogé hier par Radio Vatican. Mgr Pontier a également souhaité que les élections législatives, organisées en juin, se déroulent dans « une certaine sagesse ».

Retrouver l'interview de Mgr Pontier

## Obtenir la majorité aux législatives

La situation est inédite depuis 1958: le nouveau président de la République ne s'appuie sur aucune force parlementaire. Même Valéry Giscard d'Estaing, en 1974, pouvait compter sur un parti, certes minoritaire à droite mais fort d'une cinquantaine de députés. Afin de gouverner, Emmanuel Macron devra pourtant impérativement, en juin, transformer sa majorité présidentielle en majorité législative.

La composition du gouvernement reflétera l'étendue du noyau de cette future majorité. En tant que tels, deux partis y appartiennent d'emblée: sa propre formation En marche!, qui par définition ne dispose d'aucun élu sous son étiquette, et le Mouvement démocrate de François Bayrou, qui ne compte qu'un seul député (Thierry Robert).

À gauche, Emmanuel Macron avait reçu dès avant le premier tour le soutien de l'aile droite du PS: Gérard Collomb et le pôle des réformateurs, l'ancien premier ministre Manuel Valls ainsi que des proches de François Hollande comme JeanYves Le Drian. Reste à savoir quelle sera l'ampleur de la scission. En théorie, l'ensemble des députés PS qui étaient disposés à voter les lois « Macron » puis « El Khomri » pourraient potentiellement intégret la nouvelle majorité, auxquels s'ajoutent les alliés radicaux ou écologistes de centre gauche.

A droite, la situation est plus confuse. Un seul député (Philippe Folliot, exclu de l'UDI pour cette raison) avait soutenu Emmanuel Macron avant le premier tour. Depuis dimanche soir, une frange de la droite lance explicitement ou implicitement des signaux au nouveau président de la République. « Il n'y a pas d'incompatibilité majeure avec le programme d'Emmanuel Macron », avance par exemple Bruno Le Maire (LR).

La garde rapprochée d'Emmanuel Macron a toutefois prévenu: participer à la majorité, ce sera siéger après les législatives au sein du groupe majoritaire. C'est-à-dire rompre avec sa famille d'origine. De toute façon, au nom du renouvellement politique, l'intéressé s'était engagé à présenter un tiers de candidats dont ce sera le premier engagement partisan.

Son ambition est d'obtenir d'emblée une majorité stable et durable. « Ce que nous souhaitons, c'est ne pas avoir nos propres frondeurs », explique Christophe Castaner, qui a lui-même suspendu son appartenance au PS. L'enjeu est également financier: avoir, dans la perspective du financement public, un maximum de candidats puis de parlementaires qui se rattachent à En marche I ou à une autre étiquette plus large – représentant la majorité présidentielle.

Si la majorité absolue n'est pas atteinte, Emmanuel Macron peut encore espérer former une coalition majoritaire au lendemain des législatives, même si ce n'est, blen entendu, pas le scénario qu'il privilégie. Avec pour conséquence de nouvelles dissidences au sein des restes du PS et de LR.

Laurent de Boissieu

Suite page 4.



Divers From sale Nandambers (AFR

## des atouts &

### Économie Des vents favorables

— Créations d'emplois dynamiques, accélération des investissements, redémarrage du BTP... La meilleure santé de l'activité française sera un précieux soutien pour le nouveau locataire de l'Élysée.

Des marchés asiatiques à la hausse (+ 2,31 % à la clôture) pour leur première séance sulvant la victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle. Des places boursières européennes en léger repli à l'ouverture hier matin, mais après avoir nettement progressé durant l'entre-deux-tours. Au-delà de ces réactions « épidermiques » à l'actualité politique française, le nouveau locataire de l'Élysée va prendre ses fonctions sur fond de redressement de l'économie tricolore.

« La situation économique globale est bien meilleure qu'en 2012, détaille Philippe Waechter, chez Natixis Asset Management. A l'époque, la croissance était proche de 0 % sans donner de signaux d'une reprise rapide. Nos partenaires au sein de la zone euro se trouvaient aussi dans une situation difficile » alors qu'aujourd'hui, « la zone euro va beaucoup mieux », tout comme la France qui « suit la même dynamique ». Celle-ci reste toutefols encore inférieure à la moyenne de ses partenaires (1,1 % pour l'Hexagone et 1,7 % pour la zone euro en 2016).

Néanmoins, au fil des mois, les indicateurs passent au vert les uns après les autres en France. Sur le marché du travail d'abord, l'année 2016 a vu le nombre de créations d'emplois doubler par rapport à 2015, retrouvant ainsi son niveau d'avant-crise. Cette excellente tendance, confirmée début 2017, doit à présent se traduire dans la baisse du taux de chômage, même si l'amélioration reste encore trop timide sur ce front.

« Les marges de manœuvre pour François Hollande étaient réduites. La situation actuelle sera nettement moins contraignante. »

L'investissement, indicateur qui signale la réalité de la reprise, « retroùve une allure robuste », ajoute l'économiste Philippe Waechter. De fait, le moral des chefs d'entreprise a retrouvé sa moyenne de longue période, conforré notamment par des carnets de commandes mieux garnis. Et les ménages se disent également optimistes, d'après l'insee. Deux éléments clés, tant la confiance joue un rôle majeur dans le fonctionne-

ment de l'économie. Sans oublier le redémarrage du BTP, un secteur à fort effet d'entraînement sur l'ensemble de l'activité.

«Les marges de manœuvre pour François Hollande étaient rédultes, constate Philippe Waechter. La situation actuelle sera nettement moins contraignante. C'est aussi pour cela, poursuit-il, que l'on attend davantage » du nouveau chef de l'État, souligne-t-il encore, qui voit là un défi pour Emmanuel Macron.

Ce dernier pourra en effet s'appuyer sur des vents favorables pour mener des réformes. À condition que les circonstances politiques suivent. « Le programme du nouveau président de la République est globalement favorable, commente alnsi une note de l'agence de notation Moody's, dans la mesure où il vise à relancer la croissance tout en poursuivant la consolidation de la dette ». La note poursuit: « L'issue des élections législatives de juin per-

mettra toutefois de déterminer la capacité d'Emmanuel Macron à parvenir à un consensus sur le pian des réformes économiques et budgétaires.»

De fait, les sujets de tension ne manqueront pas, y compris dans la rue. « S'il persiste dans l'idée de faire des ordonnances au mois de juillet, ça veut dire qu'il va balayer le dialogue social et la concertation: il y aura problème d'une manière ou d'une autre, donc on attend de voir », a ainsi prévenu Jean-Claude Mailly, pour Force ouvrière. Un an après la crise sociale provoquée par la loi El Khomri, la nouvelle réforme du marché du travail souhaitée par Emmanuel Macron est dans la ligne de mire.

Sa « stratégie pédagogique sera donc essentielle pour que l'économie française vole sa croissance s'accélérer dans la durée, pointe Philippe Waechter. C'est cette impulsion qui est attendue. »

Marie Dancer

## International Le nouveau visage de la France

Les Européens veulent croire à la nouvelle capacité d'initiative de la France.

« 2017 restera-t-elle l'année de la France et de l'Europe? » Pour Dominique Moisi, conseiller spécial de l'Institut Montaigne et auteur du Nouveau Déséquilibre du monde (1), l'élection d'Emmanuel Macron a fait basculer le regard que le monde porte sur la France. « Comment la France, pays le plus morose, victime d'autant d'attentats avec un taux de chômage aussi élevé, a-t-elle pu choisir le candidat de l'espoir? L'élection d'Emmanuel Macron est perçue comme un ressaisissement, une possibilité de rebond pour la France et pour l'Union européenne », s'enflamme le politologue.

L'éditorialiste de La Libre Beigique Francis Van de Woestyne veur, lui aussi, croire que « ce pays usé, fatigué, voire dépassé pourrait retrouver une certaine paix intérieure, une ambition économique, un rayonnement européen et mondial que les dernières présidences avalent effacés».

L'Ode à la joie, jouée dimanche soir, marque-t-elle à la fois le retour de la France sur la scène européenne et internationale, incarnée par son président de 39 ans, et le reflux d'une vague de populisme et d'euroscepticisme qui a éclaboussé plusieurs pays? « Certains pays ont réellement eu peur d'une élection de Marine Le Pen. Des bookmakers anglais lui donnaient une chance sur quatre », rappelle le démographe Hervé Le Bras. Si pour ce spécialiste de la sociologie électorale, c'est d'abord la France qui a une vision masochiste d'elle-même, véhiculée par tous les déclinistes, il est vrai que le coup de balai des Français contre le personnel politique immuable et viellii redonne, avec l'élection d'Emmanuel Macron, une image dynamique de la France ». Et s'il est de bonne politique de féli«Le problème de l'UE, ce n'est pas le trop d'Allemagne comme beaucoup le décrient, mais le trop peu de France.»

citer un nouvel élu, les réactions, européennes, au premier chef, dénotent une ardeur particullère. Comme si, du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, au chef de gouvernement grec, Alexis Tsipras, en passant par la chancelière allemande, Angela Merkel, tous étaient prêts à invoquer « l'esprit des Lumières » défendu par Emmanuel Macron dimanché soir au Louvre. « Il faut donner immédiatement des réponses à ces citoyens qui ont donné leur conflance à Macron, en faveur

de l'Europe », a ainsi pris date Antonio Tajani, président du Parlement européen « pour changer ensemble l'Union ».

« C'est qu'il y a une vrale demande de France, une attente qu'elle retrouve une crédibilité politique », estime Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales, et codirecteur de l'étude « L'agenda diplomatique du nouveau président » (2). « Le problème de l'UE, ce n'est pas le trop d'Allemagne comme beaucoup le décrient, mais le trop peu de France », corrobore Dominique Moisi.

Les partenaires européens veulent croire à la capacité d'initiative et de réussite d'Emmanuel Macron, avec ses trois prouesses d'incamer la rupture générationnelle, de remporter des élections alors qu'il était encore un inconnu il y a trois ans et de n'avoir jamais transigé sur l'Union européenne. D'autant que le président français élu jouit de larges prérogatives en matière de politique étrangère. « D'ailleurs, la Russie qui souhaite une UE faible et divisée est déçue, et le Royaume-Uni est troublé, qui redoute d'avoir affaire à un couple franco-allemand ferme dans ses négociations sur le Brexit », poursuit le politologue.

« Blen sûr, le vote FN ne se dissout pas pour autant, ni l'opinion largement antieuropéenne qui s'est manifestée au premier tour au scrutin, souligne Thomas Gomart. Il faudra que le président réconcilie la vision européenne et internationale de la France, les deux pleds dans la globalisation, et la nécessité d'un ancrage territorial. » Hervé Le Bras, qui a côrové Emmanuel Macron, porte à son crédit non seulement un art de la synthèse à la François Holiande, mais aussi « un art de la décision qui fait la différence ». Marie Verdier

(1) Éditions de l'Observatoire, mars 2017, 19,50 €.

(2) Études de l'Ifri, 72 p., sur ifri.org

# des faiblesses

## Opinion Pas d'état de grâce pour le président élu

La confortable élection d'Emmanuel Macron masque mal les doutes d'une grande partie des électeurs sur sa capacité à réaliser une réelle rupture avec le quinquennat de François Hollande et à incarner le renouvellement promis.

La fête organisée dimanche soir dans la cour du Louvre était à l'image du quinquennat qui va s'ouvrir : maîtrisée et sans grand enthousiasme. Malgré sa jeunesse. 39 ans, et sa promesse de renouvellement, Emmanuel Macron. qui a bousculé tous les codes de la vie politique, devra encore convaincre, y compris ses propres électeurs. Sur le papier, le nouveau président de la République part pourtant avec un avantage non négligeable par rapport à ses prédécesseurs : il a réuni dimanche les suffrages de deux électeurs sur trois qui se sont exprimés (66,1 %), réalisant le score le plus élevé depuis le début de la V\* République après celui de Jacques Chirac en 2002. Même en cenant compte de la forte abstention (25,4 %) et du nombre record de votes blancs et nuis (8,5 %), le fondateur d'En Marche i n'a pas été si mal élu que cela. Si l'on rapporte son score à la totalité des inscrits, près de 44 % des électeurs ont voté pour lui, alors que François Hollande n'avait recueilli que 9 % de leurs suffrages en 2012 et Nicolas Sarkozy 43 % en 2007.

Toutefois, son élection est loin de susciter une vague d'euphorie. « Il n'y a pas d'adhésion majoritaire à son projet et encore beaucoup d'interrogations et de scepticisme des Français sur les perspectives d'amélioration de la situation pour la France et pour eux-mêmes », confirme Jean-Daniel Lévy, directeur du département politique et opinion d'Harris Interactive, qui a réalisé après l'élection une étude sur l'attente

« Ses premiers gestes de président et les messages qu'il enverra à cette occasion seront donc déterminants dans la façon dont il entend nouer un lien avec les Français. »

des Français. Selon celle-ci, 59 % de ses électeurs déclarent avoir voté pour lui avant tout pour faire barrage à Marine Le Pen contre 41 % par véritable souhait de le voir élu. « François Hollande en 2012, en axant sa campagne sur les thèmes de la jeunesse, de l'égalité et de la justice sociale, avait réussi à susciter un vote d'adhésion chez 55 % des électeurs », relève le sondeur.

Par ailleurs, dans la configuration particulière d'un second tour qui l'opposait à la candidate du Front national, Emmanuel Macron n'a, à l'évidence, pas réussi à susciter de réflexe républicain pulsque 34 % des électeurs, soit plus d'un Françals sur trois, ont refusé de choisir entre les deux candidats. « C'était déjà ce qui s'était passé en 1969, nuance toutefois Jean-Daniel Lévy. Lorsque la gauche est absente du second tour, ceia déstabilise beaucoup son électorat. La candidature d'Emmanuel Macron avait des avantages au premier tour, notamment pour éliminer François Fillon, mais des inconvénients au second car il est jugé trop libéral. Quant aux électeurs de droite, ils ne se reconnaissaient dans aucun des deux candidats. »

57 % des abstentionnistes étalent dans ce cas. « Ce sont pour l'essentiel des électeurs urbains et diplômés avec une forte conscience politique », précise le sondeur. On y retrouve beaucoup d'électeurs du premier tour de Jean-Luc Mélenchon – 36 % d'entre eux se sont abstenus – et aussi de Nicolas Dupont-Aignan, qui ont en commun de critiquer l'orientation libérale et européenne d'Emmanuel Macron.

Mais une quantité non négligeable, plus d'un tiers, a voulu également protester globalement contre le « système ». Ce qui devra inciter Emmanuel Macron à la prudence s'il ne veut pas voir cette déflance et cette colère se cristalliser dans la rue. Il n'y aura donc probablement pas d'état de grâce pour le nouveau président. « Il a été élu davantage sur sa personne que sur son projet, constate Jean-Daniel Lévy. Ses premiers gestes de président et les messages au'il enverra à cette occasion seront donc déterminants dans la façon dont il entend nouer un llen avec les Français. »

Céline Rouden

## Politique L'inexpérience d'un trentenaire

La présidence de la République est le premier mandat électif d'Emmanuel Macron, qui a cherché à compenser son manque d'expérience politique, notamment internationale, en s'entourant de figures plus reconnues.

Âgé de 39 ans seulement, Emmanuel Macron a su faire de sa jeunesse un atout en réponse au besoin de renouvellement de la classe politique. Mais au risque de faire douter de sa réelle carrure à endosser la fonction de chef de l'État d'une des premières puissances du monde. « J'y suis prêt », a-t-li répété plusieurs fois durant la campagne en pesant ces mots pour se faire plus persuasif.

Prêt, il l'est sur la politique économique. Ses deux années comme secrétaire général adjoint de l'Élysée (2012-2014), suivies de deux

années comme ministre de l'économie (2014-2016), lui ont permis de bien connaître le fonctionnement de l'État et les coulisses du pouvoir. Son passage auparavant à la banque Rothschild permet à cet ancien inspecteur des finances. parfaitement angiophone, d'être à l'alse pour discuter régulation des marchés ou lutte contre l'optimisation fiscale. Sur ce type de sujets, régulièrement à l'ordre du jour des sommets européens ou des G7 et G20, où il devra se rendre, ses prédécesseurs, comme Nicolas Sarkozy et François Hollande, affichaient une moindre maîtrise technique. La vie des entreprises. l'essor des start-up ou l'impuision à donner au secteur numérique sont autant de thèmes également familiers au nouveau président trentenaire, qui a laissé aux fonctionnaires de Bercy le souvenir d'un ministre impliqué.

En revanche, la construction européenne mise à part, Emma-

« Il n'a pas compris que parfois certains propos se prêtent plus à un colloque universitaire qu'à un meeting géant. »

nuel Macron est resté étranger aux questions internationales jusqu'à sa campagne présidentielle. «Sur la politique extérieure, il est encore faible », concèdent plusieurs dipiomates du Quai d'Orsay, peu convaincus par ses discours sur ces sujets. « Mals il apprend vite », assure l'un d'eux, qui a participé à des briefings du candidat sur la Syrie et autres dossiers chauds de la planète. Sa campagne a aussi été l'occasion de déplacements en Europe, au Moyen-Orient, au Maghreb et aux

États-Unis pour étoffer sa stature internationale.

Il n'en reste pas moins que le nouveau président manque d'expérience politique, qu'elle soit internationale ou intérieure. Il n'a jamals été élu au suffrage universel, comme cela a été souligné durant la campagne. Ministre, il a appris à connaître le travail des parlementaires, prenant goût à débattre avec eux. Mais ce philosophe de formation, qui revendique une « pensée complexe », éprouve plus de difficulté à se faire comprendre du grand public. « Il n'a pas compris que parfois certains propos se prêtent plus à un colloque universitaire qu'à un meeting géant », reconnaît un de ses proches. Et le ton triomphaliste de la soirée du premier tour de la présidentielle, le 23 avril dernier, a pointé le risque pour le futur président de se retrouver en décalage avec l'opinion publique.

Comme en compensation, Emmanuel Macron s'est entouré de

responsables politiques plus expérimentés que lui. François Bayrou lui donne, parfois publiquement, ses conseils politiques. Le soutien de Jean-Yves Le Drian lui sert de caution régalienne et tranche avec un entourage certes diplômé mais, là encore, peu aguerri. Pour mieux appréhender l'ensemble de la société française, Emmanuel Macron cherche aussi à tirer profit d'expériences au-delà des cercles politiques. Il a attiré dans son mouvement En marche! des dirigeants associatifs et d'entreprise, des familiers du monde syndical, telle Catherine Barbaroux, ou de la recherche, comme le mathématicien Cédric Villani. Autant de personnalités reconnues à qui il pourrait confier de nouvelles responsabilités dans un exécutif où il assure ne pas vouloir s'occuper de tout mais au contraire déléguer aux plus expérimentés.

Sébastien Maillard

Suite page 6.



#### élections-présidentielle-France2017-syndicats-social-réactions FO: Macron aura la "responsabilité immense" d'"apaiser les tensions"

Paris, 7 mail 2017 (AFP) - Force Ouvrière (FO) a estimé dimanche soir que le nouveau président, Emmanuel Macron, va avoir "une responsabilité immense, pour ne pas dire historique", qui est d'"apaiser les tensions", avec comme "premier test" le droit du travail.

"Le nouveau président de la République va avoir une responsabilité immense, pour ne pas dire historique", a estimé dans un communiqué le bureau confédéral de FO.

"il s'agit, dans le respect des processus démocratiques, sans précipitation contre-productive, de ramener l'espoir dans la population et les travailleurs, d'apaiser les tensions en réglant les causes à l'origine de la double fracture, sociale et territoriale", a ajouté le syndicat.

"Savoir moduler, réviser ou modifier un programme, ne pas s'enfermer dans des certitudes paralysantes, respecter la liberté de négociation et la concertation sociale, ne pas confondre vitesse et précipitation, cela touche au fond et à la forme", a prévenu FO.

"A écouter le nouveau président, un premier test concernera le droit du travail, tant sur le contenu que sur la méthode, ce sera révélateur", a ajouté le syndicat, précisant que "c'est dans cet état d'esprit que Force Ouvrière rencontrera le président de la République".

Parmi ses premières mesures, Emmanuel Macron a prévu de réformer le droit du travail, en légiférant par ordonnances. paj/vm/fm

2017/05/07 22:00:28 GMT+02:00 #583101 DGTE 2162 FVC96 (4) AFP (205 words)

#### Le Monde du 10 mai 2017

Les chantiers sociaux à risques du nouveau président

Assurance-chômage, réforme du code du travail... Une concertation express avec les syndicats doit avoir lieu dè l'été

Deux jours avant le second tour, Emmanuel Macron avait confié qu'il n'aurait " pas d'état de grâce " remportait l'élection présidentielle. Démonstration en a été apportée, dès le lundi 8 mai. Ils n'étaient cer pas très nombreux (environ 2 000) sur la place de la République, à Paris, à avoir répondu à l'appel d' collectif rassemblant des sections de la CGT, de l'UNEF, de SUD et des organisations de la gauche de la gaucl Mais ils tenaient à lancer un avertissement au tout prochain président de la République : il les trouvera : son chemin lorsqu'il mettra à exécution ses promesses de campagne sur le champ du social. Le futur chef l'Etat voulant, en la matière, agir vite et taper fort, son quinquennat s'annonce mouvementé.

Dans le collimateur des syndicats, il y a plusieurs chantiers que M. Macron souhaite ouvrir dès l'été, au p tard à l'automne. Premier sur la liste : la réforme du code du travail, qui sera engagée en recourant a ordonnances. Peu loquace sur le contenu de ces textes, afin de ne pas froisser dès à présent les organisatic de salariés, l'ex-ministre de l'économie a cependant précisé que son objectif est d'accorder encore plus latitude aux employeurs afin de faire varier " la durée effective du travail ". Un changement destiné à mie tenir compte des aléas de l'activité des entreprises sans pour autant toucher aux 35 heures, qui resteraient référence légale — donc le seuil à partir duquel sont décomptées les heures supplémentaires.

S'y ajouteraient la fusion des instances représentatives du personnel – comme le comité d'entreprise, délégués du personnel, par exemple – ainsi que le plafonnement des indemnités prud'homales, en cas licenciement "sans cause réelle et sérieuse".

#### " Effet boomerang "

à venir.

En dehors des ordonnances, plusieurs dossiers importants crispent les syndicats. Celui de l'assuranchômage, notamment, dont la gestion serait confiée à l'Etat, en lieu et place des partenaires sociaux. La réforme des retraites est un sujet de préoccupation supplémentaire car elle aurait pour conséquence faire disparaître les régimes spéciaux, en vigueur dans certaines entreprises publiques (notamment la SNC tout en remettant en cause le système dont bénéficient les fonctionnaires de la catégorie dite "active": cei ci peuvent cesser leur vie professionnelle plus tôt car ils exercent des métiers pénibles ou dangere (policiers, etc.). Autre chiffon rouge: la suppression de 120 000 postes d'agents publics durant les cinq anné

Désireux d'éviter un incendie, le successeur de François Hollande a répété, à maintes reprises, qu'aucune ces mesures ne passerait sans consulter les syndicats. Une concertation express avec les partenaires socia doit avoir lieu dès l'été. Mais la victoire de M. Macron ayant été nette, -certains redoutent qu'il se mon intransigeant.

"Avec 66 % des suffrages exprimés, il a obtenu un beau score, reconnaît Jean-Claude Mailly, secrétaire géné de FO. Mais il faut rappeler qu'il a recueilli 24 % au premier tour et que beaucoup ont voté pour lui, non par adhésion à son projet, mais plutôt pour faire barrage au Front national. La question qui se par aujourd'hui, c'est de savoir si la future majorité parlementaire va tenir compte de la diversité de ces 66 %. "

A ce stade, M. Mailly ne prédit pas de fortes tensions : "Il est toujours difficile de mobiliser l'été ", concède-t

Mais le chef de file de FO se dit vigilant : "Nous allons voir s'il est prêt à bouger sur certains points qui no semblent rédhibitoires ou s'il y tient mordicus..." Parmi eux figure la place plus grande que M. Macron ente donner aux accords d'entreprise. Le plafonnement des dédommagements octroyés par les prud'homm représente, lui aussi, un sujet de désaccord majeur pour la centrale de M. Mailly — et pour les auti confédérations. " Tout va dépendre de son attitude, de son rapport au dialogue social, pronostique Mailly. Nous ne lui faisons pas un procès d'avance. Mais si ça se passe mal et s'il ne bouge pas sur certa sujets, il y aura un effet boomerang."

Pour Véronique Descacq, la numéro deux de la CFDT, ce qui compte, " c'est qu'il y ait une concertation, q notre avis soit entendu ". La centrale cédétiste déterminera son positionnement en fonction de " ce qu'il ; dans les ordonnances ". " On essaiera de faire passer le maximum de choses auxquelles on tient, poursuit MI Descacq. S'il faut manifester, on ira, mais l'objectif n'est pas de descendre dans la rue. "

La CGT, de son côté, va réunir ses instances, mercredi et la semaine prochaine, pour procéder à une " analy de la situation politique et économique ", déclare Fabrice Angei, membre du bureau confédéral. Celu n'exclut pas que des mobilisations soient lancées très rapidement : " On a l'impression que cette concertati express évoquée pour le début de l'été n'est que de pure forme, car le code du travail impose à to gouvernement de prendre l'avis des partenaires sociaux sur un projet concernant le monde de l'entreprise. ne sent pas qu'elle vise à corriger des mesures qui sont régressives. "

Conseiller social de Nicolas Sarkozy lorsque celui-ci était à l'Elysée, Raymond Soubie juge "assez bizarroïde ' méthode initialement retenue pour réformer le code du travail : "Le fait de vouloir passer par cordonnances est une façon de dire aux syndicats et au patronat que leur rôle se situe à l'échelon centreprises et des branches, mais pas ou peu au niveau interprofessionnel. Or, c'est contraire à l'idée démocratie sociale. "M. Soubie note toutefois que le futur chef de l'Etat a adouci son propos sur la pério récente, parlant désormais de concertation et non plus de consultation.

## La «magie» des réformes structurelles peutelle fonctionner?

Emmanuel Macron a placé au cœur de son programme les « réformes » de structure de l'économie française. C'est par elles que tous les maux de la France doivent s'apaiser. Mais cette politique est-elle vraiment adaptée à la situation économique française?

Désormais président de la République élu, Emmanuel Macron va devoir engager rapidement le cœur de son programme, les « réformes structurelles ». Les dirigeants européens, à commencer par Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, et Angela Merkel, l'ont d'ailleurs rappelé à cette obligation dès les premières heures qui ont suivi l'élection.

Il s'agit cependant là davantage que de simples mesures de gestion: c'est le centre de la vision du nouveau chef de l'exécutif. Dans son esprit, sa capacité à engager « les réformes qui ont trop longtemps été repoussées » doit déterminer le retour de la croissance dans le pays et, partant, la renaissance de l'influence française en Europe et dans le monde, ainsi que l'apaisement des tensions sociales. Tout part donc, pour le nouveau président, de ces réformes. Et c'est pour cette raison qu'il n'a pas souhaité faire de concessions sur ce point durant l'entre-deux-tours.

Cette pensée n'est pas née dans l'esprit d'Emmanuel Macron. Elle est le reflet d'une pensée théorique à l'œuvre depuis plus de trente ans. Chaque rapport du FMI ou de l'OCDE réclame de nouvelles « réformes structurelles », et pas seulement à la France. La plupart des économistes de banques estiment que la croissance ne repartira en France qu'avec des « réformes structurelles ». Toutes les six semaines, Mario Draghi termine son discours introductif à sa conférence de presse en demandant aux États membres de la zone euro d'accélérer les « réformes structurelles » qui sont également le mantra à Bruxelles et, évidemment, à Berlin, où l'on voit en Emmanuel Macron un président « capable enfin de réformer la France ». La banque privée allemande Berenberg le comparait ainsi, le 8 mai, à un Schröder ou à une Thatcher français.

Cette obsession des réformes n'est pas un hasard. Elle repose sur une vision clairement libérale de l'économie. Ce qui est sous-entendu par la nécessité de réforme des structures de l'économie, c'est la réduction des entraves à l'accès et au fonctionnement des marchés de biens, de services et du travail. Ces réformes visent donc à écarter le plus possible de régulation de ces marchés afin de permettre une formation la plus « parfaite » possible des prix. Il s'agit donc « d'individualiser » au maximum les relations économiques pour s'approcher d'un marché le plus « équilibré » possible.

Les « réformes structurelles » sont donc l'application de la théorie néoclassique à l'économie réelle. Qu'en attend-on en théorie ? Une baisse des prix des biens et des services, mais aussi des salaires, grâce à la concurrence accrue. Cet effet déflationniste doit, en retour, favoriser l'activité par plusieurs biais : amélioration du pouvoir d'achat, incitation à l'innovation, amélioration de la compétitivité externe et, enfin, attractivité accrue pour les investissements étrangers. Enfin, grâce au « ruissellement » de la richesse des plus fortunés vers les autres couches de la population, on doit parvenir au bien-être général et au renforcement de la croissance.

Cette vision imprègne profondément la pensée du nouvel hôte de l'Élysée, qui s'est engagé à vaincre les « blocages » et à « libérer les énergies ». C'est parce que ces réformes sont essentielles à tout le reste de son programme qu'Emmanuel Macron a annoncé qu'il les engagerait rapidement et par ordonnances. Les premières réformes toucheront l'emploi : réduction des « rigidités » et restructuration de l'assurance chômage pour inciter les demandeurs d'emploi à travailler. Ces réformes du marché du travail doivent réduire le chômage et améliorer la compétitivité du pays. Tout en découlera ensuite. Mais ces réformes seront-elles vraiment la panacée pour l'économie hexagonale ? Rien n'est moins sûr.

### Un effet miracle sur le chômage?

Car contrairement à ce qu'a affirmé pendant toute la campagne le candidat Macron, en chœur du reste avec le candidat Fillon, la France n'a pas « repoussé » les réformes. L'application des réformes structurelles est un phénomène général qui s'est accéléré avec la mondialisation puisque, pour beaucoup, elles ont été perçues comme des réponses à la concurrence accrue. L'OCDE établit des classements concernant ces réformes qui prouvent clairement que la France a connu, comme les autres pays avancés, des réformes allant dans le sens de la dérégulation.

Ainsi, entre 1998 et 2013, l'Hexagone a réduit de 39 % ses régulations sur les marchés de biens (« Product market régulations ou PMR en langage OCDE). C'est certes un peu moins que l'Allemagne (– 43 %), mais bien davantage que la Suisse (– 28 %) ou les États-Unis (– 3 %), deux pays qui ont une croissance traditionnellement supérieure à la France et à l'Allemagne. Le lien entre réforme et croissance n'est donc pas établi dans les faits.

L'OCDE établit également un classement des « rigidités » du marché du travail, qui mesure la difficulté à licencier sur le plan individuel et sur le plan collectif. La France a réduit de 5 % ces rigidités de 2003 à 2013. Elle est d'autant moins restée immobile que ce classement ne prend pas en compte les réformes engagées par les lois Rebsamen (2015) et El Khomri (2016), qui ont encore réduit l'encadrement du marché du travail. L'évolution peut toutefois paraître modeste. C'est vrai, compte tenu notamment des mesures prises dans les pays qui ont connu la pression de la troïka dans la foulée de la crise de la dette, notamment l'Espagne. Mais il est factuellement inexact de prétendre que la France n'a pas réformé, a un marché du travail plus rigide que les autres et, comme l'a prétendu le nouveau président de la République, « est le seul pays à ne pas avoir traité le chômage de masse ».

Ce classement OCDE tend également à faire douter du lien supposé automatique entre chômage et rigidité. Si tel était le cas, on ne pourrait pas expliquer que l'Allemagne, dont le marché du travail est jugé plus rigide que son homologue français par l'OCDE (malgré les réformes Schröder), soit aujourd'hui en situation de plein emploi. Et comment comprendre, de même, que l'Espagne, pays au marché du travail beaucoup moins rigide désormais que la France, connaisse un chômage proche du double de celui de l'Hexagone (10,1 % en France, contre 18,2 % en Espagne) ?

Certes, le chômage espagnol baisse, et vite. Mais il est parti de beaucoup plus haut que le chômage français, puisqu'il a frôlé les 25 %. La décrue est donc logiquement plus rapide. Ce rythme est cohérent avec la récupération économique du pays, mais rien ne dit qu'il s'agisse là d'un effet des « réformes ». Surtout, malgré une forte croissance, le chômage va rester encore élevé pendant très longtemps de l'autre

côté des Pyrénées. Le gouvernement espagnol a récemment prévu qu'à la fin de 2020, le chômage espagnol serait encore à 11,2 % de la population active, soit un niveau encore supérieur à celui de la France aujourd'hui. De ce point de vue, la « recette espagnole » ne saurait servir d'exemple, ni justifier un succès des « réformes ».

Il n'est donc pas certain que la dégradation de l'emploi en France depuis 2008 soit le fruit d'un manque de « réformes » et d'une rigidité forte du marché du travail. Dans un récent rapport, l'institut étasunien Center for Economic and Policy Research (CEPR) soulignait qu'il est « difficile de souligner un quelconque changement dans la structure du marché du travail en France » qui pourrait expliquer la dégradation de l'emploi de la dernière décennie, puisque le mouvement est plutôt allé dans le sens opposé, comme on l'a vu. Il n'est donc nullement acquis que de nouvelles « réformes » conduisent par elles seules à une baisse massive du chômage en France, comme le prétend Emmanuel Macron.

Il convient cependant de nuancer. Dans certains pays, les réformes structurelles ont effectivement favorisé la réduction du chômage, principalement en réduisant le temps de travail par le développement du travail partiel. C'est notamment le cas en Allemagne et aux Pays-Bas. Entre 2007 et 2016, le taux d'emplois à temps partiel outre-Rhin est passé selon Eurostat de 18,2 % de la population active à 26,8 %. Parallèlement en France, ce taux, actuellement à 18,1 %, a eu tendance à se réduire. La divergence des deux taux de chômage est en grande partie ici : dans une réduction « subie » du temps de travail, qui provoque naturellement une décrue rapide de la baisse du chômage mais qui, également, fragilise les populations actives.

Ce n'est donc pas un hasard si l'OCDE a tiré la sonnette d'alarme en novembre dernier sur la nature de la reprise économique actuelle qui, paradoxalement, créait davantage d'inégalités malgré la baisse du chômage. En Allemagne, entre 2007 et 2014, le coefficient de Gini, qui mesure les inégalités, s'est ainsi dégradé de 0,007 point, soit plus que la moyenne de l'OCDE (- 0,001 point) alors que, en France, les inégalités ont légèrement reculé de 0,001 point. Le prix de la baisse statistique du chômage serait donc l'augmentation du sous-emploi (l'emploi partiel subi) et des inégalités. Or, Emmanuel Macron a affirmé à Mediapart le 5 mai : « Sur le sujet économique et social, celui du chômage comme celui des inégalités, si j'échoue à le régler, à apporter une réponse, dans cinq ans, ce sera encore pire. » Or, comme on l'a vu, parvenir à relever ce double défi par les seules « réformes » ne sera pas chose aisée.

#### Un effet sur la croissance?

La vraie réduction du chômage passe évidemment par la croissance. Or, là encore, dans la pensée libérale, seules les réformes structurelles sont capables de donner un coup d'accélérateur à la croissance française puisque les autres leviers, notamment le budgétaire, sont soit inopérants, soit impossibles. Mais ici, le pari est encore plus audacieux que pour le chômage. Le lien entre réformes structurelles et croissance est des plus incertains. Démontré dans les hypothèses d'équilibre général restreint des économistes libéraux, ce lien peine à se concrétiser dans la réalité. En décembre dernier, concernant la zone euro, l'économiste du think tank économique CEPS de Bruxelles Daniel Gros ne pouvait faire que ce constat factuel : « Le mantra selon lequel les réformes structurelles produisent une croissance vigoureuse ne peut pas être vérifié dans les chiffres de la croissance de l'UE. »

Les différentes vagues de politiques européennes visant à faire, comme la stratégie de Lisbonne de 2000, de l'UE « l'économie la plus compétitive du monde », cela ne s'est pas traduit par une accélération de l'activité. Entre 1995 et 2010, le rythme de croissance par tête dans l'UE s'est ainsi réduit de 11,9 % par rapport à la période 1980-1995 qui, pourtant, devait ressembler à un « enfer régulateur ». Le phénomène n'est pas isolé, d'ailleurs : le potentiel de croissance de toutes les économies avancées, qui toutes ont pratiqué les « réformes », a reculé depuis trente ans. Pourquoi la France qui, comme on l'a vu, n'est pas dans les faits un pays « verrouillé » comme on essaie de le faire croire, connaîtrait-elle grâce à ces réformes une période faste ? Daniel Gros prévient : « Il ne faut pas trop attendre de l'effet des réformes structurelles sur la croissance. »

Certes, il existe toujours quelques contre-exemples – souvent cités – comme l'Allemagne ou l'Espagne. Mais ces deux cas ne sont guère comparables à la France. En Espagne, les réformes ont conduit à une forte baisse du coût du travail, qui a elle-même conduit à une augmentation mécanique de sa compétitivité sur un niveau de gamme très sensible aux coûts. La croissance a certes été forte, entre 2,5 % et 3 % par an depuis deux ans, mais elle a juste permis d'effacer les effets de la crise pour le moment. Se calquer sur l'Espagne est absurde pour un pays comme la France qui doit chercher à monter en gamme, à moins de souhaiter une baisse brutale des revenus des ménages. Quant à la croissance de l'Allemagne, elle est supérieure à celle de la France et de la zone euro, tout en restant sous les 2 % (1,9 % en 2016, 1,7 % prévu cette année), ce qui n'a rien d'exceptionnel compte tenu de la situation de ce pays en plein emploi, fortement exportateur et très industrialisé.

D'ailleurs, beaucoup à commencer par Emmanuel Macron lui-même estiment que l'Allemagne doit davantage stimuler sa croissance dans l'intérêt de la zone euro. N'oublions pas en outre que le redressement allemand s'est effectué dans des conditions « idéales » : l'ajustement a été isolé, sans concurrence d'autres États de la zone euro, la croissance s'est faite avec un creusement temporaire mais inévitable du déficit budgétaire et, enfin, elle s'est effectuée dans un contexte de forte demande des produits allemands par les pays émergents. Rien qui ressemble au contexte de 2017 pour la France. Du reste, le tissu productif allemand en 2002, beaucoup plus industrialisé, exportateur et porté sur le haut de gamme et les biens d'équipement, n'a pas grand-chose à voir avec la situation industrielle française actuelle.

Comme le souligne dans une note publiée le 7 mai Christopher Dembik, économiste chez Saxo Bank à Paris, l'enjeu du nouveau président sera moins de baisser le coût du travail que d'améliorer la productivité. « Les deux moteurs traditionnels de la croissance française sont la démographie et la productivité », explique-t-il. Celle-ci a en effet beaucoup ralenti ces dernières années, passant de 2 % en moyenne entre 1990 et 2000 à 0,8 % entre 2009 et 2014, tout en restant à des niveaux élevés. Là encore, la théorie estime que les réformes, en favorisant la concurrence et les profits des entreprises, favorise les investissements et la productivité. Dans la réalité, il n'en est rien, bien au contraire. La croissance de la productivité ralentit partout, même en Allemagne, depuis trente ans. Un des pays les plus « libéralisés » du monde selon les critères de l'OCDE, le Royaume-Uni, connaît même une croissance de la productivité quasi nulle, voire négative. Là encore, on voit mal comment les réformes structurelles d'Emmanuel Macron pourraient échapper à cette règle. Du reste, comme le souligne Mark Weisbrot, le coauteur de l'étude du CEPR sur la France, les entreprises n'auraient en théorie pas besoin de ces réformes pour investir compte tenu de la faiblesse du coût de l'endettement en France.

Comment expliquer la baisse de la productivité malgré les réformes? Il existe évidemment l'effet de la crise financière qui, en réduisant la capacité de financement de l'économie, a réduit la capacité d'investissement de cette dernière. L'autre raison pourrait être la « stagnation séculaire », théorisée entre autres par Lawrence Summers. L'évolution technologique, la tertiarisation de l'économie et la transition démographique ne permettraient plus des taux de croissance de la productivité aussi forts qu'auparavant. Dans ce cas, les « réformes » permettraient de compenser en partie seulement cette moindre croissance. Rien n'est cependant moins certain. Dans une économie fortement financiarisée, où la gouvernance des entreprises est centrée sur le rendement financier, l'investissement dans l'économie réelle est naturellement moins attractif. Et la baisse de l'investissement pèse sur la productivité et la croissance future. C'est la thèse défendue par Michel Aglietta, notamment.

Dans cette perspective, les réformes, en favorisant les rendements des entreprises et en abaissant le coût du travail, peuvent même avoir un effet encore plus négatif. D'autant que, comme le soulignait une étude du think tank britannique Institute for Fiscal Studies (IFS) en 2013, la baisse des salaires réels, qui est le vrai but des réformes structurelles sur le marché du travail, conduit les entreprises à « employer davantage de travailleurs qu'ils n'auraient pu employer autrement », donc à réduire leur productivité. Le travail étant moins cher, il est moins urgent d'investir.

L'économie britannique est l'exemple parfait de ce phénomène de recul tendanciel de la productivité, alimenté par la précarité des « zero hour jobs », entre autres. La baisse du chômage aurait donc comme corollaire la baisse de la productivité et, donc, de la croissance potentielle future. Ce choix peut politiquement se comprendre, mais il comporte des risques importants à moyen terme. Et, comme on l'a vu, il ne saurait répondre aux problèmes français. Pire même, il pourrait mettre fin à une force de l'économie française : sa haute productivité, notamment dans les services.

Reste un dernier élément: les économistes, même libéraux, conviennent que les réformes structurelles comportent des risques à court et moyen termes. La libéralisation du marché du travail peut inciter les entreprises à réduire rapidement leurs surcapacités. L'effet sur la demande des ménages peut, dans un premier temps, être négatif. C'est pourquoi Gerhard Schröder avait exigé en 2003 de disposer d'une marge de manœuvre budgétaire pour amortir cet effet. Dans la France de 2017, cet amortissement n'existera pas, la consolidation budgétaire devant se poursuivre. Surtout, ces politiques nécessairement déflationnistes interviendraient dans un contexte d'inflation encore très faible et au moment où la BCE s'apprête à engager un resserrement monétaire. Les risques d'un impact négatif sur l'économie ne sont donc pas à exclure. L'impact sera-t-il réduit? Peut-être, mais rien n'est certain, alors que la situation économique mondiale, malgré une légère reprise, demeure fragile.

À quoi servent alors les « réformes structurelles »? Daniel Gros remarque qu'elles permettent une « meilleure résistance » aux crises. Mais de ce point de vue, la France a déjà montré une capacité de résistance grâce à ses stabilisateurs automatiques à la crise de 2007-2013. Depuis 2007, son PIB a crû, peut-être de façon plus linéaire que d'autres pays, de 5,26 %, soit davantage que celui de la zone euro (+ 3,23 %). Très attendues par les chefs d'entreprise, les réformes pourraient aussi avoir un impact sur la confiance. Mais cet impact disparaîtra vite s'il ne s'accompagne pas d'une croissance solide ou d'un soutien à cette croissance.

C'est la leçon de la crise de la zone euro, où les réformes ont souvent ouvert une spirale négative. De ce point de vue, le caractère « unilatéral » de l'ajustement français alors que l'Allemagne n'entend pas changer de politique ni modifier le cadre budgétaire de la zone euro, comme l'a confirmé le 8 mai Angela Merkel, pose problème. Pourtant, les stabilisateurs automatiques français ont, durant la crise, joué un rôle protecteur pour l'ensemble de l'économie européenne.

L'impact des réformes ne sera pas nécessairement entièrement négatif, mais il semble largement surestimé par le nouveau président. Finalement, tout se passe comme si ce mantra des « réformes structurelles » servait à dissimuler une incapacité à définir une politique économique adaptée au pays. « Il est difficile pour un politique de reconnaître qu'il n'a pas de solutions, alors il reste les réformes structurelles », conclut Daniel Gros.

**ROMARIC GODIN** 



#### social-syndicats-président Mailly (FO) annonce qu'il sera "reçu par Macron" la semaine prochaine

Paris, 9 mai 2017 (AFP) - Le secrétaire général de FO, Jean-Claude Mailly, a annoncé qu'il sera reçu par Emmanuel Macron la "semaine prochaine", après son investiture, ajoutant qu'il profiterait de cette rencontre pour expliquer au nouveau président que son programme social comporte "beaucoup d'imprécisions".

Interrogée par l'AFP, l'équipe de M. Macron n'a pas confirmé.

M. Mailly, qui s'exprimait dans le cadre de l'émission Ecorama, diffusée sur le site Boursorama.com, a indiqué que cette rencontre aura lieu "après l'investiture, vralsemblablement je pense la semaine prochaine", sans plus de détails.

"Ce sera, a priori du bilatérat", a-t-il ajouté. Mais, a-t-il souligné, "si c'est pour nous recevoir et ne rien changer, ce n'est pas la peine: ça s'appelle de le communication".

Interrogés par l'AFP, les autres syndicats n'ont pas confirmé avoir de rendez-vous avec M. Macron la semaine prochaine,

Lors de la rencontre, M. Mailly prévoit de demander à M. Macron de ne pas réformer "en précipitant les choses".

"S'il veut rassembler, il faut qu'il évite les clivages, il faut qu'il solt capable de modifier les choses, de réviser certaines annonces", a-t-il ajouté.

"Il y a beaucoup d'imprécisions dans les mesures annoncées", a encore regretté M. Mailly, donnant l'exemple de la réforme du Code du travail, voulue par M. Macron.

bow-map/ao/sd

2017/05/09 15:24:45 GMT+02:00 #586944 DGTE 1055 FWP39 (4) AFP (203 words)

### LES GRANDS PATRONS PROPOSENT A MACRON UN "PACTE EUROPEEN"

LATRIBUNE.FR



En l'occasion de la Journée de l'Europe, ce mardi 9 mai, quatre organisations et associations patronales ont envoyé un courrier à Emmanuel Macron, lui proposant un "pacte européen".

L'Union européenne était déjà au cœur de la campagne présidentielle. Maintenant que le candidat défenseur de l'UE est élu, les grands patrons se saisissent du sujet. Les dirigeants du Medef, de l'Afep (Association française des entreprises privées), du Groupes des fédérations industrielles (GFI) et du Cercle de l'industrie - association réunissant des dirigeants de grands groupes français, ont demandé à Emmanuel Macron une "grande initiative française" dans le domaine de la construction européenne.

Lors de la campagne électorale, Emmanuel Macron s'est affiché comme le candidat défenseur de l'Union européenne notamment face à Marine Le Pen, qui prônait une sortie de la zone euro.

Dans une lettre, transmise à l'AFP, les dirigeants écrivent au président élu:

"Nous savons votre engagement pour l'Europe et votre capacité à redonner vie au projet européen dans un monde en perpétuel changement, plein de menaces mais aussi d'opportunités".

> "LA FRANCE A BESOIN D'UNE EUROPE COMPÉTITIVE ET SOLIDAIRE"

#### L'APRES PRESIDENTIELLE

Dans le document, les signataires appellent au "renforcement de la visibilité" et à la "gouvernance du projet européen". Ce qui serait réalisable par la réconciliation du Parlement européen, des parlements nationaux et des régions.

"L'Europe ne sera forte que si la France assume la place qui est la sienne dans l'Union. La France a besoin, pour rayonner, d'une Europe compétitive et solidaire."

Dans un second temps, les grands patrons demandent de mettre fin aux limites de l'UE, à l'origine, selon eux, du "caractère anxiogène de l'élargissement permanent". Ils recommandent également la mise en place d'un "arsenal de défense commerciale, réellement dissuasif". Un moyen pour que l'Union s'affirme en tant que "grande puissance économique".

Enfin, ces organisations plaident pour la création d'un Parlement de la zone euro et appellent à la "convergence budgétaire, fiscale et sociale". Elles proposent de "renforcer le Mécanisme Européen de Stabilité" afin "d'être prêt à assumer les conséquences d'une éventuelle crise".

(avec AFP)

### Les dépenses sociales pèsent plus que celles de l'enseignement

Elles ont progressé de 12 % entre 2010 et 2014, à 69 milliards d'euros. La moitié est versée par les départements.

MARIE-CÉCILE RENAULT

SOCIAL Un président (étu) averti en vaut deux...« Les Français depensent trop et ils dépensent beaucoup dans des domaines qui ne sont pars bons », a déclaré lundi lean-Claude Juncker. Dans la ligne de mire du président de la Commission européenne? Les dépenses sociales, surtout, dont la France est la championne incontestée au sein de l'OCDE, avec 31 % de son PIB qui leur sont consacrés. À côté des retraites et de la

A côté des retraites et de la santé qui constituent les principales composantes, les dépenses d'aide et d'action sociales représentent globalement 10 % des dépenses totales de protection sociale. Elles ont progressé de 12 % entre 2010 et 2014, passant de 59 à 69 milliards d'euros, et pèsent donc plus que l'enseignement scolaire (50 milliards) ou la défense (12,44 milliards).

Ces aldes sociales sont principalement délivrées par les départements, dont elles représentent près de deux tiers des dépenses. En 2015, les conseils départementaux ont versé 33 milliards d'euros d'aldes et délivré 4,3 millions de prestations à destination des personnes ágées, des personnes handicapées, pour l'enfance protégée et l'insertion, selon une étude du ministère des Affaires sociales. Au total, 6,5 % de la population résidant en France, soit une personne sur quinze environ, béné-fice ainsi d'une alde sociale des départements.

#### Disparités territoriales

Plus d'un tiers de cette somme est destiné à l'insertion avec le revenu de solidarité active (RSA), 23 % à l'aide sociale à l'enfance, 72 % à l'aide aux personnes handicapées et 21 à à l'aide aux personnes àgées. Mais le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale varie fortement d'un territoire à l'autre. Les personnes âgées dépendantes bénéficiaires d'une aide sociale sont relativement peu nombreuses en région parisienne, à l'inverse de la situation dans certains départements du Nord et du Sud.

départements du Nord et du Sud. Concernant l'aide sociale au titre du handicap, les écarts entre départements sont plus marqués. La Lozère se distingue par le taux de bénéficiaires le plus élevé : 15,2 mesures pour 1 000 habitants. Quant à l'aide sociale à l'enfan-

Quant à l'aide sociale à l'enfance, les taux les plus élevés se retrouvent sur une large diagonale, allant de l'extrême Nord-Est à l'extrême Sud-Ouest Les terri-

#### De moins en moins d'actifs par retraité

Alerte sur le financement des retraites 15 la population active devrait bien continuer à augmenter jusqu'en 2070, elle va le faire à rytime nettement moins soutenu que durant les dernières décennies, révélent les dernières projections de l'insee. Le nombre d'actifs atteindrait ainsi 31, millions en 2040 puis 32,1 millions

en 2070, en hausse de 2,5 millions par rapport à 2015. Mais du fait de la croissance de la population âgée, il n'y aurait aiors plus que 1,4 actif pour 1 hactif de 60 ans ou plus en 2070, contre 1,9 en 2015. De fait, l'arrivée massive des générations du « babyboom » à l'âge de 70 ans et plus va peser sur le taux d'activité, et cela même

sì celui des personnes de 15 à 64 ans va s'accroître. Les variantes envisagées sur le solde migratoire ou la fécondité n'y changeront rien : lis n'ont qu'un f'able impact sur le rapport entre actifs et inactifs de 60 ans ou plus. Ce ratio resterait compris entre 1,3 et 1,5 actif pour l'inactif à l'horizon 2070, quel que solt le scénarior retenu. M.-C.R. toires les plus denses (région parisienne, métropole de Lyon, Bouches-du-Rhône) ont des taux de bénéficiaires relativement faibles. Enfin, les allocataires du RSA

Enfin, les allocataires du RSA sont principalement surreprésentés dans les territoires d'outremer, mais également aux extrèmes nord et sud de la France métropolitaine, ainsi que dans la Seine-Saint-Denis.

#### 550 euros par habitant

En moyenne, la dépense annuelle d'aide sociale est de 550 euros par habitant. Elle varie du simple au triple, allant de 360 à 1 170 euros selon les territoires. Les départements où la dépense rotale nette d'aide sociale par habitant est la plus élevés sont les départements d'outre-mer, les départements les plus au nord de la France, ceux d'Occitanie en bordure de Méditerranée et leurs voisins, ainsi que ceux es situant sur une diagonale allant des Ardennes aux Pyrénées.

### **EMMANUEL MACRON PEUT-IL REUSSIR LA** "REFONDATION" EUROPEENNE?

FLORENCE AUTRET. A BRUXELLES



Le nouveau président français est tombé à Bruxelles en terrain ami, mais certainement pas conquis. Revue de queiques atouts et handicaps pour les négociations à venir.

L'élection d'Emmanuel Macron a été accueillie par l'immense majorité des dirigeants européens avec soulagement, au pire, enthousiasme, au mieux. La commissaire à la concurrence Margrethe Vestager, une vieille connaissance, a par exemple lâché un "formidable!" et remercié les Français au nom de l'Europe. C'était bien le moins vu les diatribes anti-bruxelloises de son adversaire et le choix assumé d'Emmanuel Macron de se présenter comme un "pro-européen".

La question du "pour" ou "contre" l'Europe ayant été tranchée sans ambiguïté dimanche, restent celles du "Quelle Europe ?" et du "Comment ?". Le président élu a promis une "refondation" et esquissé quelques pistes. Or trouver une place, pour lui et son futur gouvernement, dans le jeu institutionnel et diplomatique bruxellois sera une tâche difficile pour un président qui ne semble pas prêt à se ranger derrière l'un des deux grandes forces politiques européennes : le Parti populaire européen (centre-droit) et le Parti socialiste européen.

> **DE L'UTILITÉ DES "LIGNES ROUGES" PARLEMENTAIRES**

Dans le groupe des chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Huit, le président élu se place résolument du côté des partisans d'une Europe que l'on pourrait appeler "communautaire", comme ses homologues allemand ou néerlandais Angela Merkel et Mark Rutte, par opposition aux défenseurs de l' "Europe identitaire", qui s'est cristallisée pendant la crise des réfugiés autour du chef du gouvernement hongrois Viktor Orban et comprend notamment la Première ministre polonaise issue du parti nationaliste PiS, Beate Sydlo.

Mais ce conflit interne au conseil européen n'épuise pas toutes les oppositions possibles. Tout à l'ambition de rendre à la France sa place dans le concert européen, d'en faire un moteur, il s'est abstenu jusqu'à présent de préciser les points sur lesquels les intérêts français pourraient s'opposer à ceux de l'Allemagne et de ses autres alliés. Or il part avec comme principal handicap... la faiblesse de ses propres contre-pouvoirs en France.

Angela Merkel n'a pas tant construit son autorité au sein du Conseil européen sur sa capacité de proposition que sur celle de dire "non". Comment ? En invoquant les contraintes de sa propre majorité de gouvemement composée de chrétiens-démocrates et de sociaux-démocrates. Avant et après chaque sommet, la chancelière se présente devant ses députés au Bundestag, écoute, explique, justifie. Et entre deux sommets, elle mène une diplomatie continue en direction de ses partenaires.

Aux Pays-Bas, par exemple, le contrôle du Parlement s'est avéré à la fois une contrainte et une arme dans le dossier de l'accord de libre échange avec l'Ukraine que les Européens ont du ajuster pour tenir compte des réserves de l'opinion néerlandaise relayées par le Premier ministre libéral récemment reconduit Mark Rutte.

#### LE PROBLÈME (FRANÇAIS) IRRÉSOLU DE LA LÉGITIMATION

Emmanuel Macron a, lui, un "mandat" européen à la fois général, généreux et fragile si l'on tient compte de l'importance du vote eurosceptique. N'étant pas responsable devant le Parlement, il ne pourra pas le préciser et le renouveler au fur et à mesure de son mandat en fonction des circonstances. Or l'expérience a montré que faire reposer toute la force de la parole française sur un suffrage universel est risqué. On se souvient que le célèbre "retour de la France en Europe" annoncé par le président Sarkozy après son élection en 2007 n'avait pas trouvé matière à se concrétiser, ainsi que des promesses non tenues de renégociation de traité et de plan de relance faites par François Hollande.

De ce point de vue, l'idée, entendue pendant la campagne, de faire appel à des "experts" pour améliorer les traités commerciaux de façon à ce qu'ils soient mieux acceptés par l'opinion, laisse songeur. En réalité les parlements nationaux et régionaux, comme on l'a vu pour le traité CETA avec le Canada, se sont déjà emparés d'un rôle de contre-pouvoir à la Commission européenne qui mise, justement, sur l'expertise pour préserver ses prérogatives.

#### AU PARLEMENT, LES LIBÉRAUX, SEULS ALLIÉS NATURELS

Dimanche soir, Manfred Weber, président du groupe PPE (centre-droit), le premier groupe au parlement européen, se réjouissait que "les Français aient voté pour l'Europe, pour les réformes et pour l'avenir". Mais aussitôt le député CSU appelait de ses voeux une victoire des... Républicains aux élections législatives et la mise en oeuvre d'un agenda hardi de réformes. "Les problèmes de la France ne devraient pas être d'abord réglés à Bruxelles mais en France", déclarait-il lundi matin à la chaîne ZDF.

Son homologue du Parti socialiste européen, Gianni Pittella s'est dit "soulagé", avant de lancer cet avertissement : "nous appelons également le nouveau président à répondre aux doutes exprimés par des millions de Français sur l'Europe et sur son programme".

Dans les rangs écologistes, aucun député français n'a apporté son soutien à En Marchel, ce qui est logique compte tenu de l'alliance entre Benoît Hamon et Yannick Jadot. En revanche, de nombreux élus verts d'autres pays voient dans l'élection d'Emmanuel Macron une chance de faire levier contre les politiques chrétiennes-démocrates et le poids de Berlin. "Il ne faut plus cacher que l'emprise allemande sur l'UE renforce la frustration vis-à-vis de l'Europe dans beaucoup de pays" et explique le succès de Marine Le Pen, souligne une pétition mis en ligne entre les deux tours de l'élection française par le député allemand Sven Giegold, qui reprend les propositions de réforme de la zone euro portées par le président français.



#### Sven Glegoid (@sven giegold)

Nach der Wahl in #Frankreich ist vor der Reform Europas. Dabei muss Deutschland mitmachen! Unterzeichne den Aufruf: https://t.co/fnWCo4LWtQ

5 Mai 2017

Les seules forces susceptibles d'apporter un soutien indéfectible au nouveau président se trouvent dans les rangs des libéraux. Six des sept députés français du groupe ont explicitement rejoint les rangs de En Marche! Parmi eux Sylvie Goulard, dont le nom circule pour entrer au gouvernement, et Jean Arthuis, élus respectivement sur des listes Modem et UDI. L'influent président du groupe ALDE, le Belge Guy Verhofstadt, chargé de suivre les négociations du Brexit pour le Parlement, a aussi été un soutien de la première heure. Mais fort de 68 élus sur 751, l'ALDE ne peut jouer qu'un rôle d'appoint dans d'éventuelles coalitions.

Il faudra attendre de connaître la composition de la majorité de gouvernement en France pour voir sur quoi pourrait reposer son assise partisane au sein de l'Assemblée européenne laquelle amende et vote directives, règlements, budgets. La question sera cruciale pour "délivrer" sur quelques sujets clés comme la politique commerciale, les perturbateurs endocriniens ou l'environnement. Dans le passé, le gouvernement fédéral allemand s'est souvent appuyé sur l'alliance entre PPE et PSE qui fait miroir à la coalition en place au Bundestag, quand il s'est agi par exemple de défendre Volkswagen dans le dieselgate ou sur les émissions de CO2.

Emmanuel Macron est très loin de pouvoir prétendre à cela. S'il veut réussir, il lui faudra faire passer la politique européenne de "hobby" du Président de la République à une véritable politique nationale. Une vraie révolution, dont rien ne dit qu'il soit possible de la mener dans le cadre des institutions de Cinquième République.

Selon nos confrères du quotidien belge Le Soir, le mouvement La République en Marchel et Emmanuel Macron rejoindralent l'Alliance démocrate et libérale européenne (ALDE), dont est notamment membre le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, l'ancien Premier Ministre belge Guy Verhofstadt et la commissaire à la concurrence Margrethe Vestager. « Cela dépendra sans doute de la coalition qu'Emmanuel Macron nouera après les élections législatives », a précisé la source du quotidien belge.

Mis à jour le 8 mai 2017, à 20h19

## APRES LE "FRONT REPUBLICAIN", LE "FRONT SOCIAL"

LATRIBUNE.FR



Piusieurs milliers de personnes, seion les organisateurs, manifestaient lundi après-midl dans le caime à Paris, à l'appei du collectif "Front social", pour marquer leur mobilisation dès le lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron.

> Papier mise en ligne le 8 mai 2017 à 14h40 | mise à jour 14h48

Encadrés par un gros dispositif policier, les manifestants (1.600 selon la police, 7.000 à 10.000 selon les organisateurs) ont défilé entre la Place de la République et la Place de la Bastille en scandant "anti-capitalistes" ou "Macron démission! un jour ça suffit".

La police a signalé quelques jets de projectiles et de légères dégradations sur le mobilier urbain, et a procédé à une interpellation. Les manifestants étaient en cours de dispersion vers 17h30.

Des centaines de personnes ont défilé lundi 8 mai entre les places de la République et de la Bastille, à Paris, pour lancer un premier avertissement social à Emmanuel Macron, au lendemain de son élection à la présidence de la République.

En ce jour férié en raison du 8-Mai, plusieurs syndicats, dont la CGT, Sud et l'Unef, réunis dans le collectif Front social, ont appelé à lancer un message au fondateur du mouvement En Marche !, élu dimanche avec 66,1% des voix contre la candidate d'extrême droite, Marine Le Pen.



#### Gilles Klein (@GillesKLEIN)

?? Le #frontsocial composé de certaines sections syndicales SUD CGT & militants anarchistes contre Macron Place de la République à Paris pic.twitter.com/HGJZT18aPg

8 Mai 2017

"En Marche vers la guerre sociale", "Nos voix ne rentrent pas dans leurs umes", pouvait-on lire sur des banderoles brandies par les manifestants, encadrés par un important dispositif de sécurité.

#### LE TROISIÈME TOUR SOCIAL

Dès l'annonce des résultats dimanche soir, les centrales syndicales ont mis en garde le président élu contre un "troisième tour social", en particulier s'il légifère par ordonnances sur le droit du travail.

"S'il persiste dans l'idée de faire des ordonnances au mois de juillet, ça veut dire qu'il va balayer le dialogue social et la concertation : il y aura problème d'une manière ou d'une autre, donc on attend de voir", a déclaré sur franceinfo le secrétaire général de Force ouvrière, Jean-Claude Mailly.

"Je ne vois pas quelle est l'organisation syndicale, quelle qu'elle soit aujourd'hui, sans parler du fond, qui peut accepter que ça passe à la schlague avec des ordonnances", a-t-il ajouté.

Les manifestants, rassemblés Place de la République se sont ensuite dirigés vers la place de la Bastille en criant "anti-capitalistes". "Urgence sociale et écologique", "pour l'égalité des droits contre un précariat généralisé" ou encore "En Marx", proclamaient des pancartes, tandis qu'une chorale improvisée chantait "Merci patron" ou l'hymne des femmes.



#### Vincent (@VBoudghene)

Début de la manifestation #FrontSocial, c'est parti pour 5 ans de luttes. pic.twitter.com/usHeKHOKQ9

8 Mai 2017

"LOI TRAVAIL XXL" , LE RETOUR SUR LE SUJET QUI FÂCHE Les participants avaient répondu à l'appel de sections CGT, Sud ou Unef et d'associations qui n'ont jamais accepté la fin de la bataille contre la loi travail, et avaient décidé de marquer le coup quel que soit le président élu.

Le collectif avait appelé entre les deux tours à "battre les deux candidats". Il avait encouragé à "participer à la première mobilisation sociale du quinquennat, que ce soit la peste ou le choléra qui arrive au pouvoir".

"Nous avons décidé de ne pas baisser la tête dans les premiers jours de mandature", assure Romain Altmann responsable du turbulent syndicat Info'Com, qui a souvent eu maille à partir avec la direction de la CGT "Ce qui nous attend est assez grave, comme une loi travail no 2 qui va voir le jour dans les prochaines semaines", observe-t-il.

Parmi ses premières mesures, Emmanuel Macron a prévu de réformer le droit du travail.

"Très peu de gens ont voté pour Macron par conviction", dit Michael Adam, 25 ans, non syndiqué et qui a voté pour Jean-Luc Mélenchon au 1er tour le 23 avril. "On est là pour montrer qu'on ne va pas lâcher", ajoute-t-il.

Pour Michael Wamen, CGT Goodyear à Amiens, "le Medef applaudit des deux mains", l'élection d'Emmanuel Macron.

"Ce n'est pas un président qui a été élu, c'est un président directeur général", dénonce-t-il .

"Quel que soit l'homme ou la femme politique élu, on aurait été dans la rue, car depuis 40 ans on n'a jamais autant subi de régressions sociales", a-t-il observé.

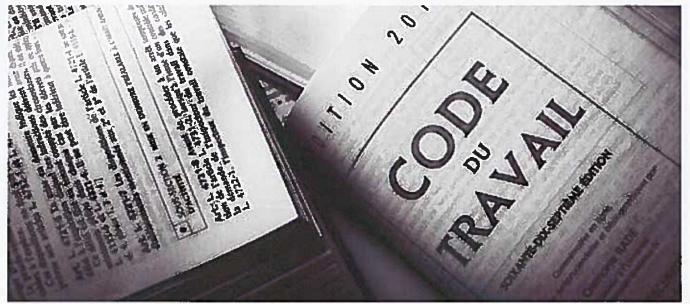
Les centrales syndicales au niveau national ne se sont pas associées à ce rassemblement, en dépit de leurs inquiétudes concernant la volonté du président élu de légiférer par ordonnance pour réformer le droit du travail, dès cet été.

Le 22 avril, à la veille du premier tour, le "Front social" avait déjà organisé une manifestation à Paris, à laquelle avaient participé près de 2.000 personnes selon la police.

(avec Agences)

## Code du travail : Macron va saisir les partenaires sociaux

- Le président élu est toujours déterminé à légiférer par ordonnances.
- Mais il veut impliquer fortement le patronat et les syndicats.



Les trois réformes annoncées comme urgentes, donc à faire par ordonnance, sont toutes polémiques pour les syndicats. Photo Hamilton/RÉA

#### SOCIAL

Leïla de Comarmond **y**@leiladeco

Pour réformer le Code du travail, le président élu veut aller vite. C'est ainsi qu'il Justifie son choix de passer par des ordonnances et non par une loi classique. Même si le gouvernement décrète l'urgence, en cas de désaccord entre le Palais-Bourbon et le Sénat, il faut deux lectures par chacun plus une dernière par les députés pour voir un projet de loi adopté. Celui sur la justice du XXI siècle l'a certes été en deux mois et demi, mais il n'était pas politiquement clivant. L'examen de la loi Sapin II avec la même procédure accélérée a duré, lui, sept mois et demi.

Sur les ordonnances, « le président de la République ne recuiera pas », a affirmé mercredi Jean-Paul Delevoye, membre de la garde rapprochée d'Emmanuel Macron. Il « veut donner un signal politique fort », a affirmé l'ancien ministre de Jacques Chirac. Mais, a-t-il aussitôt ajouté, « en même temps, il veut respecter les partenaires sociaux », « Emmanuel Macron va surprendre sur la méthode », annonce un proche. Il y a une semaine, en visite à la Verrerie ouvrière d'Albi, celui qui n'était encore que candidat expliquait à des syndicalistes CGT qu'ils étaient « l'exemple vivant qu'on est plus intelligent dans l'entreprise qu'au niveau confédéral ». Changement de ton désormais, Sous-estimer l'importance du dialogue social » peut coûter cher », a averti François Hollande lors de son dernier Conseil des ministres. Le président élu partage dorénavant ce point de vue.

Depuis la loi Larcher de 2007, tout gouvernement qui envisage de réformer le Code du travail, le marché du travail ou la formation doit saisir au préalable les partenaires sociaux pour qu'ils négocient à partir de son cahier des charges, S'ils le refusent ou échouent, les pouvoirs publics doivent lancer une « concertation préalable » avec eux.

S'il compte enserrer la procédure dans des délais très stricts, le nouveau chef de l'Etat aurait décidé de ne pas se contenter d'un service minimum en la matière. Elle pourrait du reste s'articuler assez simplement avec la mécanique des ordonnances. Le document d'orientation à transmettre aux

partenaires sociaux, selon la loi Larcher, et l'exposé des motifs du projet de loi d'habilitation à procéder par ordonnances, sont deux démarches très proches. Resterait dans ce cadre à définir le rôle éventuel de la « commission d'experts et de praticiens des relations sociales », instituée par la loi travail pour travailler sur la « refondation de la partie législative du Code du travail ».

Ouvrir le jeu

Mais qui dit vraie concertation dit grain à moudre. Or, pour l'heure, les trois réformes annoncées comme urgentes, donc à faire par ordonnance à la rentrée, sont toutes polémiques pour les syndicats. Il s'agit d'abord de l'extension du primataux accords d'entreprise institué sur le temps de travail par loi El Khomri aux autres sujets évoqués par le rapport Combrexelle qui est à son origine : emploi, salaires et conditions de travail. C'est ensuite le cas de la fusion des institutions représentatives du personnel.

Et, enfin, du plafonnement des dommages et intérêts en cas de licenciement abusif, qui est unanimement rejeté par les organisations de salariés, mais auquel le président élu tientmordicus. Il lui faudradonc,

sans doute, ouvrir le jeu alors même qu'une réforme positive pour les salariés comme celle sur la formation est renvoyée à plus tard. S'il ne veut pas se retrouver dans la même spirale que son prédécesseur, aux prises avec une guérilla de la CGT et de FO sur fond de désapprobation de l'opinion, Emmanuel Macron va devoir abattre d'autres cartes et ne pas s'enfermer dès maintenant dans un tête-à-tête avec la CFDT, qui ne le souhaite d'ailleurs pas forcément non plus. Son début de quinquennat aurait, en outre, plus de force avec des réformes sociales d'envergure soutenues par des syndicats majoritaires, donc CFDT, CFTC, Unsa et pourquoi pas CGC. Parmi les éléments déterminants pour la suite, figurera à n'en pas douter l'identité du prochain ministre du Travail et de l'Emploi. Le nom de Nicole Notat circule avec insistance. Ses compétences et sa foi dans le dialogue social sont incontestées. Mais elle reste une personnalité clivante pour la CGT et FO, même si elle a quitté la direction de la CFDT il y a maintenant quinze ans.



Lire l'éditorial de Dominique Seux Page 9

## Un président si proche des économistes

Emmanuel Macron s'est entouré d'économistes pour construire son programme et s'est beaucoup appuyé sur les travaux académiques.

Guillaume de Calignon

@gcalignon

Jamais dans l'histoire de la Ve République, un président n'aura été si entouré et si proche des économistes qu'Emmanuel Macron. Jacques Chirac et surtout François Mitterrand avaient peu de goût pour la science économique. S'il a travaillé un temps chez Rothschild, Georges Pompidou a commencé comme professeur de lettres classique et a écrit une anthologie de la poésie française. Quant à Nicolas Sarkozy, il n'a jamais mis l'économie en tête de ses priorités, tandis que le général de Gaulle avait coutume de dire que « l'intendance suivra ». Seul François Hollande, éphémère professeur d'économie à Sciences Po, a fait preuve d'un intérêt évident pour la matière, mais, arrivé au pouvoir, celui-ci s'est surtout passionné pour la fiscalité.

Certes, le président élu n'a pas ou peu fait d'économie théorique pendant ses études. « Son fond culturel, ce n'est pas l'économie, mais plutôt la littérature et l'histoire », confirme Marc Ferracci, son témoin de mariage et professeur à l'université Paris-II qui s'est occupé de la réforme du marché du travail dans l'équipe de campagne. Mais, dès sa nomination en 2007 comme rapporteur de la commission Attali, Emmanuel Macrons'y est mis. « Il a tout de suite fait preuve d'une vraie volonté de comprendre l'économie et notamment les nouvelles théories sur la croissance endogène », explique Philippe Aghion. « Il est beaucoup venu à la maison à ce moment-là pour étudier ces questions », dit celui qui a aussi eu un rôle de pourvoyeur d'idées lors de la campagne.

« Candidat des économistes » L'ancien ministre de l'Economie de François Hollande s'est largement entouré d'économistes pour sa campagne en prenant Jean Pisani-Ferry comme responsable du programme, Marc Ferracci et Philippe Martin, professeur à Sciences Po et ancien du cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy qui a, lui, supervisé le programme européen et macroéconomique. D'autres, comme Elie Cohen et Gilbert Cette, de l'école d'économie d'Aix-Marseille, mais aussi des Français installés à l'étranger, comme Hélène Rey, de la LonII a dit



« C'est un homme, dont la philosophie générale ne se résume pas à une vision purement économique. »

MARC FERRACCI Professeur d'économie à Paris-II

Photo S. Ferracci

don Business School, ou encore Emmanuel Fahri, de Harvard, ont apporté leur contribution.

« Emmanuel Macron, c'est un peu le candidat des économistes », résume l'un de ses conseillers, qui « ne serait pas surpris qu'il arrive premier si on organisait une élection auprès des seuls économistes ». Une formule qui peut porter à confusion puisqu'elle sous-entend qu'il serait le candidat de l'« économisme», cette tendance qui consiste à regarder tous les faits sociaux à travers le prisme de l'économie. Ce ne serait pas de cela dont il s'agit. « Les économistes ont vu, d'une part, qu'Emmanuel Macron était intéressé par le débat économique, que, pour lui, il ne suffit pas de s'entourer d'inspecteurs des Finances, mais qu'il faut aussi écouter les chercheurs. D'autre part, si Macron ne fait pas consensus parmi les économistes, ces derniers sont, en général, à l'alse avec les concepts qu'il défend, de la flexisécurité au "ni austérité, ni relance" », explique ce proche.

« C'est un candidat dont la philosophie générale ne se résume pas à une vision purement économique, mais qui a présenté le programme économique le plus crédible aux yeux de beaucoup de chercheurs », tient, toutefois, à préciser Marc Ferracci. « Surtout, il l'a construit à la lumière des travaux académiques », insiste-t-il. On ne peut pas lui enlever ça : Emmanuel Macron est très intéressé par les travaux d'universitaires, parfois abstraits. Cest Philippe Aghion qui en parle le mieux : « Lors de mon cours inaugural au Collège de France, alors qu'il était ministre de l'Economie, assis au premier rang, il a pris des notes sans regarder une seule fois son portable pendant une heure. » Comme un premier de la classe. ■

LES ÉDITORIAUX DES « ÉCHOS »

## La réforme par ordonnances, et alors?



Par Dominique Seux

Macron a été élu sur un projet annoncé, et pour agir vite.

Cest un piège tendu à Emmanuel Macron par tous œux qui veulent le voir trébucher en début de mandat. Il n'est même pas encore à l'Elysée, son équipe n'est pas encore constituée qu'un bûcher commence à être dressé. Sur diable quel sujet ? L'utilisation de la procédure ultra-classique des ordonnances pour réformer le droit du travail. Embarrassés par la légitimité d'un président qui a annoncé ses intentions avant d'être élu, ses déjà adversaires cherchent à diaboliser la méthode. Focaliser le débat sur un point secondaire n'est pas inédit, le procédé avait été utilisé avec succès contre Nicolas Sarkozy en 2007, quand l'opposition avait réussi à caricaturer son action en la réduisant à la mise en place du fameux bouclier fiscal. Mais il faut être clair : le recours à des ordonnances, s'il ne doit pas être porté aux nues, n'a aucune

raison d'être voué aux gémonies. Cette procédure n'est ni étonnante ni antidémocratique. Un, le nouveau président a annoncé son intention de modifier les règles sur trois points précis : l'extension du champ de la négociation d'entreprise, la fusion d'un certain nombre d'instances de représentation des salariés et l'encadrement des indemnités prud'homales. Ces sujets ont fait l'objet d'une multitude de rapports et de milliers d'heures de débats avant, pendant et après la présentation de la loi El Khomri. Personne ne peut être surpris. Deux, sur la démocratie : le Parlement s'exprimera à l'occasion d'une loi d'habilitation, puis d'une loi de ratification. Pour cette raison, le parallèle avec l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution netient pas sur la forme. Il ne tient pas non plus sur le fond puisque, à la différence de François Hollande qui a appliqué une politique pour laquelle il n'avait pas de mandat clair. Emmanuel Macron a annoncé la couleur. Pour mémoire, François Mitterrand avait emprunté la voie des ordonnances en 1981...

Mais il faut aller plus loin. Cest la lenteur des procédures parlementaires qui conduit à chercher tous les moyens d'accélérer les réformes. Exemples. Entre la première évocation de la loi Macron de 2015 et son application concrète, il s'est écoulé... quatre ans. Le parcours de la loi El Khomri a duré quant à lui 600 jours ! Il ne faut pas s'étonner que l'opinion, qui attend des résultats, finisse par se persuader que les responsables politiques sont impuissants et inefficaces. Cest la première vraie question posée par le recours exceptionnel aux ordonnances. Pourquoi la lenteur ordinaire ? L'autre vrai impératif porte sur un nécessaire dialogue, même rapide, avec les acteurs économiques et sociaux. La CFDT n'est pas hostile par principe aux ordonnances, mais elle sera légitime à demander que le volet « protection » du programme macronien (sur l'assurance-chômage) soit engagé lui aussi rapidement.



question du jour

# Faut-il réformer le code du travail par ordonnances?

Luc Bérille Secrétaire général de l'Unsa

## Le dialogue social est un préalable indispensable

e recours aux ordonnances n'est pas, d'après nous, la méthode la plus adaptée pour légiférer, surtout quand il s'agit d'un sujet aussi sensible que la modification du code du travail, qui met en jeu des questions d'équilibre et de justice. Cette méthode a l'avantage pour le gouvernement de la rapidité. Mais elle a le gros inconvénient de court-circuiter le débat au Parlement sur le contenu précis des textes et de raccourcir les phases de concertation.

Ceci étant dit, le débat sur la forme n'est pas pour moi essentiel. La vrale question est de s'interroger d'abord sur la pertinence d'une nouvelle réforme du code du travail. Faut-il vraiment apporter de nouvelles modifications au droit du travail, alors que nous sortons à peine de la loi El Khomri? On ajoute des couches, on complexifie, sous couvert de simplification. D'autant qu'il reste à prouver que la réforme du marché du travail est vraiment la clé du retour à l'emploi.

Le gouvernement qui sortira des urnes après les législatives devra surtout faire la preuve de sa volonté de dialogue. Dans un processus législatif classique, nos interlocuteurs sont à la fois le gouvernement et les parlementaires. Dans le cas d'un recours aux ordonnances, notre seul interlocuteur pour faire valoir nos demandes est le gouvernement. Tout repose donc sur la volonté d'un seul acteur de pratiquer une réelle écoute.

Je ne fals pas de procès d'intention a priori. La méthode des ordonnances ne me paraît pas la plus pertinente, mais s'il faut en passer par là, je veux au moins avoir la garantie que le gouvernement pratiquera la concertation sur le contenu de sa réforme et que nous, partenaires sociaux, seront entendus.

C'est dans son intérêt. Le prochain gouvernement, quel qu'il soit, ne pourra pas faire l'impasse sur la situation politique et sociale d'un pays qui apparaît profondément divisé. Gouverner un tel pays implique de recourir pleinement au dialogue social. Utiliser des manières autoritaires serait une erreur politique fondamentale. Le dialogue social conditionne l'acceptabilité sociale des réformes. C'est un préalable indispensable dans la France divisée qui est sortie des urnes.

S'il faut en passer par là, je veux au moins avoir la garantie que le gouvernement pratiquera la concertation et que nous, partenaires sociaux, seront entendus.

Le prochain gouvernement aura déjà contre lui des gens qui sont dans l'opposition systématique. Faudra-t-il qu'il se mette aussi à dos des gens prêts à discuter?

A défaut d'une réelle concertation entre l'exécutif et les partenaires sociaux - qu'elle ait lieu ou non dans le cadre d'un recours aux ordonnances - le gouvernement risque de mettre en difficulté les syndicats réformistes comme l'Unsa et d'apporter de l'eau au moulin des contestataires. Recueilli par Emmanuelle Réju

**Emmanuel Macron** a annoncé qu'il entendait réformer dès cet été le code du travail en passant par la voie des ordonnances. Alors que les syndicats dénoncent l'utilisation de cette procédure accélérée, François Hollande a adressé hier une mise en garde à son successeur: «Le jour où on a oublié que le dialogue social était une nécessité, on l'a chèrement payé. »

Charles de Froment Expert associé à l'Institut de l'entreprise, consultant en relations sociales

## Les ordonnances ne ferment pas la porte au dialogue

'élection d'un nouveau président ouvre une fenêtre, assez courte, où le nouvel arrivant dispose d'un lien plus direct avec les citoyens. Même si les circonstances de l'élection d'Emmanuel Macron sont complexes, l'idée d'utiliser des procédures permettant de passer rapidement des projets de loi sur les problèmes les plus urgents semble donc parfaitement légitime.

Dans un pays comme la France, marqué plus que d'autres par le poids des groupes d'intérêt, cette période post-élection est bien plus favorable qu'une fin de mandat pour mettre en œuvre des réformes. Ayant fait de la modernisation du marché du travail un élément clé de son programme, on peut donc comprendre que le nouvel élu choisisse de légiférer par ordonnances sur ce sujet.

Avec cette procédure, Emmanuel Macron envole le message qu'il veut agir sans tarder et tenir ses promesses. Ne pas le faire ferait courir le risque de voir cette réforme du marché du travail enlisée dans des navettes parlementaires infinies; et celui que, au final, les Français finissent par se désintéresser du sujet et qu'on en revienne au bon vieux fonctionnement qui aboutit à des résultats en demi-teinte. C'est une expérience qu'il a lui même déjà vécue lors de son passage au gouvernement.

Pour autant, passer par les ordonnances ne veut pas dire fermer la porte au dialogue. Il faut d'abord une loi au Parlement. Ensuite, il y aura des discussions durant des semaines. Cela ne va pas sortir du chapeau du Jour au lendemain sans débats. Emmanuel Macron a d'ailleurs confirmé récemment sa volonté de respecter la loi Larcher, qui prévoit une concertation avec les partenaires sociaux. Bien sûr, le timing est serré. Et il faudra voir si ces derniers acceptent de se piler à un calendrier contraint. S'ils refusent, ce şera évidemment un mauvais signe pour Emmanuei Macron et pourrait constituer un obstacle pour les réformes suivantes. En refusant tout dialogue, ils prendraient toutefois un risque, alors que le quinquennar ne fait que commencer.

Sur le fond, il fait le pari que les mesures qu'il propose peuvent trouver un soutien majoritaire dans le pays.

Sur le fond, Emmanuel Macron falt le pari que les mesures qu'il propose peuvent trouver un soutien majoritaire dans le pays. Fusionner les instances représentatives et encourager les accords dans les entreprises sont des avancées qui sont assez généralement comprises. La question du plafonnement des Indemnités de licenclement reste plus discutée. Sur ce sujet, le nouveau gouvernement devra faire preuve de davantage de pédagogle pour expliquer que ce n'est pas une mesure faite au bénéfice exclusif des chefs d'entreprise. Elle profitera en fait à l'économie en général, donc à l'emploi.

Le gouvernement doit parvenir à bâtir un consensus assez fort sur le fond de la réforme pour prouver que l'utilisation des ordonnances n'est pas un passage en force mais la réponse à l'urgence de la situation. Recueilli par Mathieu Castagnet



### social-syndicats-politique-président-élections-France2017 La CGT appelle "solennellement" Macron à renoncer à légiférer par ordonnance

Paris, 10 mai 2017 (AFP) - La CGT a appelé "solennellement" mercredi Emmanuel Macron à renoncer à "imposer de nouveaux reculs sociaux" par ordonnance, à l'issue d'une réunion de sa direction.

La CGT "appelle solennellement Emmanuel Macron à renoncer à imposer de nouveaux reculs sociaux par ordonnance ou 49-3", alors que le futur président prévoit de réformer le code du travail par ordonnances.

Elle souligne que M. Macron "a été élu par défaut par une grande partie de ses électeurs". "Nombre d'entre eux ont combattu une loi portant son nom, une majorité s'est mobilisée pendant des mois contre la loi travail, largement inspirée et soutenue par Emmanuel Macron", ajoute la CGT.

Pour elle, "considérer qu'il s'agirait là uniquement d'un vote d'adhésion et un blanc-seing à son programme, comme il t'a fait, jusqu'aux derniers instants de sa campagne, aux risques de renforcer le FN, serait irresponsable", insiste le syndicat.

Estimant que "les leçons du 21 avril 2002 n'ont pas été retenues", avec la montée du Front national depuis cette date, la CGT invite le futur gouvernement et les parlementaires à être "conscients de la lourde responsabilité de leurs actes et des politiques qu'ils mettront en oeuvre" car "ne pas stopper celles qui ont conduit à une telle situation nous condamnerait à la revivre".

Dans ce contexte, elle invite les salariés à se syndiquer "plus nombreux" et à se "mobiliser pour leurs revendications".

bow/cel/ct

2017/05/10 17:30:57 GMT+02:00 #589966 DGTE 1597 FXT61 (4) AFP (225 words)

# LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL EST-IL UN MYTHE

GAETAN DE SAINTE MARIE



La question du bien-être au travail ne serait-elle, finalement, qu'une utopie ? Pour Gaëtan de Sainte Marie, dirigeant de PME Centrale et co-auteur du livre "Ensemble on va plus loin", cette question est aujourd'hui déjà le reflet du passé. Il nous explique pourquol.

Les dirigeants du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) en France estiment que ce qui a fondamentalement changé depuis quelques années dans nos entreprises, *c'est la vitesse*. On va plus vite, et nous avons moins de visibilité qu'avant. Dans un tel contexte, diriger une entreprise ne peut se faire sans valoriser toujours plus l'humain au sens large, car c'est le seul capable de s'adapter vite tout en gardant le cap.

#### DONNER TOUJOURS PLUS DE COHÉRENCE

Le dirigeant doit veiller à la cohérence au sein de son entreprise. Cohérence dans sa vision de dirigeant, cohérence dans sa stratégie d'entreprise, cohérence dans sa déclinaison en plans d'actions, cohérence dans sa relation avec ses clients, fournisseurs, parties prenantes, cohérence dans son management, cohérence à tous les niveaux... C'est bien entendu beaucoup plus facile à dire (ou à écrire) qu'à réaliser.

Car au quotidien dans nos entreprises cette cohérence est confrontée à la réalité et pas toujours facile à tenir. En revanche c'est un bon guide pour les prises de décisions quotidiennes du dirigeant. Cette action, cette décision est-elle cohérente avec l'ensemble ? Cela est vrai aussi pour tous les membres de l'équipe. Puisque tout change vite avec peu de visibilité, chaque personne de l'entreprise doit pouvoir prendre des décisions rapidement dans le cadre de sa mission. Et donc être également le garant de cette cohérence globale.

#### ALIGNER L'HUMAIN, LE PROFESSIONNEL ET LE CITOYEN

C'est là que le bien-être en entreprise prend toute son ampleur et sa valeur. Bien entendu, il est plus agréable de travailler dans un environnement sympathique, dans un cadre décontracté, dans lequel chacun se sent à l'aise et en confiance. En fait cela va bien au-delà : en alignant épanouissement personnel, projet professionnel et engagement citoyen.

Si un membre de l'équipe sent de la cohérence entre ses valeurs individuelles et celles de son entreprise, si il s'il ressent une cohérence dans la manière dont fonctionne l'entreprise, de sa mission à la plus petite action, alors il peut être pleinement acteur et le meilleur pour prendre les décisions qui touchent ses activités.

#### LE BIEN-ÊTRE INDIVIDUEL, MOTEUR DE LA PERFORMANCE COLLECTIVE

A titre d'exemple, chez PME CENTRALE, nous sommes installés dans des nouveaux locaux que nous avons voulus ouverts, agréables, favorisant les échanges, le travail en position assis ou debout, offrant des espaces de détente... Certes, c'est plus agréable, mais c'est surtout cohérent par rapport à la façon dont nous pratiquons notre métier. Nous sommes une centrale d'achats collaborative pour PME. Notre fonctionnement depuis 16 ans avec nos entreprises adhérentes et nos fournisseurs est basé sur le principe du collaboratif. En interne aussi le collaboratif est au cœur de nos manières de travailler.

Alors, pour réussir à vivre ce modèle avec une équipe composée aujourd'hui d'une trentaine de personnes, les bureaux et l'ambiance de travail doivent être en cohérence avec le reste. Et c'est là que le bien-être en entreprise ne devient plus une option ou une lubie : il devient vital, et un atout au service de la performance globale de l'entreprise. Car comme disait Steve Jobs: "Puisque nous sommes le produit de notre environnement, entourons-nous du meilleur!"

# Les 16 millions de retraités touchent en moyenne 1376 euros

Emmanuel Macron a promis, une grande réforme des régimes de retraite. Mais pas de mise en œuvre avant 2022! Les 16 millions de retraités français - dont 1,1 million vit à l'étranger - peuvent dormir tranquilles. En 2015, leur bataillon s'est accru de 152000 personnes supplémentaires, parties en moyenne à l'âge de 61,6 ans, selon une étude publiée mercredi par la Drees, le service statistique du ministère de la Santé. C'est moins que l'année précédente (+199000). Et pour cause: la réforme de 2010, instaurant le report progressif de l'âge minimal de départ de 60 à 62 ans, fait sentir de plus en plus ses effets.

Avec une pension moyenne de 1376 euros brut mensuels en 2015, les retraités ne roulent pas sur l'or. Parmi eux, un demi-million a perçu le minimum vieillesse (Aspa), soit 800 euros mensuels pour une personne seule et 1242 euros

mensuels pour un couple. En dépit de son faible montant, la pension moyenne a cependant augmenté en 2015 de 0,5% pour les hommes et de 1,1% pour les femmes. Pour une raison mécanique que les experts qualifient «d'effet noria»: les nouveaux retraités, disposant de carrières plus favorables (et plus complètes pour les femmes), perçoivent souvent des pensions plus élevées que leurs ainés. Les femmes en revanche restent loin derrière les hommes, même si l'écart diminue au fil du temps. La pension de droit direct des femmes reste inférieure de 39,2 % à celle des hommes en 2015 (contre 45,8 % en 2004). C'est un peu mieux si l'on y ajoute les pensions de réversion - versées aux veufs et plus souvent aux veuves -, l'écart se réduisant alors à 25,1 %. Un sujet sensible sur lequel le nouveau président ne s'est pas encore exprimé. M.-C.R.

# Retraites: l'équation financière du quinquennat pourrait se compliquer

- La proportion d'actifs va diminuer plus vite que prévu d'ici à 2060, et en particulier jusqu'en 2025.
- Un solde migratoire en baisse et la hausse de l'espérance de vie dégradent les perspectives financières.

#### PROTECTION SOCIALE

#### Solveig Godeluck

C'est la faute de la démographie. Entre 2015 et 2060, la croissance de la population active sera un peu moins dynamique que ce que l'on prévoyait en 2011. Elle sera légèrement supérieure à 7 % dans la nouvelle projection, contre 8 % dans l'ancienne, explique l'Insee dans un document de travall fourni au Consell d'orientation des retraites (COR), et qui complète une étuc rendue publique mardi. Le COR s'est réuni mercredi pour préparer le capport de juin sur les prévisions déquilibre du système des retraites. Et. Il a des raisons de s'inquiéter : la diminution du taux d'activité des français dégrade le ratio cotisants-pensionné, et donc les perspectives financières.

Sur la période, explique l'Insee, l'évolution de la population totale sera à peu près conformeaux prévisions amérieures, mais sa structure va se déformer, avec moins d'actifs, et plus de retraités. Cela s'explique principalement par l'immigration

en balane. En effet, l'Innere a réestimé les flux migratoires fin 2016 ; de 100.000 personnes par an, l'immigration nette devrait tomber à 70.000. Or les hommes de 25-54 ans, surreprésenté parmi les immigrés, sont une population par-ticulièrement active. L'effet sur le taux d'activité total est immédiat, et s'inverse à très long terme, autour de 2050, se transformant en moins d'immigrés retraités — moins de pensions à payer.

#### Nouveaux ajustements

Par rapport aux projections de 2011, le ratio codsams-pensionnés décro-che dès aujourd'hui et jusqu'en 2025. Un deuxième facteur renforce cet effet de court terme : l'efficacio Le relèvement de l'âge d'ouverture desdroks à 62 ans et de l'âge d'anno lation de la décote à 67 ans a permis de maintenir plus longtemps au travail les actifs. Mais alors que les effets devalent se diffuser lente-ment, ils ont été - assez marqués avant 2015. - Dans le nouvel exercice. l'effet de ces réformes, déjà acquis, est donc moins important sur la période de projection », explique l'insee. En somme, l'essentiel des bénéfices de l'augmentation de l'âge de la retraite

a déià été consommé. Du coup, les projections de population active res-tent inférieures à ce que l'on attendalt auparavant, Jusqu'en 2034. De quoi se poser la question d'une nouvelle révision des paramètres financiers du système de retraite, même si cette hypothèse a été exclue par Macron. Le président élu veut refondar le système de retraites, avec une Vestex ajustements

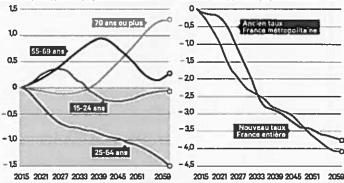
En luia 2016, le COR projetait un rutour à l'équilibre financier dès le milleu des années 2020 à condition d'avoir une croissance d'au moins 1.5 % des revenus d'activité. En cas de revenus d'activité croissant de 1,3 % sculement, le déficit se stabilisersit autour de 4 milliards d'euros gérable. A présent, ces projections semblent optimistes. Le rapport de

seminent opunisses. Le rapport de julii sera done três attendu. Dans la nouvelle projection, la montée en charge de la réforme des retraites de 2014 permet de renver-ser la vapeur à moyen terme, et d'améliorer le ratio cotisants/neosionnés. L'alliongement de la durée de cottsation à 43 annuités, pour les générations nées à portir de 1971, va soutenir l'activité de la tranche d'âce proche de la retraite, celle des

#### Les nouvelles projections de population et d'activité

Population totale par tranche d'âge Variation per rapport à le projection de 2011, en %

Taux d'ectivité des 15 ans et plus rtion per rapport à le projection de 2011, en %



· LES ÉCHOS · / SOURCES · INSEE ETCONSER, D'ORIENTATION DES RETRAITES

55-69 ans, et regonfier ainsi le taux

d'activité de la population totale. A long terme, dès 2049, la nou-velle courbe de la population active repassera sous la courbe de 2011. C'est à nouveau la démographie qui vient chambouler le jeu. Car fin 2016, l'espérance de vie a été révisée à la hausse. Non seulement le nombre de centenaires va bondir, mais c'est toute la population des plus de 70 ans qui va prendre plus de place, et dégrader à nouveau le ratio cotisants/retraités. u

#### Une pension de 1.376 euros bruts

En 2015, la France comptait 16 millions de retraités, soit 152,000 de plus en un an. Parmi eux, 1,3 million vivent à l'étranger, La pension moyenne de droit direct (hors ré-versions) s'élevait à 1,375 euros bruts par mois, tous régimes confondus, y compris complémentaires. Elle a aug-menté de 0,7 % en un an. La masse des pensions versées dépassait 300 milliards d'euros, soit un septième du PIB et près d'un quart des dépenses publiques. L'âge moyen de départ à la retraite a continué à augmenter, à 61 ans et 7 mois, suite aux réformes des retraites.

## Pénibilité: le nombre de départs anticipés devrait rester limité

Pour la première fois, la CNAV évalue les départs à prévoir. Emmanuet Macron a promis de suspendre le compte pénibilité.

« Je suspendrai le sujet pour le renvoyer à des accords de branche. » Durant la campagne présidentielle, Emmanuel Macron n'a pas caché son peu d'appétence pour le compte de prévention de la pénibilité, créé par la loi retraite de janvier 2014. Le nouveau chef d'Etat est sensible aux arguments des entreprises, qui n'ont eu de cesse de dénoncer une « usine à gaz » impossible à mettre en place. Mais le fiou demeure sur ce qu'il entend faire.

Le « compte pénibilité » pourrait bien être remis en question. Mais le Conseil d'orientation des retraites (COR), dont le travail consiste à prévoir les besoins de financement du système de retraite, est bien obligé de l'intégrer comme si de rien n'était dans ses projections de long terme. Cest pourquoi il a passé commande à la Caisse nationale d'assurancevicillesse (CNAV) d'une étude prospective : combien y aura-t-il de départs anticipés à la retraite dus à la pénibilité d'ici à 2070 ? C'est le moment où les jeunes qui arrivent aujourd'hui sur le marché du travail mettront fin à leur carrière.

Flux modeste à court terme Selon la CNAV, à cette date, ils seront 100.000 salariés du régime général ou agricole à partir plus tôt grâce à leurs points de pénibilité. La réforme montera en charge progressivement, avec autour de 17.000-18.000 départs anticipés en 2018, 28.000 en 2030, 50.000 en 2040, etc. Pendant cette période, le nombre de salariés exposés à au moins un facteur de pénibilité en cours d'année oscillerait entre 2.6 et 3 millions. Il s'agit de la première estimation précise des départs anticipés depuis le vote de la loi.

Le flux serait donc modeste à court terme en comparaison de celui qui a été suscité par l'assou-



Il y aurait entre 17.000 et 18.000 départs anticipés en 2018, grâce aux points de pénibilité. Ils seront 28.000 en 2030 et 50.000 en 2040. *Photo Shutterstock* 

« Je suspendrai le sujet pour le renvoyer à des accords de branche. » EMMANUEL MACRON

plissement du dispositif « carrières longues », en 2012. Les départs anticipés à la retraite à ce titre devraient culminer en 2017 à 300.000, selon la Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Dans sa note, la CNAV se penche en particulier sur les jeunes gens nés en 1980, qui prendront leur retraite autour de 2042. Le tiers (31 %) des femmes et 43 % des hommes salariés de cette génération seraient exposés à au moins un facteur de pénibilité. Les premières acquerraient en moyenne 23 points, les seconds, 30 points. Les femmes feraient valoir ces droits pour partir à la retraite huit mois plus tôt que prévu, et les hommes avec presque un an d'avance. A terme, quand partiront les premières générations à avoir connu le compte pénibilité tout au long de leur carrière, celles nées entre 1996 et 2000, le gain se stabiliseraità neuf mois pour elles et à treize mois pour eux.

Il faut 10 points de pénibilité pour ouvrir droit à un trimestre de majoration de durée d'assurancevieillesse. Les salariés exposés peuvent en profiter pour partir plus tôt à la retraite, dans la limite de deux ans. Cela peut leur permettre d'obtenir le taux plein. Toutefois, la pénibilité ne rime pas forcément avec départ anticipé. En effet, les 20 premiers points du compte sont bloqués pour la formation professionnelle. Les salariés peuvent également demander un complément de rémunération avec leurs points. S. G.

# Les hauts fonctionnaires au cœur du réacteur Macron

Alexis Kohler, Didier Casas, Julien Denormadie, Marc Schwartz... Plusieurs hauts fonctionnaires ont épaulé le candidat ces derniers mois et ont désormais vocation à servir au sommet.

Ils ont accompagné de près ou de loin le candidat. Plusieurs hauts fonctionnaires ayant travaillé dans l'ombre d'Emmanuel Macron, élu le 7 mai président de la République, ont vocation à occuper des emplois au sommet de l'État dans les prochaines semaines, en cabinet ou dans l'administration, ou même, pour certains, des fonctions électives.

Alexis Kohler, ancien directeur de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy, l'a conseillé durant sa campagne tout en restant physiquement à distance puisqu'il occupe depuis quelques semaines le poste de directeur financier de la compagnie maritime MSC, en Suisse. Haut fonctionnaire du Trésor, cet énarque, diplômé de l'Essec, âgé de 43 ans, avait été le directeur de cabinet adjoint de l'ancien ministre des Finances Pierre Moscovici avant de se mettre au service d'Emmanuel Macron. Les deux hommes sont devenus très proches depuis. Ancien sous-directeur "transports" à l'Agence des participations de l'État, Alexis Kohler est aujourd'hui pressenti pour le poste stratégique de secrétaire général de l'Élysée.

Un autre homme de dossiers s'est imposé dans l'ombre du candidat : Jean Pisani-Ferry, chargé de la coordination du projet présidentiel. Le 17 janvier dernier, Emanuel Macron avait débauché cet intellectuel alors qu'il était le patron de France Stratégie, un organisme de réflexion adossé à Matignon. Un recrutement aux allures de démonstration de force pour renforcer et coordonner la finalisation du projet politique d'En marche!

#### Un économiste au cœur du projet

Économiste de formation mais non issu des corps de la haute fonction publique, Jean Pisani-Ferry, 65 ans, ancien conseiller de Dominique Strauss-Kahn à Bercy, avait été placé à la tête de France Stratégie en 2013 par l'équipe de Jean-Marc Ayrault pour donner une nouvelle impulsion à cet organisme de réflexion. Ces derniers mois, il n'a pas hésité à sortir du costume d'économiste de l'ombre pour croiser le fer avec ceux qui mettaient en doute la crédibilité du projet de son candidat. Cet ancien directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii) est par ailleurs très introduit dans les milieux européens. Il a notamment dirigé le *think tank* Bruegel.

Plus jeune, **Julien Denormandie** (à droite sur la photo), un ingénieur des Ponts, des eaux et des forêts de 36 ans, a officié comme secrétaire général adjoint d'En marche! durant la campagne. Passé par la direction du Trésor à Bercy, il a aussi travaillé comme conseiller économique près l'ambassade de France en Égypte en 2008, avant de retourner au Trésor.

Conseiller de Nicole Bricq et de Pierre Moscovici à Bercy lors de l'alternance de 2012, il a été le directeur adjoint de cabinet d'Emmanuel Macron au même ministère.

Aux manettes des questions régaliennes, **Didier Casas**, membre du Conseil d'État, 46 ans, s'est mis en février dernier en congé de Bouygues Télécom – dont il est le secrétaire général et le directeur général adjoint – pour conseiller le candidat d'En marche! D'abord assistant parlementaire du député PS de l'Isère Michel Destot en 1994, ce juriste a ensuite réussi le concours de l'ENA, puis choisi d'entrer au Palais-Royal.

#### Un spécialiste de l'audiovisuel

Le futur Président Macron s'est aussi appuyé, ces derniers mois, sur un magistrat de la Cour des comptes, Marc Schwartz, pour piloter le projet culturel. Cet énarque, qui s'est mis en disponibilité ces derniers temps de la Cour pour travailler avec le candidat, est un fin connaisseur des questions d'audiovisuel. Ancien directeur général adjoint de France Télévisions, Marc Schwartz, 53 ans, passé par les cabinets Strauss-Kahn et Sautter, sous l'ère Jospin, avait planché en 2014 à la demande du gouvernement sur la feuille de route de ce groupe public pour les prochaines années.

Deux autres énarques ont par ailleurs conseillé le futur Président sur la diplomatie. Aurélien Lechevallier, condisciple d'Emmanuel Macron au sein de la promotion Léopold Sédar Senghor de l'ENA, a suivi les questions internationales. Ce dernier a piloté la délégation générale aux relations internationales de la ville de Paris et a conseillé la maire, Anne Hidalgo. Il a auparavant travaillé avec Nicolas Hulot à l'époque où celui-ci était l'envoyé spécial du Président Hollande pour la protection de la planète. Ancien conseiller de coopération et d'action culturelle et directeur de l'institut français du Liban, Aurélien Lechevallier a également officié au sein de l'ambassade de France à Washington.

Clément Beaune a suivi pour sa part les questions européennes pour le compte du candidat. Après avoir fait ses premières armes à la direction du budget à Bercy, il a conseillé Jean-Marc Ayrault à Matignon, puis Emmanuel Macron à Bercy. Il a ensuite été directeur général adjoint d'ADP Management, une filiale du groupe Aéroports de Paris (ADP) chargée de prendre des participations dans des sociétés aéroportuaires et de gérer des aéroports à l'international.

Parmi les hauts fonctionnaires très engagés au côté d'Emmanuel Macron, on peut aussi citer le policier **Jean-Michel Fauvergue**, ancien patron du Raid, investi dans la huitième circonscription de Seine-et-Marne, aujourd'hui détenue par le socialiste Eduardo Rihan Cypel.

Pierre LABERRONDO

# L'administration à la veille d'un "spoils system" à la sauce Macron ?

Sujet évité par tous les gouvemements, l'instauration du principe visant à confirmer ou renouveler, en début de mandat présidentiel, les directeurs d'administration centrale paraît souhaitable pour clarifier les relations et installer une vraie confiance au sommet. "Dans les premiers mois, les 250 postes pourvus en Conseil des ministres feront l'objet d'une confirmation ou d'une nouvelle nomination", avait indiqué Emmanuel Macron dans une interview à Acteurs publics publiée juste avant le premier tour de la présidentielle. Il insistait sur "l'engagement sans faille" qu'il attendait des directeurs "pour mettre en œuvre avec loyauté et efficacité le programme du gouvernement". Enquête sur une révolution systémique.

Trois semaines avant le premier tour de l'élection présidentielle, le claquement de porte n'est pas passé inaperçu. La démission, le 2 avril, du directeur de la sensible administration pénitentiaire – le préfet Philippe Galli –, liée à l'interventionnisme du cabinet du ministre de la Justice sur ses dossiers, a fait resurgir, s'il en était besoin, un vieux débat bien français. « Encore un cabinet ministériel qui a voulu faire le boulot du directeur d'administration centrale sans même l'y associer! » a-t-on murmuré en coulisse. Un sévère camouflet pour le ministre Jean-Jacques Urvoas, qui avait pourtant lui-même recruté ce directeur sept mois plus tôt.

Si les portes claquent rarement de cette manière, force est de constater que la Ve République, presque soixante ans après son institution, fonctionne cahin-caha au sommet, sans avoir vraiment trouvé de point d'équilibre, dans son mode de pilotage, entre administration et politique, pour faire très court. La Ve avait été instituée pour en finir avec la très instable IVe République (1946-1958), ses 24 gouvernements en douze ans tenus en laisse par le Parlement – et son corollaire : une haute administration d'État surpuissante, avec des secrétaires généraux de ministère et autres directeurs habitués à durer dans le temps, à tenir la boutique et, assez logiquement, à faire prévaloir leurs vues.

Depuis 1958, les cabinets des ministres se sont donc imposés à la faveur de l'avènement du fait gaullien et d'un circuit de décision qui s'est complexifié au fil des décennies, amplifiant les phénomènes de concurrence. « Le rôle des cabinets ministériels constitue sans doute un des maux les plus graves de notre République », écrivait le magistrat de la Cour des comptes Jean Picq, dans un rapport décapant remis au gouvernement Balladur en mai 1994, en préconisant des cabinets restreints, amputés de la fonction emblématique de directeur de cabinet.

#### Vicille ritournelle

Rapport après rapport, publics ou non (Picq, Blanc, Duport-Durieux, Christnacht, pour ne citer qu'eux), le sujet revient de manière récurrente sur la table. Des rapports pleins d'intelligence commandés par les exécutifs successifs, mais laissés posés pour l'essentiel sur la belle étagère de la réforme, entre scepticisme et conservatisme. Plusieurs personnalités politiques, pourtant, ont proposé des pistes de changement, souvent résumées un peu rapidement par l'expression « spoils system », tirée de l'expérience américaine.

Ainsi, comme Nicolas Sarkozy et Arnaud Montebourg avant lui, Emmanuel Macron a-t-il émis dans son programme présidentiel l'idée de réduire les effectifs des cabinets ministériels, de façon « massive » – pour pousser les ministres à travailler plus étroitement avec les directeurs d'administration centrale (DAC) sans utiliser les cabinets comme des écrans – et, dans le même temps, de confirmer ou de renommer les directeurs et les principaux dirigeants des organismes publics dans les premiers mois du quinquennat. Une manière d'aller beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, où certains postes éminents de la haute administration centrale changent très vite de titulaire après le scrutin présidentiel, mais cela ne concernant au final qu'une petite frange des 200 DAC. C'était l'une des idées du rapport confidentiel consacré à l'organisation du travail gouvernemental, rédigé par le

conseiller d'État Alain Christnacht – une figure des cabinets de gauche – et rendu en décembre 2013 à Matignon. Un document que s'est procuré *Acteurs publics*.

La réflexion vise en fait à dépasser l'entre-deux français, jugé hypocrite, en appliquant réellement la logique du spoils system, et à éviter des nominations au long cours sur le quinquennat. Il s'agirait surtout de mettre sur un pied d'égalité le DAC et les membres de cabinet en leur conférant la même légitimité vis-à-vis du politique. « Il faut dire, pendant une période de trois à six mois si on confirme ou si on change. C'est sain, soutient un haut fonctionnaire aux avant-postes des cabinets sous l'ère Hollande. Sinon, on assiste à un jeu extrémement pervers, avec des conseillers ministériels qui dévalorisent ce que fait le directeur, ses notes, etc., disent qu'il n'est pas loyal ou qu'il ne fait pas le job. Bref, le phénomène de cour habituel avec, pour certains conseillers, l'idée de prendre la place. Participer de la critique fait partie des relations humaines quand on veut avoir la faveur du puissant. Et c'est d'autant plus facile si le ministre ne connaît pas le directeur ou ne le voit pas, par exemple quand ce dernier a été nommé par son prédécesseur. » Ainsi, certains DAC n'osent pas appeler le ministre directement et appellent le directeur de cabinet pour savoir s'ils peuvent le faire...

#### Ministres rappelés à l'ordre

C'est l'un des nœuds du problème qui, à défaut de pouvoir être totalement objectivé, reste souvent évoqué : la majorité des ministres rencontrent trop peu leurs directeurs en tête-à-tête, voire pas du tout, laissant leur cabinet à la manœuvre, par exemple dans l'exercice d'une fonction essentielle du processus de décision : l'« interprétariat ». Résumer un problème, les options techniques, les risques. Alors que les administrations détiennent l'essentiel de la force de frappe (les données techniques, les éléments précis de contexte, l'historique, etc.), les notes sont ainsi trop souvent réécrites par les cabinets – par des membres issus à l'origine des administrations –, très au-delà de la seule appréciation politique, accentuant ce climat de défiance. « Une note part souvent du chef de bureau et se veut très technique : normal, résume la même source. Mais c'est au DAC d'assumer ensuite un rôle de traduction, dans un langage simple, concis. Le directeur de cabinet peut aussi participer à cette traduction mais le principal informateur doit rester le directeur d'administration centrale. »

Si chacun s'accorde à dire que tout est fonction des personnalités en présence et qu'il n'existe pas de standard les ministres s'organisent en fonction de l'idée qu'ils se font du couple qu'ils forment avec leur directeur de cabinet, de leur propre appétence pour les problématiques techniques, mais aussi de leurs propres capacités à s'en saisir –, les dysfonctionnements semblent réels. Au point qu'à l'automne 2015, le Premier ministre de l'époque, Manuel Valls, avait jugé utile de rappeler à l'ordre ses propres ministres.

« Pour assurer la qualité du travail de préparation des textes et pour mobiliser les administrations chargées de leur mise en œuvre, il est nécessaire de mettre les secrétaires généraux et les directeurs d'administration centrale au cœur du processus, intimait le Premier ministre dans une circulaire du 2 novembre 2015. Ce n'est bien sûr pas le rôle des cabinets ministériels d'écrire les projets de textes », ajoutait sans barguigner le chef du gouvernement, en précisant que le pilotage de la préparation des réformes devait incomber aux directeurs d'administration, lesquels sont tenus de porter le texte en réunion interministérielle et au Conseil d'État.

Une manière de faire comprendre que tel n'était pas le cas. Il n'est en effet pas rare que de jeunes conseillers de tout juste 30 ans énoncent la position de leur ministère lors des fameuses réunions interministérielles (RIM) à Matignon, reléguant le directeur d'administration, souvent présent, dans un rôle de figurant. Une situation jugée aberrante et susceptible d'altérer l'image et l'autorité du directeur sur les troupes, alors que sont tranchés lors de ces réunions des désaccords importants entre ministres.

#### Redéfinir les rôles

« On commence à arriver dans une situation où certains postes de DAC ne trouvent plus de candidats alors que tout le monde se jette sur les opérateurs et les autorités indépendantes, car là, les ministres et les cabinets foutent la paix aux directeurs ! s'inquiète l'ancien directeur de cabinet d'un important ministre régalien de l'ère Hollande. C'est le début. Il faut y prêter attention. »

Une réforme du système pose, en préalable, au moins deux questions : est-il souhaitable et possible de revoir les missions de ces cabinets ministériels en réduisant leurs effectifs (15 membres officiellement, alors qu'ils sont un peu plus nombreux en réalité) ? Un consensus existe sur les fonctions à conserver : toutes celles qui ont trait à la fonction la plus politique : chef de cabinet (gestion administrative de l'équipe et de l'agenda notamment), conseillers en charge de la communication, du Parlement et des affaires réservées ou des dossiers locaux de la circonscription du ministre.

En revanche, dès qu'il s'agit d'entrer dans le dur, l'affaire se révèle tout de suite plus délicate : faut-il conserver des conseillers techniciens des politiques publiques et les conseillers chargés des fonctions transverses (juridiques et budgétaires, présents dans tous les cabinets) ? Et ce alors que, le plus souvent, ces fonctions

recoupent les différentes directions du ministère. A minima, il convient déjà de ne conserver qu'un conseiller par métier. Mais un pas plus important peut être franchi en supprimant les fonctions techniciennes. Le rôle du directeur de cabinet paraît, lui, difficilement escamotable, d'autant que celui-ci reste quand même très mobilisé par les arbitrages avec l'Élysée, Matignon et le Parlement. Pour beaucoup, le « dircab' » reste également un acteur incontournable dans sa mission de coordination et d'arbitrage dans les relations entre les différentes directions. Et ce d'autant plus que les secrétaires généraux de ministères – renforcés depuis une quinzaine d'années et en particulier sous le quinquennat Hollande – n'ont pu prendre le leadership que sur les fonctions supports, et encore, pas partout.

Le rapport Christnacht préconisait d'ailleurs le maintien de la fonction de directeur de cabinet et restait globalement prudent sur cette cure d'amaigrissement en proposant une réduction « sensible » en volume « sans qu'il y ait lieu de fixer, dans l'abstrait un effectif maximum ». Cette étude mettait surtout en avant la nécessité de redéfinir de manière « rigoureuse » les rôles respectifs des deux sphères (cabinets et administration) et proposait notamment une mesure de bons sens : constituer un cabinet commun « pour l'essentiel » entre le ministre de plein exercice et son ministre délégué ou son secrétaire d'État. Cette mutualisation permettrait d'unifier la stratégie et d'éviter les commandes contradictoires aux administrations. Certains DAC, sous tutelle de plusieurs ministres, en sont parfois réduits à jouer un ministre contre l'autre, afin d'obtenir l'annulation d'une commande...

Sur le fond, un recentrage du cabinet vers une mission plus stratégique est souvent avancé, mais cela n'a rien d'évident à l'heure où cette structure absorbe l'immédiateté et joue un rôle de filtre. « Aujourd'hui, en cabinet, on travaille avec BFM TV en continu et les réseaux sociaux dans le bureau et on avise en fonction car on ne peut pas faire autrement dans cette société qui exige des réponses immédiates, analyse un autre ancien directeur de cabinet ministériel de l'ère Hollande. S'il n'y a plus de conseillers techniques, ce seront les DAC qui assumeront le job et auront des cabinets, car l'administration se situe forcément sur un rythme de moyen terme. Il le faut d'ailleurs », ajoute le même, sceptique sur la pertinence de ce schéma et la confusion des temporalités.

#### Code de bonne conduite

Pour certains, la mise en place d'un spoils system et la réduction du nombre de conseillers impliquent une réflexion de fond sur le plan des ressources humaines. « Que fait-on des nombreux fonctionnaires que l'on vire dans cette hypothèse? Il faut le prévoir, estime un haut fonctionnaire qui pointe un autre effet, à ses yeux pervers. Dans la fonction publique, les carrières courtes ou accélérées se font par les cabinets, notamment pour les jeunes. Si vous les supprimez, il faut réfléchir à une autre construction. À défaut, les profils les plus brillants partiront encore plus vite dans le privé, où on sait construire ce type de parcours. Les promotions dans l'administration sont trop enserrées par les règles. »

Jusqu'ici, les cabinets ministériels n'ont jamais fait l'objet d'une réforme de fond, au-delà de certaines règles de limitation des effectifs rarement respectées et affichées sous la pression des médias et de l'opinion. Il faut dire qu'une telle transformation n'a rien d'évident. Le nombre de conseillers ministériels doit évidemment être réduit, mais plus encore qu'une focalisation sur le nombre (assez vaine jusqu'ici), c'est bien le type de relations entre les acteurs qui doit faire l'objet d'une attention particulière, voire d'un suivi au plan ministériel et interministériel. Sans que les ministres n'y voient une insupportable violation de leur pré carré.

Pour clarifier la situation, plusieurs voix émettent aussi le vœu que les ministres se montrent très clairs avec l'ensemble de leur équipe dès leur prise de fonctions. Pour aller plus loin, l'outil de l'écrit peut constituer une autre piste, sans basculer dans une approche normative. Le rapport Christnacht préconisait ainsi une charte des relations entre cabinet et administration. Une sorte de code de bonne conduite sur le modèle de ce qui a été instauré en décembre 2012 entre la direction générale du Trésor à Bercy et le cabinet du ministre. L'occasion, peut-être, de préciser les process et les grands principes inhérents au processus de la décision publique ou de l'arbitrage. Ainsi, chacun aurait la possibilité de s'en saisir ou pas, cette initiative ayant le mérite de favoriser progressivement l'émergence d'une culture nouvelle et de renseigner sur les comportements attendus. Rêvons un peu...

Pierre Laberrondo

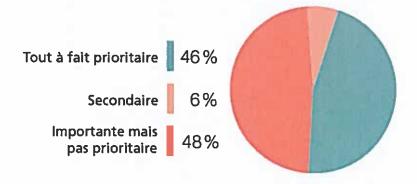
# Sondage exclusif: Les Français veulent des services publics plus efficaces... sans dépenser plus

Alors que s'ouvre un nouveau quinquennat, les personnes interrogées par l'Ifop pour Acteurs publics et EY placent la réduction de la dépense publique en tête des priorités assignées au nouvel exécutif. Autre enseignement de cette enquête : la réussite d'une bonne réforme des administrations et des services publics passe avant tout, aux yeux des sondés, par "une meilleure prise en compte des attentes des usagers".

Face à la pression qui s'exerce sur les dépenses publiques, les administrations sont confrontées à deux objectifs qui peuvent paraître antagonistes – réaliser des économies budgétaires et répondre à la demande de leurs usagers – et de fait sont contraintes à faire mieux avec moins de moyens.

Ce sondage Ifop pour *Acteurs publics* et EY, réalisé peu avant le premier tour de l'élection présidentielle, montre que les Français se sont saisis de cette question et en appellent à une réforme des administrations et de leur fonctionnement. Sitôt passé le second tour de l'élection présidentielle, ils souhaitent la mise en place d'un plan de réduction de la dépense publique dans un premier temps, pour développer dans un second temps une offre plus conforme aux demandes des usagers. Les Français soulignent l'urgence de la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration et des services publics.

Selon vous, la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration et des services publics devra-t-elle être tout à fait prioritaire, importante mais pas prioritaire ou secondaire pour le prochain président de la République?



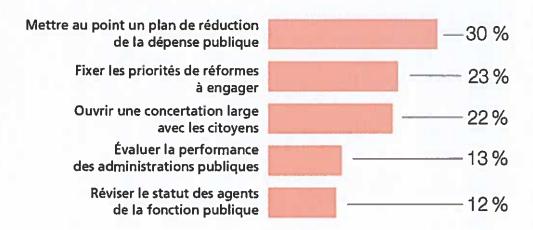
Les personnes interrogées s'accordent sur l'importance de l'enjeu de l'efficacité de l'administration et des services publics. En effet, 46 % d'entre elles jugent que la recherche de l'efficacité doit être "tout à fait prioritaire" pour le prochain président de la République, tandis que 48 % estiment

qu'il s'agit d'un enjeu "important mais pas prioritaire". La proportion de personnes évoquant un enjeu "secondaire" s'avère en revanche très marginale (6 %).

#### Réforme de l'hôpital public en tête

L'urgence de réformer les administrations et leur fonctionnement s'exprime de manière générale. Interrogés sur le domaine dans lequel la nécessité de changements est la plus nécessaire, les Français ne ciblent pas de domaine particulier, aucun de ceux qui sont évoqués ne dépassant le quart des citations. L'hôpital public (21 % de citations), mentionné particulièrement par les retraités (28 %) et les hauts revenus/catégories aisées (27 %), et le service public de l'emploi (21 %), évoqué plutôt par les chômeurs (30 %) et les catégories pauvres (29 %), atteignent toutefois le haut de la hiérarchie. Viennent ensuite la protection sociale (15 %), l'éducation (12 %), la justice (12 %) et les forces de sécurité (11 %), tandis que l'environnement (5 %) et la défense (3 %) font l'objet de citations marginales.

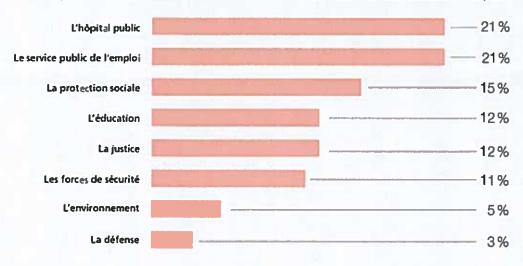
S'agissant de la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration et des services publics, sur laquelle des priorités suivantes le nouveau gouvernement devrait-il se focaliser lors de ses cent premiers jours?



#### Plan de réduction de la dépense publique

En premier lieu, 30 % des Français déclarent souhaiter la mise en place d'un plan de réduction de la dépense publique à l'issue du second tour de l'élection présidentielle. Puis, quasiment au même niveau, devant le chantier de la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration et des services publics, 23 % envisagent d'abord de fixer les priorités des réformes à engager et 22 % optent pour l'ouverture d'une concertation large avec les citoyens. L'évaluation de la performance des administrations publiques (13 %) et la révision du statut des agents de la fonction publique (12 %) apparaissent moins prioritaires.

Dans quel domaine la réforme des administrations et de leur fonctionnement vous paraît-elle la plus urgente ?

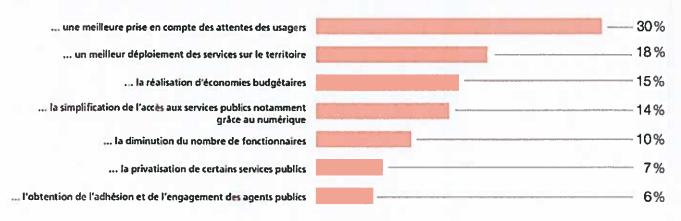


Les clivages politiques sont renforcés sur cette question bien que, en dehors de l'électorat de Benoît Hamon, la mise en place d'un plan de réduction de la dépense publique soit toujours citée à un haut niveau.

#### Ne pas négliger les attentes des usagers

Au-delà de ce plan de réduction de la dépense, les Français considèrent à plus long terme que la réussite de la réforme des administrations et des services publics ne peut être envisagée par le seul prisme comptable et passe avant tout par le développement d'une offre plus adaptée à leurs besoins. Ainsi, 30 % d'entre eux conditionnent la réussite d'une telle entreprise à la meilleure prise en compte des attentes des usagers. Parmi eux, les femmes (35 %), les personnes âgées de 25 à 34 ans (41 %), les chômeurs (43 %) apparaissent surreprésentés.

Selon vous, la réussite d'une bonne réforme des administrations et des services publics passe avant tout par...



Toujours dans cette perspective d'une meilleure offre de la part des administrations, 18 % souhaitent *in fine* un meilleur déploiement des services, regrettant sans doute la fermeture de ceux-ci dans certains territoires. La diminution du nombre de fonctionnaires, citée plus marginalement (10 %), apparaît enfin comme l'objectif le plus clivant : 24 % des électeurs de François Fillon en font une condition de réussite, contre 14 % de ceux de Marine Le Pen, 8 % des partisans d'Emmanuel Macron, 4 % de ceux de Benoît Hamon et 3 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon.

Esteban Pratviel, chef de groupe au département "Opinion et stratégies d'entreprises" de l'Ifop

Sondage Acteurs publics/EY réalisé par l'Ifop pour l'Observatoire des politiques publiques auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas (sexe, âge, profession de l'interviewé) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI – Computer Assisted Web Interviewing) du 11 au 12 avril 2017.

#### Une administration plus efficace, objectif à atteindre pour le nouveau Président

Alors que l'administration semble en réforme permanente, pour la très grande majorité des Français, la recherche d'une plus grande efficacité de l'administration et des services publics est importante et même prioritaire pour le prochain président de la République.

Oui, mais comment? Le débat parlementaire, l'action du gouvemement vont donner le cadre d'exercice de l'administration, notamment au travers des lois de finances. La mission de l'administration est finalement de mobiliser les moyens qui lui sont alloués pour servir le pays avec un maximum d'efficacité. C'est l'exercice quotidien de cette mission qui est au cœur de l'action individuelle de chaque agent public.

Mais au-delà de ce que chacun peut faire, la recherche d'efficacité peut nécessiter de fonctionner "ensemble, autrement, au mieux" pour paraphraser le *leitmotiv* de transformation des armées. Donc de se transformer. Si les forces de sécurité et la justice apparaissent comme devant être réformées, la défense semble donner satisfaction, ce qui vient confirmer le relatif consensus autour de la consolidation du modèle actuel d'armées.

Les clés d'une transformation agile: retour d'expérience des transformations du ministère de la Défense La plupart des projets de transformation échouent, non pas dans leur conception mais dans leur mise en œuvre. Une transformation réussie, c'est une transformation qui a été effectivement réalisée. C'est pourquoi il faut redéployer les efforts vers la réalisation (le terrain) là où ils sont trop souvent focalisés sur la conception (la théorie). Une bonne stratégie est une stratégie qui a été déployée et qui atteint les résultats attendus.

C'est ce pragmatisme qui est mis en œuvre par le ministère de la Défense dans la transformation des soutiens. C'est tout particulièrement le cas du programme d'optimisation de la supply-chain (logistique), déterminant pour la disponibilité des matériels militaires. Cette expérience aux côtés du ministère de la Défense permet de mettre en évidence quelques facteurs clés de succès à réunir pour réussir une transformation :

#### 1. Une transformation ciblée

Les projets de transformation doivent être d'ampleur, peu nombreux et pilotés au plus haut niveau au sein des ministères : peut-être 3 à 5 projets par ministère ou grand service public sur tout le quinquennat. Il faut agir sur quelques lignes de force qui vont entraîner une transformation ample et profonde.

#### 2. Une transformation orientée résultats

Chaque transformation doit être conduite de bout en bout avec une dynamique de résultats réguliers et visibles sur le terrain. Les opérationnels doivent voir rapidement et radicalement l'amélioration de la performance du système.

La conception doit être rapide et appuyée par une analyse indépendante, factuelle et documentée. Des expérimentations sont nécessaires, pour confirmer la faisabilité de la cible, et doivent être choisies dans une logique de *proof of concept* (démonstration de faisabilité) avant déploiement. Le demier doit être rapide, pour permettre d'obtenir dans un délai court des résultats tangibles dont il est rendu compte périodiquement, a minima tous les six mois.

Sur le projet *supply-chain*, les délais, la fiabilité et la réactivité de la logistique physique ont été significativement améliorés pour les forces en moins d'un an et cela à moyens constants, par une

meilleure organisation de chacun des acteurs du système et par une meilleure synchronisation entre eux.

#### 3. Une transformation experte et intégrée

Les équipes de transformation doivent être positionnées auprès des plus hautes autorités ministérielles et constituées d'experts internes dédiés, appuyés si nécessaire par des expertises externes à forte valeur ajoutée. La posture de ces équipes doit être résolument tournée vers l'atteinte des résultats.

#### 4. Un alignement stratégique des parties prenantes

La transformation d'un système complexe mobilise de nombreuses parties prenantes dont le réflexe est d'être autocentrées. C'est pourquoi il est nécessaire d'expliquer la manœuvre et de rendre compte des résultats à l'ensemble des parties prenantes. Il faut aussi écouter leurs préoccupations et trouver des solutions concrètes pour y répondre.

L'équipe projet *supply-chain* a ainsi régulièrement rendu compte au cabinet du ministre, au major général des armées, aux grands subordonnés du ministre et aux commandeurs en charge des services de soutien.

Là, le rôle du directeur de projet est essentiel.

La transformation numérique pour un gain d'efficacité, des économies et un service proche des usagers
Le programme "Digital by Default", grand programme de dématérialisation des services
administratifs et d'inclusion numérique des citoyens de l'administration britannique, est intéressant.
Il vise, d'ici 2020, à digitaliser plus de 2 000 services publics, à les rendre accessibles 24h/24 et 7j/7,
à désenclaver 11 millions de personnes et à réduire les dépenses publiques de quelques 70 milliards
de livres en six ans. Lancé en 2012, le programme a déjà permis de désenclaver 3 millions de
personnes et donne un niveau de satisfaction supérieur à 90 % pour 7 services numériques sur 10.
Pourquoi les administrations et services publics, en France, ne pourraient-ils pas également s'engager
sur un objectif clair de 100 % de services publics numériques, d'ici 2022 par exemple?

Valérie Lainé, associée EY, "défense et sécurité intérieure"

### Ordonnances et 49.3: quelles différences?

La situation est inédite: le mouvement d'Emmanuel Macron a à peine plus d'un an, les partis implosent et les alliances restent incertaines. Pour gouverner, Macron pourrait utiliser deux armes constitutionnelles: les ordonnances—il a déjà déclaré qu'il y aurait recours pour réformer le code du travail. Et le «49.3», utilisé sous Hollande—par Manuel Valls pour imposer... une réforme du code du travail.

#### A quoi servent les ordonnances?

A aller plus vite. Lorsqu'il veut légiférer, le gouvernement suit habituellement la procédure suivante: il soumet un projet de loi à l'Assemblée, qui le discute et y



apporte des amendements, puls le texte est envoyé au Sénat. Il fait deux fols la navette entre les Chambres. Plus le projet de loi est polémique, plus le processus peut être long. L'exécutif peut aussi opter pour la procédure accélérée: Il n'y a alors qu'une seule navette entre les deux Chambres.

Autre possibilité: recourir aux ordonnances, c'est-à-dire se passer du vote du Parlement pour légiférer sur des domaines qui relèvent de la loi. L'exécutif dépose pour

cela un projet de loi d'habilitation au Parlement. Il y précise le domaine concerné. S'il a une majorité solide, il peut espérer que les parlementaires lui fassent conflance pour appliquer son projet. Problème: ces derniers ne disposent plus du pouvoir d'amender les projets. Pour que les ordonnances deviennent des lois, le Parlement doit les ratifier - Il peut alors les modifier. Dans le cas contraire, elles restent des décrets.

#### A quoi sert le 49.3?

A sortir d'une situation intenable. Lorsque l'exécutif s'attend à ne pas avoir (ou qu'il constate qu'il n'aura pas) de majorité à l'Assemblée sur un projet de loi dont il est à l'initiative, il peut en imposer l'adoption. En contrepartie, il engage sa responsabilité: les locataires du Palais-Bourbon ont alors vingt-quatre heures pour déposer une motion de censure, laquelle, si elle est votée, conduit à la démission du gouvernement. Ce gardefou n'est pas alsé à mener jusqu'au bout: même lorsque les frondeurs du PS s'étaient opposés à la loi travail, ils n'ont pas réussi à déposer de motion de censure.

Seule limite pour le gouvernement: depuis 2008, le 49.3 ne peut être utilisé que pour un seul texte par session parlementaire. Mais aussi sur chaque loi annuelle de finances ou de financement de la Sécurité sociale.

KIM HULLOT-GUIOT A lire en intégralité sur Libé.fr.

# "Ordonnances non merci" : la contestation en ligne contre la loi Travail relancée

Par Jean-Christophe Catalon | 11/05/2017, 15:26 | 412 mots

# Loi travail : c'est toujours non, merci!

Monsieur Emmanuel Macron, quand on veut rénover la vie politique, on ne gouverne pas par ordonnances.

#### NOUS SOMMES DÉJÁ 4798. J'AJOUTE MON NOM

Le collectif a l'origine de la pétition contre la loi travail, demande cette fois-ci au nouveau chef de l'Etat de "renoncer aux ordonnances". (Crédits : Capture d'écran loitravail.loi)Les opposants à la loi El Khomri commencent déjà à se mobiliser contre le projet d'Emmanuel Macron, de faire passer des mesures controversées de réforme du droit du travail par ordonnances dès cet été. Emmanuel Macron n'est pas encore investi que le front social commence déjà à s'organiser face à lui. Le président-élu compte faire passer par ordonnances dès cet été des mesures de réforme du droit du travail, déjà présentes dans la première mouture de la loi El Khomri, très contestées à gauche et chez les syndicats.

Pour lancer le mouvement d'opposition à ces réformes, le collectif à l'origine de <u>la pétition en ligne "Loi Travail : Non merci !"</u>, emmené par Caroline de Haas - candidate aux législatives dans le 18e arrondissement parisien face à Myriam El Khomri -, a annoncé la réouverture ce jeudi du site <u>loitravail.lol</u>, avec comme mots d'ordre : "Ordonnances non merci" et "Loi Travail : c'est toujours non, merci !".

#### "Renoncez aux ordonnances"

Lancée mi-février 2016, <u>la première pétition en ligne</u> du collectif contre la loi El Khomri avait réuni plus d'un million de soutiens en l'espace de deux semaines. Ce succès avait donné de l'élan à une mobilisation sociale de quatre mois, marquée par la tenue de 11 manifestations.

Dans une lettre ouverte adressée au président-élu, publiée ce jeudi sur le <u>Huffington Post</u>, et signée également par François Ruffin - réalisateur du documentaire *Merci Patron!*, instigateur de Nuit Debout et candidat aux législatives

à Amiens, ville d'origine d'Emmanuel Macron -, le collectif demande au nouveau chef de l'Etat de *"renoncer aux ordonnances"*.

# Le barème des indemnités prud'homales désapprouvé par les Français d'après un sondage

Emmanuel Macron a l'intention de mettre en place rapidement des mesures pour partie intégrées dans la première version de la loi Travail. Il veut notamment acter l'inversion de la hiérarchie des normes, en donnant la primauté aux accords d'entreprise. Cette disposition est déjà partiellement appliquée via l'article 2 de la loi Travail, qui cristallisait l'opposition entre le gouvernement et les syndicats en 2016.

Selon un sondage Opinion Way pour *Les Echos* et Radio Classique, les Français sont majoritairement favorables à cette réforme, En revanche, ils désapprouvent l'instauration d'un barème obligatoire sur les indemnités prud'homales. Cette disposition était prévue dans la première version de la loi El Khomri, mais le barème est finalement resté à titre indicatif et non-contraignant

# Création d'un service d'« enquêtes de moralité »

Plus de 200 000 personnes pourront être cherchées sur tous les fichiers de police

ollande ressuscite les RG entre les deux tours.» Mercredi 10 mai, Le Canard enchaîné s'est alerté de la création du Service national des enquêtes administratives de sécurité (SNEAS), doté d'« outils Big Brother» pour passer «à la moulinette » de tous les fichiers de police des centaines de milliers de personnes. Plusieurs décrets ont été adoptés dernièrement, qui précisent les conditions de criblage des personnes intervenant lors de «grands événements», ainsi que des personnels d'entreprises de transport. Ces textes résultent de lois récentes - loi antiterroriste du 3 juin, loi Savary de sécurité dans les transports, loi de sécurité publique. La pratique des enquêtes administratives n'est en soi pas nouvelle mais elle a subi une forte inflation dans le contexte de menace terroriste.

Historiquement, lorsqu'un événement sensible était organisé à Paris, le Service de la protection de la police nationale criblait les accrédités. En province, la tâche revenait aux préfectures. Lors de l'Euro 2016, cette procédure a pris une dimension massive. Environ 80000 personnes intervenant dans les stades et les fan-zones agents de sécurité et d'entretien, bénévoles, journalistes... – ont été passées en revue; 300 ont été « exclus ».

Pour régulariser et centraliser ce criblage, appelé à prospérer, le SNEAS a été créé. Composé de vingt-quatre agents, il devient le service compétent pour donner un avis à l'accréditation. Le SNEAS est aussi habilité à cribler, à la demande de l'employeur, certains personnels ou candidats à l'embauche d'entreprises de transport public ou de transport de marchandises dangereuses.

#### Etablir sa doctrine

Le SNEAS consultera des fichiers tels que le TAJ (antécédents judiciaires), le fichier des personnes recherchées, ou encore le fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste. Plus de 200 000 personnes seraient concernées chaque année, nonobstant les «enquêtes de moralité» déjà prévues dans le cadre de certains emplois publics (policier, magistrat...) ou privés (agent de sécurité, personnes intervenant dans les aéroports ou les centrales nucléaires...).

Le SNEAS doit établir sa doctrine. Le fait d'apparaître dans un fichier n'entraînera pas automatiquement un avis négatif. Reste qu'en étant chargé de se prononcer sur le «comportement» des personnes dans un objectif de prévention du terrorisme mais aussi «des atteintes à la sécurité et à l'ordre public et à la sûreté de l'Etat», il statuera sur une matière large et floue. Nul doute que des recours viendront la questionner. •

JULIA PASCUAL

# Déficit public: la France reste sous

L'équipe d'Emmanuel Macron souhaite négocier avec Bruxelles pour pas

as plus qu'en France l'état de grâce n'aura duré longtemps à Bruxelles pour Emmanuel Macron. Il a beau avoir été le candidat chéri des institutions européennes, ostensiblement «félicité» par Jean-Claude Juncker, dès l'issue du premier tour de l'élection, le nouveau président de la République est déjà dans le viseur de la Commission qui publiait, jeudi 11 mai, ses «prévisions économiques de printemps» pour l'ensemble des pays de l'Union.

Un bon point: pour 2017, selon les calculs de l'institution présidée par M. Juncker, le déficit public français devrait s'établir à 3 % de son produit intérieur brut (PIB). Pour être vraiment dans les clous du Pacte européen, la Commission fait valoir qu'il doit passer effectivement sous les 3 % cette année. Un objectif atteignable qui, juge Bruxelles, ne nécessite pas de budget rectificatif, mais implique de ne pas laisser filer les déficits.

Une «faveur» critiquée

En 2018, à politiques inchangées, et pour un taux de croissance du PIB évalué à 1,7 %, le déficit public français repasserait légèrement au dessus de ce seuil, à 3,2 %, rendant impossible pour la Commission la sortie de l'Hexagone de la procédure, stigmatisante, des «déficits publics excessifs» dans laquelle le pays est placé depuis... 2009.

La France est un des rares membres de la zone euro, avec la Grèce, l'Espagne et le Portugal, à faire encore l'objet de cette surveillance rapprochée des institutions. L'an prochain, elle risque de se retrouver bonne dernière. Le président Macron ne dispose donc d'aucune marge de manœuvre budgétaire pour dérouler ses promesses de campagne. Pour respecter la règle des 3 %, il va devoir proposer un budget 2018 sous contrôle.

Arracher un nouveau délai à la Commission? Cela paraît illusoire. En 2015, la France n'avait échappé à la sanction pour nonrespect du pacte (et obtenu deux ans supplémentaires de rallonge) que grâce à l'intervention de M. Juncker. Il refusait d'inaugurer son mandat à la tête de l'institution par une crise politique majeure avec la deuxième économie de la zone euro.

Cette «faveur» a créé un très fort ressentiment chez les partenaires européens de la France. Le président Macron le sait manifestement, lul qui a fait du respect des 3 % de déficit la clé de voûte de sa stratégie européenne. Appliquer à la lettre le Pacte de stabilité est la condition pour récupérer au Conseil (la réunion des Etats membres, à majorité conservatrice-libérale) l'aura que la France y a perdue.

C'est surtout un préalable pour regagner la confiance des Allemands. Le populaire et très rigoriste ministre des finances, Wolfgang Schäuble, a certes déclaré, mardi 9 mai: «Nous ferons tout ce que nous pourrons pour soutenir Macron. » Mais personne ne s'attend, à Bruxelles, que Berlin accepte, sans conditions, de suivre le nouveau président français dans son projet d'une zone euro plus intégrée (avec un budget propre, un contrôle parlementaire et un su-

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, le 8 mai, à Berlin. M. SCHREIBER/AP



per-ministre de la zone euro).

En plus du retour sous les 3 %, « la réforme du marché du travail est un test de crédibilité de la France en Europe », insiste l'entourage du nouveau président. « Nous bénéficions d'un bon timing. Nous avons la fenêtre de l'été pour lancer nos premières réformes, avant les élections fédérales allemandes en septembre », ajoute cette source.

Le commissaire français à l'économie, le socialiste Pierre Moscovici, a dit, mardi 9 mai, avoir «toute confiance» dans la capacité de la France à tenir cette promesse. Selon lui, «la crédibilité budgétaire est à portée de la main et c'est la clé de la crédibilité politique de la France en Europe». Il suffirait en effet de peu pour qu'en 2018 la France déjoue le pro-

#### Les économies de la zone euro sur la bonne voie

DE TRIMESTRE EN TRIMESTRE, cela se confirme : la croissance est de retour en zone euro et dans toute l'Union. Une croissance modeste mais solide. A en croire les prévi-sions de printemps de la Commission européenne, présentées jeudi 11 mai, l'éco-nomie de l'Union est entrée « dans sa cinquième année de redressement », une ten-dance qui concerne désormais tous ses Etats membres.

La hausse du PIB pour les 19 pays de la zone euro devrait être de 1,7 % en 2017 et de 1,8 % en 2018. Pour l'Union tout entière, elle atteindrait 1,9 % en 2017 et en 2018. Les économies européennes sont tirées par une melleure conjoncture internationale et par une consommation intérieure, toujours vigoureuse, même si elle commence

à donner des signes de ralentissement. Les taux de chômage devratent continuer de diminuer, à 9,4 % de la population active en 2017 et à 8,9 % en 2018 en zone euro, rejoignant les niveaux de 2009, juste après le début de la crise financière. Ils tombent à 8 % en 2017 et à 7.7 % en 2018 dans l'Union.

Optimisme prudent de rigueur

Les finances publiques s'améliorent aussi tendanciellement. En zone euro, les défi-cits publics glissent à 1,4% du PIB en moyenne en 2017 (et à 1,3% en 2018). Quant aux dettes publiques, elles dégonfient len-tement, à 90,3% du PIB pour 2017 et à 89%

En revanche, des divergences, considérables, fragilisent toujours une zone euro po-

litiquement (ncomplète. Les dettes publiques 7 Celles de l'Italie, de la Grèce, du Por-tugal ou de la Belgique dépassent large-ment les 100 % de leur PIB. Le chômage ? Il devrait rester en moyenne en 2017 à 22.8 % de la population active en Grèce, à 17,6 % en Espagne ou à 9,9 % en France. Alors qu'il ne représenterait plus que 4 % de la popula-tion active allemande l'an prochain, ou

tion active allemande l'an procnam, ou 4,9 % de celle des Pays-Bas. Preuve qu'un optimisme prudent est toutefois de retour : la Commission a bien mentionné, jeudi, les incertitudes géopoli-tiques liées à la politique du nouveau prési-dent américain ou au Breut à venir. Mais accept de la contra du pressure de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra del la contra de la contra del la cont en considérant qu'elles sont « plus mesurées = qu'à l'hiver dernier.

#### Déficit public...

nostic à 3.2 % de la Commission et nostic 43.2% de la Commission et soit dans les clous. M. Macron hérite d'un pays aux finances en voie d'assainissement, et à la croissance revenue (+ 1,4 % attendu pour 2017).

sse-droit ponctuel

A condition cependant de lever des difficultés : parmi les promes-ses de M. Macron, il y a la transforses de M. Macron, il y a la transfor-mation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse de charges pérenne pour les entreprises. Mais cette mue impliquerait une perte poncuelle de recettes publiques de l'ordre de 20 milliards d'euros en 2018 (1 % du PIB tout de même). En effet, le CICE étant un crédit d'impôt, l'Etat devra, en 2018, le rembourser aux entreprises au ti-tre des impôts acquittés en 2017. Mais si une baisse de charges in-tervient cette même année (2018). l'Etat enregistrera une balsse de recettes équivalente.

Pour éviter un dérapage prévisi-ble du déficit, Erumanuel Macron souhaite négocier avec la Com-mission un one-off, une sorte de passe-droit ponctuel afin que l'institution ne comptabilise pas les 20 milliards d'euros dans le

Selon les prévisions de la Commission, le déficit public français devrait s'établir à 3% du PIB en 2017, mais à 3.2% en 2018

budget tricolore 2018. «L'idée, c'est que c'est une dépense ponctest que test une depense post-tuelle, nécessaire, qui ne se repro-duira jamais pour les comptes pu-blics», explique un proche de M. Macron. Les équipes du nou-veau président admettent qu'il faudra négocier ce dispositif nonfaudra négocier ce dispositif non-automatique avec la Commis-sion. Avec MM. Moscovici et lunc-ker, qui « veut aider Macron et est en accord parfait avec sa vision d'une Europe qui protège », précise une source diplomatique à Bruxelles, mais qui ne peut pas in-terpréter, n'importe comment les terpréter n'importe comment les règles communautaires.

SARAH BELOUEZZANE ST CÉCILE DUCOURTIEUX (BRUKELLES, BUREAU EUROPÉEN)

Le Monde - 12/05/2017

### L'exonération de la taxe d'habitation sous surveillance

#### IMPÔTS

EMMANUEL MACRON a décidé de réformer la taxe d'habitation en exonérant 80 % des ménages de cet impôt. Mais pour les villes, c'est aussi une source importante de financement qui va, en partie, s'évanouir. A Paris, cela représente 14,42 % des produits de fonctionnement (contre 17,12 % au niveau national). La disparition programmée de cette manne est regardée de près et, surtout, la manière dont elle sera compensée.

« L'impact est difficile à évaluer à ce stade, explique-t-on à l'Hôtel de Ville. Néanmoins, on peut estimer que près de la moitié du produit de la taxe d'habitation à Paris serait concernée par cet abattement, soit environ 400 MC. Si cette mesure vient à se confirmer, la Ville sera particulièrement attentive aux modalités du dispositif de compensation mis en place. En effet, l'expérience des précédents transferts démontre que l'Etat ne compense jamais réellement les recettes perdues par les collectivités. Si l'on prend pour exemple les prestations sociales précédemment transférées (RSA, APA, PCH), on note une perte sèche d'1 Md€ pour Paris depuis 2002. »

Anne Hidalgo pourra directement discuter de ce sujet avec Emmanuel Macron, dimanche à 17 heures à l'occasion de la visite protocolaire du nouveau pensionnaire de l'Elysée à l'Hôtel de Ville, ou prendre date pour un prochain entretien.



LIRE PAGES 8 ET 9



LP/MATTHEU DE MARTIDIMO

# DES

## Présidentielle: on a encore oublié les pauvres?

# Inégalités: le débat n'a toujours pas eu lieu

C'est pourtant le problème à traiter de toute urgence, surtout si Emmanuel Macron veut vraiment que son engagement envers les plus pauvres prononcé au Louvre soit possible: «Pour que, dans les cinq prochaines années, ils n'aient plus aucune raison de voter pour les extrêmes.»

e débat public sur les inégalités et la soiddarité n'a pas toujours la clarté requise et, le moins que l'on pulsse dire, c'est que la campagne présidentielle n'aura pas contribué à l'éclairer. Le thème n'était, certes, pas absent de certains programmes, mais, au cours de cette campagne, sa capacité à structurer des oppositions ou des convergences a été étrangement incorérante.

inopérante. Il y a pourtant urgence. La persistance du chômage, le renforcement de la précarité, en parti-culier pour les moins qualifiés, auquel a répondu par ailleurs une indécente augmentation des très hauts revenus, ont composé un paysage social de plus en plus contrasté et ont nourri, non sans raison, un sentiment d'injustice croissant. Depuis le tournant de la rigueur en 1983 et le développement de la financiarisation de l'économie, le revenu moven des 1% les plus aisés a de fait augmenté de 100 % et celui des 0,1 % de 150 %. Dans le même temps, le reste de la population active a dû se contenter d'une augmentation de 25%. Les 1% les plus riches se sont approprié 21% des fruits de la croissance totale, contre 20 % pour les 50% les plus pauvres (1). Si, depuis 2011, la situation a évolué - les rendements financiers s'étant atténués et la pression fiscale sur les plus riches s'étant légèrement accentuée (ils continuent donc de s'enrichir, mais plus au même rythme que dans les années 1990 et 2000) - il reste que, depuis la crise de 2008, le niveau de vie des classes moyennes n'augmente plus et que cette stagnation des revenus est inédite. Dans un contexte où les ressources de la solidarité sont sous tension pour des raisons budgétaires et où le parti a été pris d'accorder la priorité aux plus défavorisés, cela a entraîné une frustration grandissante des classes moyennes. Nous savons bien que, dans le

même temps, le niveau de vie réel des plus pau-

vres n'a pas cessé de baisser, que les inégalités,

en France, n'ont donc pas simplement aug-

menté par le haut, mais qu'elles se sont aussi

creusées par le bas; cela n'empêche pas les plus fragiles des ménages appartenant aux classes moyennes d'estimer qu'ils sont les laissés-pourcompte de la solidarité publique.

De telles évolutions sont problématiques en elles-mêmes et parce qu'elles peuvent avoir des conséquences politiques et sociales fâcheuses. Selon de nombreuses études, l'augmentation de la pauvreté et des inégalités n'entraine pas nécessairement un soutien politique plus grand en faveur de la solidarité. Avec le renforcement de la perception des injustices sociales ambiantes, les riches et les plus défavorisés tendent à devenir plus conservateurs sur le plan social (2). Ce conservatisme peut prendre différentes formes cependant et tendre dans deux directions distinctes qui semblent en passe de s'imposer comme les termes principaux d'une unique alternative en matière de solidarité.

Dans un cas, ce conservatisme consiste à penser que le maintien d'un Etat véritablement protecteur suppose un repli sur des formes identitaires de solidarité. La résurgence de la question des frontières, dans le cadre de la campagne présidentlelle, peut aussi se comprendre ainsi. S'Inscrivent dans cette optique plusieurs propositions du FN, tel que le projet de taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers présenté comme devant assurer la «priorité na» tionale à l'emploi des Français» ou la volonté de mettre en place un «délai de carence» de deux ans au bout duquel les étrangers nouvellement installés en France auralent droit aux prestations sociales, qu'ils aient un emploi ou non (proposition aussi défendue par Les Républicains). Cette évolution témoigne d'un durcissement généralisé des attitudes à l'égard des plus fragiles, d'un désir d'externaliser la précarité en la faisant peser sur plus fragiles que soi ; cela prend notamment la forme d'une sorte de tri

Par PATRICK SAVIDAN



Professeur de philosophie politique à l'université Paris-Est (Créteil) et président de l'Observatoire des inégalités, que certains voudraient opérer sur la base de critères douteux entre ceux qui méritent l'assistance et ceux qui ne la mériteralent pas. Dans le cas du FN, la réduction de l'extension de la soldaité passe par une ethnicisation des critères d'éligibilité, sur fond de suppression du droit du sol.

Dans l'autre cas, on assiste à une réduction non pas de l'extension de la solidarité, mais de son intensité. Cette orientation s'articule assez natureilement à une politique économique de soutien apportée à l'offre, avec une insistance particulière sur les thèmes de la compétitivité, de la flexibilité et de la responsabilité. Elle s'est peu ou prou incarnée à travers les différentes moutures de la dite «trolsième voie», chère au New Labour de Tony Blair, au SPD de Gerhard Schröder, et au sociologue Anthony Giddens. Ce que nous savons aujourd'hul, c'est que la critique de l'Etat-providence capitaliste reste sans doute à mener concrètement, mais qu'il est peu probable que son dépassement doive se faire au bénéfice du Workfare State. Nous disposons désormais d'un recul qui nous permet de dire que cette troisième voie, qui se voulait une réponse à la révolution conservatrice des années Reagan et Thatcher, s'en est révélé être, sur le plan économique, l'écho à peine affaibli. L'insistance naïve de ce libéralisme individualiste sur les vertus de la responsabilité et du mérite personnels, dont il serait pourtant bien en peine de dire ce qu'ils sont indépendamment de tout cadre institutionnel, a ainsi contribué à un affaiblissement de la protection sociale, à une fragmentation de la relation d'emploi et à une augmentation de la précarité. Elle a permis le renforcement des protections dont peuvent jouir ceux qui parviennent à trouver leur place dans les processus mondialisés de la croissance et accru la vulnérabilité de ceux qui s'en font déloger ou ne peuvent s'y maintenir ou y pénétrer qu'en acceptant des conditions de travail et de rémunération inacceptables.

Prisonnier de cette alternative, le débat nécessaire sur les inégalités et les formes nouvelles des politiques de la solidarité peut difficilement s'engager. On peut le regretter et espérer qu'il ne soit pas trop tard.

Emmanuel Macron a pris un engagement fort lors de son discours du Louvre. S'adressant aux électeurs de Marine Le Pen, il a déclaré qu'il ferait tout «pour que, dans les cinq prochaines années, ils n'alent plus aucune raison de voter pour les extrêmes». En ce qui le concerne, cela commence peut-être par la reconnaissance que la baisse d'Intensité de la solidarité a contribué fortement à son resserrement identitaire et à son ethnicisation, que le libéralisme individualiste ne peut être une solution au problème qu'il a contribué à faire naître ou qu'il n'a pas su empêcher.

Autour de : Voulons-nous vraiment l'égalité ? Albin Michel, 2015.

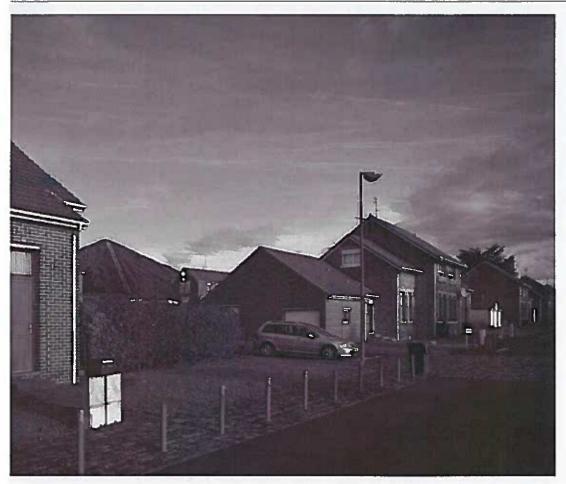
(i) Bertrand Garbinti, Jonathan Goupillo-Lebretand, Thomas Pilostry: «Income Inequality in France, 1900-2014: Evidence From Distributional National Accounts», WID World Working Paper n° 2017/04.

(2) Nathan J. Kelly, Peter K. Enns, -inequality and the Dynamics of Public Opinion: The Self-Reinforcing Link Between Economic Inequality and Mass Preferences-, American Journal of Political Science, vol. 54, n°4, oct. 2010, pp. 858-870.



A Liévin, au second tour, Marine Le Pen a remporté 59% des suffrages avec une abstention à près de 30%, PHOTO OLIVIER TOURON

ertes, Jean-Luc Mélenchon et Benoît Hamon ont parlé chômage, pauvreté et pouvoir d'achat, certes, Marine Le Pen a entonné un grimaçant chant gauchisant pour séduire les «oubllés» de la mondialisation. Mais derrière la caricature du débat du second tour, entre «le candidat de la finance» et la soi-disant Madone des laissés-pour-compte, le thème des inégalités sociales n'a pas trouvé dans la campagne la place qu'il méritait. Il y a pourtant urgence, estime le philosophe Patrick Savidan. Face à un «paysage social de plus en plus contrasté», et à un sentiment d'injustice grandissant, la réponse à apporter aux moins qualifiés, aux exclus des grands circuits de socialisation, aux plus précaires devrait être la priorité du nouveau président. Autant d'individus qui sont de plus en plus tentés par le vote FN même si le parti d'extrême droite recrute dans toutes les couches de la population – c'est sa force. Un cas concret décrypté par la géographe Béatrice Giblin: terre socialiste Jusqu'en 2007, le Pasde-Calais est l'un des deux départements à avoir mis en tête Le Pen au second tour. Un accident? Pas vraiment.



### Comment le Pas-de-Calais a basculé du PS au FN

Population peu formée, absence de grandes villes: cet ancien bastion socialiste est l'un des deux départements à avoir accordé une majorité de voix à Marine Le Pen alors que son voisin, le département du Nord a voté majoritairement Macron.

l'issue du second tour de la présidentielle seuls les électeurs de deux départements, l'Aisne et le Pas-de-Calais, ont donné une majorité des voix à Marine Le Pen : respectivement 52,91 % (au premier tour 35,6 %) et 52,05 % (34,35 %) des suffrages exprimés. Deux différences importantes toutefois : le poids électoral du Pas-de-Calais est trois fois plus élevé que celui de l'Aisne (1090 441 inscrits con-

tre 375791), et ce nombre élevé d'inscrits et un ancrage exceptionnel du PS classalent la fédération socialiste du Pas-de-Calais parmi les fédérations les plus importantes du parti, celle qui contribualt, avec celle des Bouches-du-Rhône et une ou deux autres, à faire gagner les congrès. En outre, la population, politiquement encadrée, y était particulièrement civique, aussi le Pas-de-Calais fut-il, jusqu'aux élections de 2007, un solide réservoir de voix pour le candidat socialiste. Le PS y fut longtemps hégémonique, surtout à partir des années 80. Circonscriptions, cantons, communes furent ainsi conquis sur le PC, principalement dans le bassin minier là où le FN obtient aujourd'hui ses meilleurs scores. Que s'est-il donc passé pour que l'électorat socialiste ait aussi largement et rapidement basculé de la gauche vers l'extrême droite?

Deux explications reviennent régulièrement : les affaires et la désindustrialisation. Les affaires n'ont pourtant touché que deux élus du bassin minier. Si l'une sérieuse, qui concernait d'ailleurs un élu exclu du PS, a contribué à l'élection de Steeve Briols à Hénin-Beaumont, la seconde l'était nettement moins puisqu'il y a eu quitus de la Cour des comptes. Pourtant elles ont facilement accrédité le discours du «Tous pourris» dans une région où les sommes en cause sont apparues énormes, au regard de la faiblesse des re venus d'une majorité de la population, à la différence de Levallois-Perret, commune des Balkany, où la forte spéculation immobilière enrichit les propriétaires électeurs, ce qui les rend plus induigents envers la probité de leur édile. La désindustrialisation, quant à elle, est incontestable et le chômage y reste toujours plus élevé que la moyenne nationale et, même s'il a commencé à baisser un peu (0.5 ou 1 point) entre 2012 et 2016, il reste très élevé chez les 18-25 ans (42%) dans

l'arrondissement de Lens par exemple. De même, le taux de pauvreté y est supérieur à la moyenne nationale (14,6 %) et très élevé sur le littoral (Calais, Boulogne) et à Lens avec un taux entre 20 % et 25 %. Par voie de conséquence le revenu médian est très inférieur (entre 16 351 et 18 610 euros annuels par ménage) à la médiane nationale (19 358 euros). Comment vivrait la population de ces territoires sans les transferts sociaux massifs?

Ce sont des situations comparables que l'on retrouve dans le Nord où pourtant Emmanuel Macron est arrivé en tête, mais la particularité du Pas-de-Calais blen que très peuplé est de n'avoir aucune grande ville et encore moins de métropole. Or, l'électorat d'Emmanuel Macron est important dans les grandes villes et dans les métropoles. Ainsi, malgré les difficultés économiques et sociales que connaissent des grandes villes du Nord, Emmanuel Macron y arrive nettement en tête: Roubaix (74,6%), Tourcoing (62,28%).

Rien de comparable dans le Pas-de-Calais, où dans la première ville par le nombre d'habitants, Calais (74 000 habitants), Marine Le Pen arrive en tête (57,4%), ce qui s'explique par la question des migrants pas encore réellement résolue. Dans les villes du bassin minier, Marine Le Pen est en tête à Lens (53,6% des voix), ville où pourtant désormals les services dominent, où l'antenne du Louvre est implantée, et l'abstention est à plus de 34%, à Liévin (59%) avec une abstention à près de 30%, et même 69,5% à Mazingarbe!

Ajoutons encore deux autres facteurs favorables au vote FN: le départ des mieux formés. La part de la population très peu formée reste ainsi élevée malgré les efforts accomplis depuis les années 80, et, de ce fait, nombre de nouveaux emplois créés avec l'aide des collectivités locales sont occupés par des gens qui habitent la métropole lilloise et qui font la navette. Enfin, le logement gratuit des mineurs a incité la population à rester après la fermeture des mines. De gros efforts ont été faits pour l'améliorer par la région et certains maires mais ils sont encore nombreux les corons qu'il faudrait réhabiliter ou détruire pour mieux aménager l'espace. Mais l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco de l'habitat minier considéré comme une grande victoire est, en vérité, un obstacle au changement puisqu'il est désormais impossible ou presque de le faire évoluer. Le Pas-de-Calais est loin d'en avoir fini avec le FN. -

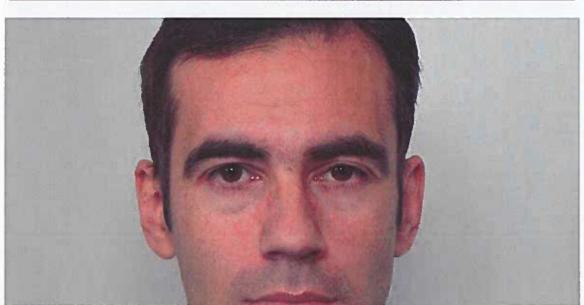
#### Par BÉATRICE GIBLIN



Géographe, directrice de la revue «Hérodote». Professeur émérite, fondatrice de l'Institut français de géopolitique (IFG), université Paris-VIII

# Quelles leçons économiques tirer de la crise en Guyane?

Par Bruno Alomar | 11/05/2017, 12:43 | 679 mots



(Crédits : DR)Seule une action de long terme traitant au fond les problèmes des territoires ultramarins, peut permettre, lentement mais sûrement, à ces territoires de trouver la voie de développement original. Par Bruno Alomar, économiste, ancien haut fonctionnaire aux directions générales de la concurrence française et européenne

La crise qui s'est développée en Guyane depuis quelques semaines semble entrée dans une phase d'apaisement. Rappelons qu'un premier accord gouvernemental a été trouvé le 21 avril dernier, prévoyant le versement d'une aide de quelques 3 milliards d'euros, aux fins de combler le retard du territoire en termes d'infrastructures. Le conflit s'était à nouveau durci au cours des semaines récentes, avec l'action d'une minorité d'ultras recourant à la violence, ce qui s'était soldé, outre des violences à l'égard des personnes, par des coupures d'électricité touchant jusqu'à 40% des guyanais. Le 8 mai, une phase d'apaisement que l'on souhaite définitive, s'est ouverte, avec la signature d'un accord entre EDF et l'UTG Eclairage.

Au-delà de la cette crise proprement dite, qui a vu des comportements inadmissibles se dérouler, il est sans doute utile de s'interroger sur les raisons économiques profondes des difficultés que rencontrent, au-delà du cas guyanais, les économies ultramarines.

#### Concentration des acteurs

Les économies ultramarines, du fait à la fois de leur petite taille, de leur insularité et du caractère atypique de leur réglementation dans leur environnement régional (application des normes françaises et européennes), sont plus exposées que l'économie nationale à des marchés de type monopolistique ou oligopolistique. Cette concentration des acteurs, qui ne doit rien à des pratiques anticoncurrentielles de la part des entreprises présentes, est naturelle et inévitable compte tenu de la taille des économies concernées. Elle alimente pourtant souvent des phantasmes et du ressentiment contre certaines sociétés, qui peuvent déboucher, cela a été le cas en Guyane, sur des actions violentes. Au cours des dernières années, Total et sa filiale locale aux Antilles Guyane la Sara ont ainsi été mis en accusation, de manière particulièrement violente lors de la crise de 2009. Les distributeurs, de gaz, d'électricité ou de produits de consommation, sont chacun passés par les mêmes difficultés.

#### Pas de profits élevés

Un tel état de fait engendre des phénomènes paradoxaux qui se retournent contre les habitants eux-mêmes. Contrairement aux phantasmes, les sociétés concernées ne génèrent pas de profits exorbitants dans les territoires ultramarins. Les prix élevés des produits et des services proviennent bien davantage de la petitesse des marchés, de leur éloignement, des contraintes réglementaires, des salaires élevés (du fait des sur rémunérations du secteur public qui tirent à la hausse le privé, du fait aussi de la conflictualité qui débouche sur des revalorisations épisodiques). Loin d'agir en profiteurs, beaucoup de grands groupes français présents Outre-Mer, c'est un secret de Polichinelle, ne restent localement que sous la pression des pouvoirs publics, lassés de voir leur image salie et leurs dirigeants locaux cloués au pilori, lassés de l'incertitude, des conflits sociaux et de la complexité locale. D'autres groupes sont partis, notamment dans le secteur bancaire.

#### Cercle vicieux

Au fil des décennies s'est ainsi enclenché un cercle vicieux au détriment des habitants, les sociétés étant conduites à pratiquer des prix plus élevés non pas pour augmenter leur marge mais pour tenir compte des pertes enregistrées lors des crises récurrentes.

Plus largement, les économies ultramarines font face à de profondes fragilités, qu'aucun gouvernement, au-delà des annonces, n'a véritablement prises à bras-lecorps : un secteur public prépondérant, écrasant ; une compétitivité très faible du fait des niveaux de qualification et des coûts ; une incapacité des pouvoirs publics à ne pas céder face à la pression imprévisible, violente, et endurante de la rue.

Au total, seule une action de long terme traitant au fond les problèmes des territoires ultramarins, peut permettre, lentement mais sûrement, à ces territoires de trouver la voie de développement original qui doit être la leur, et d'éviter les crises à répétition dont tout le monde sort peu ou prou perdant.

Bruno Alomar, économiste, ancien haut fonctionnaire aux directions générales de la concurrence française et européenne

# Santé: portrait de la France des oubliés

Un rapport sur l'état de santé de la population pointe la persistance du poids des inégalités sociales

a France des oubliés » a dominé l'élection présidentielle qui vient de s'achever, montrant l'écart entre les zones rurales ou industrielles et les zones urbaines. Dans le domaine de la santé, des disparités sociales significatives demeurent en matière de santé en France. C'est ce que montre un rapport 2017, rendu public jeudi 11 mai, intitulé « L'état de santé de la population en France», publié par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), coordonné pour la première fois avec l'agence Santé publique France. «Les inégalités de mortalité demeurent dans notre pays plus importantes que dans d'autres pays européens et se sont aggravées au cours des dernières décennies», constatait, déjà, en 2009 le Haut Conseil de la santé publique.

L'état de santé des Français est certes « globalement bon » par rapport à nos voisins européens de richesse similaire, avec une espérance de vie élevée en 2015, de 85ans pour les femmes et de 78,9 ans pour les hommes. Mais un homme diplômé et cadre vivra en moyenne plus longtemps qu'un homme sans diplômes et ouvrier. Ainsi l'espérance de vie d'un cadre à 35 ans est supérieure de 6,4 ans à celle d'un ouvrier sur la période 2009-2013. L'écart est encore plus grand - 7.5 ans - selon le niveau de diplôme (supérieur ou aucun diplôme). La différence est toutefois plus faible chez les femmes selon la catégorie sociale. Mais ces écarts restent considérables. Et ils sont en «légère augmentation ».

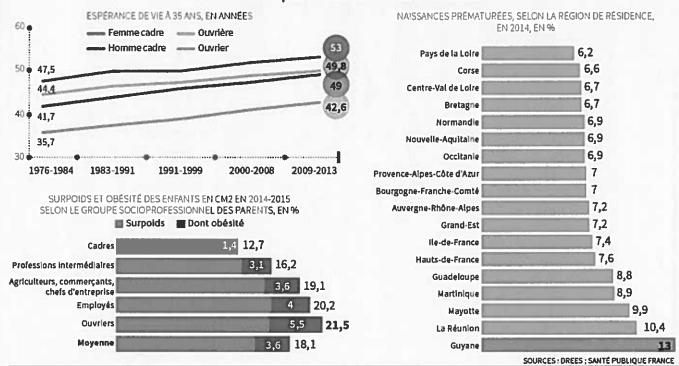
«Les classes les plus favorisées économiquement et/ou les plus diplômées bénéficient d'un meilleur

#### Le poids des décès prématurés

Fait préoccupant, si la mortalité prématurée (avant 65 ans) diminue depuis plus de quinze ans, son poids reste important (près d'un décès sur cinq), et elle baisse moins chez les femmes. De plus, l'état de santé des moins de 65 ans, soit la génération de la fin du baby-boom, s'est amélioré entre 2000 et 2014 moins vite que celui des personnes âgées, et s'est même aggravé pour certaines maladies, indique «L'état de santé de la population». Exemple: le nombre de patients hospitalisés pour accident vasculaire cérébral est en hausse de 20% chez les moins de 65 ans entre 2000 et 2014. Des facteurs de risque comme le tabac, l'alimentation ou la sédentarité jouent un rôle. La région Hauts-de-France cumule les indicateurs de mortalité prématurée les plus défavorables.

#### Santé : portrait de la France...

#### De fortes disparités selon les classes sociales



état de santé, d'une capacité d'appropriation des messages de prévention plus adéquate et d'un accès au système de santé, notamment de recours aux soins plus adapté », indique le rapport. Reflet des inégalités sociales, on vit plus longtemps en Ile-de-France ou dans les departements et régions d'outre-mer (Drom), avec des écarts là encore importants: 6 ans entre l'Ile-de-France et Mayotte pour les hommes.

#### Déterminants sociaux

Activité physique, sommeil, alimentation, conditions de vie, de travail, offre de services en santé... de nombreux facteurs influent sur l'état de santé. Mais là aussi les déterminants sociaux jouent beaucoup. Sur les pathologies d'abord. Le lien entre cancer et pauvreté n'est pas nouveau. Une étude publiée en février dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire avait montré que près de 15000 cas pourraient être évités «chaque année par l'amélioration

des conditions de vie et la promotion de la santé des populations les plus défavorisées ». Le «gradient social de santé », qui mesure le rapport entre niveau social et état de santé, est aussi très marqué pour les maladies cardio-vasculaires, pulmonaires, le diabète...

Les facteurs de risque (alcool, tabac, sédentarité, malbouffe) touchent différemment les Français. S'agissant du tabac, il concerne 19 % des cadres contre 42 % des ouvriers non qualifiés. La région Grand-Est présente le taux de consommateurs le plus élevé. Pour les pathologies liées à l'alcool, quatre régions sont les plus touchées: les Hauts-de-France, la Bretagne, la Normandie et la Réunion pour les Drom.

De même, la proportion d'enfants de grande section de maternelle souffrant d'obésité atteint 5,8 % chez les ouvriers et 1,3 % chez les cadres, souligne le rapport. Les disparités sont fortes sur les comportements comme la nutrition ou l'activité physique. Ces effets existent dès la vie intra-utérine,

#### Reflet des inégalités sociales, on vit plus longtemps en lle-de-France ou dans la moitié sud de la France

avec un taux de prématurité ou de petit poids de naissance plus élevé dans les foyers à faible revenu. Un exemple: les femmes dont le revenu du ménage est inférieur à 1000 euros mensuels sont 27,8 % à consommer au moins une cigarette par jour au troisième trimestre de grossesse, tandis que les femmes avec un revenu supérieur à 4000 euros mensuels sont 6,8 % à en consommer.

C'est une évidence, les conditions de travail également ont un effet sur la santé, que ce soit l'environnement (présence de pesticides, de certains métaux,

d'amiante...), les contraintes physiques (charges lourdes, postures pénibles) ou les rythmes (travail de nuit, répétitif...). Le rapport de la Drees montre notamment que 70 % des ouvriers sont concernés par au moins un facteur de pénibilité, contre 21 % des employés de commerce et de service et 12 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. Des chiffres qui contribuent là encore fortement aux inégalités de santé : en 2010, plus de 8 millions de salariés (soit près de 40 %) étaient exposés à au moins un des facteurs de pénibilité.

Passant en revue tous les indicateurs (sociaux, régionaux...), les comportements, les pathologies, les conditions de travail de la population, ce baromètre de la santé des Français, sera un outil utile pour le futur ministre de la santé. Affichée comme un enjeu majeur, année après année, gouvernement après gouvernement, la réduction des inégalités sociales de santé reste à l'agenda.

PASCALE SANTI